

Twiel

Groupe de Proletaires Vers le Communisme

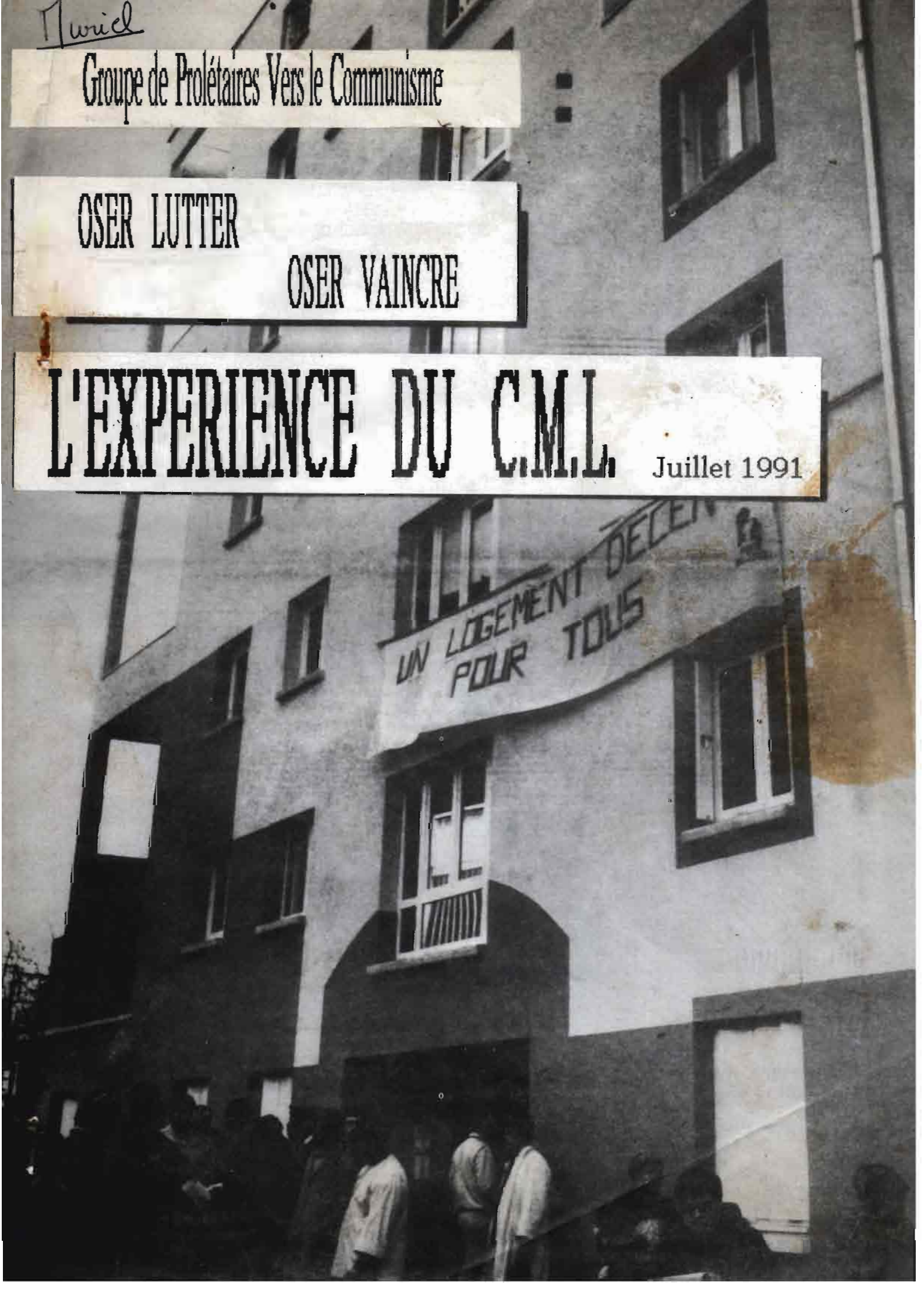
OSER LUTTER

OSER VAINCRE

L'EXPERIENCE DU C.M.L.

Juillet 1991

UN LOGEMENT DECEEN  
POUR TOUS



**"...Et aussi longtemps que subsistera le mode de production capitaliste, ce sera folie de vouloir résoudre isolément la question du logement ou toute autre question sociale concernant le sort de l'ouvrier. La solution réside dans l'abolition de ce mode de production, dans l'appropriation par la classe ouvrière elle-même de tous les moyens de production et d'existence. "**

**Friedrich ENGELS (1872)**

**Nous dédions cette brochure à :**

**- Mr. BINET**, membre du Comité des Mal-Logés, ancien routier, privé d'emploi, qui s'est laissé mourir en 88 , à 50 ans, dans sa chambre du 55 rue Compans plutôt que d'aller mendier des aides au bureau d'aide sociale.

**- Mr. Mohamed KELIFATI**, membre du Comité des Mal-Logés, mort en 1991, à 80 ans, dans une chambre sordide, après avoir été expulsé pour la dernière fois du 13 rue du Tunnel. Il avait à cette occasion déclaré à France-Culture : "Le jour où ils me relogeront ce sera au cimetière".

---



Manifestation du C.M.L. en route vers la Préfecture de Paris (Sully Morland). Le  
Préfet nous recevra.

**Le 15 Octobre 1988. Rue de Charonne.**

# LE COMITE DES MAL-LOGES :

## POURQUOI ?

Dès le départ, le Comité des Mal-logés a du s'opposer à la logique et aux pratiques diverses amenées par la "lutte" menée autour des sinistrés de l'hiver 86/87, et autour de l'occupation du 67 rue des Vignoles qui s'ensuivit.

### Des immeubles flambent :

En hiver 86/87, quatre incendies provoquant de nombreux morts éclatèrent dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ; ces incendies se déclarèrent dans (ou) à proximité de zones en voie de rénovation où les prix du terrain à bâtir allaient brutalement atteindre des sommes faramineuses.

L'intérêt des spéculateurs est double :

- Obtenir le départ immédiat des habitants qui faute de pouvoir accéder à un autre logement, s'accrochent à leur taudis.

- Revendre au prix fort l'emplacement du terrain occupé par l'ancien bâtiment à des promoteurs. (En quelques années un immeuble peut voir sa valeur doubler sans autres "travaux" que l'expulsion de ses habitants).

### L'ouverture du 67 :

Le 67 rue des Vignoles a été ouvert en Novembre 1986, en réponse à une situation d'urgence suite aux premiers incendies. Les enfants de certaines de ces familles étaient scolarisés dans le quartier Réunion : les instituteurs et les parents d'élèves s'émeuvent, le curé s'en mêle, les militants associatifs prêtent leur concours et battent le rappel de toutes les bonnes âmes secouristes : "Il faut faire quelque chose, on ne peut pas les laisser dormir dehors !". L'équipée sauvage commence. Après une ouverture d'un taudis invivable, l'idée d'un immeuble pour toutes les familles fait son chemin.

A proximité de l'un des hôtels incendiés place de la Réunion dans le 20<sup>ème</sup>, un immeuble vide tend ses bras, la chance sourit, le 67 s'ouvre. Des jeunes squatters sont appelés en renfort pour leurs compétences techniques et la



force "militante" qu'ils pouvaient représenter. Les gens qui ouvrent le 67 rue des Vignoles n'ont que peu de rapports avec le "collectif de soutien aux sinistrés", majoritairement composé d'organisations et d'associations de "Gauche", qui dès l'ouverture de l'immeuble se dédouanent complètement en dénonçant l'aventure et la manipulation qui vise à placer les familles dans l'illégalité et à les envoyer au "casse pipe" ! Seule la cellule P.C.F. du 20<sup>ème</sup> soutient publiquement l'occupation.

## Un Comité de soutien déjà ! :

Cette structure orientait sa propagande sur "l'aspect particulièrement odieux d'attentats racistes" dont la responsabilité était implicitement attribuée à l'Extrême-Droite (le 20<sup>ème</sup> était l'arrondissement de Le Pen) et à la Droite Chiraquienne qui refusait de reloger les familles sinistrées.

Pour nous cette démarche était négative à plusieurs titres :

- Elle dédouanait une "Gauche" qui fait preuve d'autant de racisme dans le quotidien (travail, logement, répression, etc...).
- En refusant d'aborder le problème en amont (dégradation générale des conditions de logement, spéculation immobilière), on pouvait s'attendre à d'autres incendies criminels ou "accidents", ce qui n'a pas manqué de se produire.
- Enfin l'hypocrisie d'un tel anti-racisme se traduisait par des attitudes méprisantes et révoltantes des "souteneurs" envers les sinistrés.

Cette impasse sur les questions de fond s'explique par les projets de société des réformistes aujourd'hui, qu'ils soient au pouvoir ou non.

Le P.S., mais aussi toutes les forces de "Gauche", n'ont aucune proposition de réforme susceptible de ménager à la fois le maintien du niveau de vie des travailleurs et une économie capitaliste, qui n'a d'autre choix pour se maintenir que d'exploiter toujours davantage.

Qu'il s'agisse de salaires, d'emplois, de logements, de protection sociale, d'immigration, les désirs de justice sociale se heurtent immédiatement aux impératifs économiques que le Gouvernement P.S. gère et que la "Gauche" justifie.

Face à une économie en difficulté, les réformistes, puisqu'ils se refusent à remettre en cause la nature du système, cèdent en permanence aux impératifs de l'économie de marché et renvoient leurs idées généreuses au placard.

Engager la lutte sur le logement, à partir de ces incendies, aurait signifié de s'engager dans une lutte qui se heurte à leur goût de façon trop flagrante au système. Et d'ailleurs en revendiquant des logements H.L.M. (cages à lapins dont personne ne voulait il n'y a pas si longtemps) le Comité des Mal-Logés s'est vu qualifié d'organisation jusqu'aboutiste de nature à déstabiliser l'Etat.

Les incendies et la brutalité avec laquelle avaient été traités les sinistrés, avaient sensibilisé la population locale. Les organisations réformistes se sont

donc employées à contrôler une mobilisation naissante et à l'orienter sur des impasses électoralistes et inter-classistes.

Pratiquement le Comité de Soutien aux sinistrés s'octroyait la direction de la lutte et la propagande :

En axant les interventions en direction des Mass-Médias et des responsables politiques (interventions dont ils ont la maîtrise à la différence des sinistrés), ils dépossédaient sciemment les premiers concernés de leur lutte.

En plaçant en avant le seul cas des sinistrés, ils isolaient ces derniers d'autres Mal-Logés qui auraient pu entrer en lutte à leur côté.

## L'organisation du 67 et l'éphémère "Un logement d'abord" :

Le soutien à l'occupation du 67 se manifesta de diverses manières, notamment par la création au bout d'un mois de l'association : "Un logement d'abord".

Dans cette association c'est un point de vue défendant les intérêts de la petite bourgeoisie et des classes moyennes contre la spéculation qui l'a emporté, en se servant des prolétaires comme masse de manoeuvre, développant l'assistanat et le clientélisme pour bloquer des perspectives d'élargissement. Pendant qu'une cinquantaine d'associations et d'organisations diverses rassemblent péniblement une centaine de personnes pour des manifestations furtives, au 67 règne l'effervescence : il faut organiser l'installation des familles, la vie au quotidien et gagner la loi d'hiver.

Le 67 devient vite le lieu phare de toutes les forces combattives, oisives et inorganisées présentes sur le secteur, jusqu'en Février 1987. Les connaissances de chacun sont mises bout à bout, tant bien que mal, et parfois au détriment de la tranquillité de l'immeuble ; un soutien à l'occupation se formalise au travers de la création dès les premières semaines de Un logement d'abord : association loi 1901 aux objectifs flous et au fonctionnement aléatoire. Entre les canettes de bières des oisifs et les dossiers d'aide judiciaire des familles, gérés par les "petits blancs instruits", la confusion s'installe.

Des contradictions qui se retrouveront sur la place de la Réunion s'enracinent durablement. D'un côté beaucoup, chacun à sa manière, partent d'un principe simple : des maisons vides, des gens à la rue, marions-les. Mais ils n'ont aucune connaissance des enjeux et peu de combativité à défendre leurs principes, derniers avatars des critiques radicales des années 70 : ils condamnent l'assistanat en posant les verrous des familles, brocardent les chefs en organisant les corvées de chiottes, s'affirment autonomes face aux partis ou organisations politiques en leur laissant la direction diffuse de la lutte, se revendiquent révolutionnaires en



Logo du C.M.L.



crachant sur le pauvre couillon de prolo, qui "perd sa vie à la gagner", dénoncé comme "beauf".

De l'autre les bonnes âmes du quartier qui se regroupent autour d'Un logement d'abord. Les habitants du 67 épurent peu à peu le tumulte du soutien qui s'était crée à l'ouverture. Les squatters pensent à leur squatt et "Un logement d'abord" finit par n'être plus qu'une signature au bas d'un tract rédigé à trois ou quatre personnes ou un tampon au bas d'une lettre recouvrant la signature du président.

## La création du Comité des Mal-Logés : lutte des travailleurs :

C'est dans ce contexte qu'un groupe de militants a proposé d'élargir la lutte : en refusant de lutter contre le racisme ou les problèmes de logement en soi, mais comme les conséquences de notre exploitation.

Le Comité des Mal-Logés réquisitionna deux appartements H.L.M. en Avril 1987, des actions communes furent menés avec la Coordination des Hôtels Meublés, des immeubles menacés d'expulsion s'organisaient, la permanence du C.M.L. au 67 rue des Vignoles s'enracinait dans le quartier

En Juin 1987 après des mois, la plupart des familles sinistrées furent relogées. Parce que laisser davantage trainer la situation, c'était aussi bien pour la "Gauche" que pour la Droite, prendre le risque de voir le Comité de Soutien se faire déborder par une lutte qui s'élargissait.

Regrouper les mal logés pour la plupart immigrés, vu les dangers de répression dûs à l'isolement dans lequel les confine un racisme dominant en à fait sourire plus d'un.

C'était oublier que l'élargissement n'est pas un gadget, ni des principes énoncés au bas de tracts et pas davantage des bouffes ou concerts mélangeant les genres. L'élargissement se construit en mettant en avant des intérêts communs, et lorsqu'il progresse il devient une force qui protège de la répression.

C'était oublier que ces mal-logés là ne sont pas simplement immigrés, mais avant tout des ouvriers indispensables au fonctionnement économique (70% des adhérents du Comité des Mal-Logés sont des travailleurs venus des différents pays sous domination économique de la France Algerie, Mali, etc...), c'est que c'est la partie de la classe ouvrière de la France qui est le plus durement touchée dans ses conditions de vie par la crise : salaires, logements, scolarité, santé, etc...

C'est la conscience d'avoir un rôle actif dans la société qui a amené des travailleurs à se révolter contre les conditions de logement qu'ils subissent. Même lorsque la misère remet en cause la survie immédiate (incendies, accidents mortels, maladies) cela ne suffit pas nécessairement à engendrer la révolte,

crachant sur le pauvre ouvrier de proie, qui "perd sa vie à la gagner", dénoncé comme "peut".

De l'autre les hommes sans du quartier qui se regroupent autour d'un logement d'abord. Les habitants du 67 émeurent peu à peu le trouble du soutien qui s'est créé à l'ouverture. Les appartements passent à leur esprit et "Un logement d'abord" fait par n'être plus qu'une signature au bas d'un tract rédigé à l'aise ou quatre personnes ou un temps au bas d'une lettre recouvrant la signature du président.



...dans le cadre d'un...

C'est en fait que l'engagement n'est pas un budget, ni des principes tenus au bas de tract et pas davantage des boules ou concerts mélangeant les genres. L'engagement se construit en mettant en avant des idées...

**Manifestation organisée par le C.M.L. et le collectif d'occupation de la place de la Réunion, 2000 personnes en majorité mal-logés y participeront, concrétisation du travail d'élargissement.**

**Le 10 Mai 1990. Avenue Gambetta.**

...des différents pays sous domination économique de la France Algérie, Mali, etc... c'est que c'est la partie de la classe ouvrière de la France qui est le plus durement touchée dans ses conditions de vie par la crise : salaires, logements, santé, etc...

C'est la conscience d'avoir un rôle actif dans la société qui a amené des travailleurs à se révolter contre les conditions de logement qu'ils subissent. Même lorsque la misère tenait en cause la survie immédiate (incendies, accidents mortels, maladies) cela ne suffit pas nécessairement à engendrer la révolte,

pour peu que cette misère soit comprise comme l'ordre normal des choses ou une fatalité. C'est sur la conscience d'être volé, exploité, que naît la révolte. C'est en mettant en évidence, par des actions concrètes le sort que subissent ceux qui produisent les richesses, (travailleurs du bâtiment par exemple) que l'on dévoile la nature même du système. On situe par là, la frontière entre les exploités (ou ceux destinés à l'être) et les exploités.

En opposant les intérêts de ceux qui produisent, à ceux de la bourgeoisie qui tire profit du travail des premiers, un groupe de militants a défini les bases de l'unité et de l'élargissement.

Car une fois les camps clairement délimités, l'élargissement peut s'étendre à l'ensemble de ceux qui n'ont que leur force de travail à vendre pour survivre.

Ainsi, si logiquement se sont des travailleurs actifs qui ont été les premiers à se reconnaître sur ces bases, cela n'a pas constitué une limite.

Bien évidemment, le camp de ceux qui ont intérêt à lutter contre l'exploitation ne se limite pas à ceux qui transforment la matière et se font voler le fruit de leur travail. C'est la bourgeoisie qui fixe notre place dans la société, qui gère au grès de ses intérêts, une masse de main d'oeuvre exploitable. Quelque soit nos statuts : retraités, intermittants, RMistes, actifs, à la production, ou à sa périphérie, chômeurs, notre sort, nos conditions de vie sont liés, et sont fixés par la bourgeoisie.

De toute évidence les Mal-Logés sont ceux qui ont de faibles revenus, qu'ils soient chômeurs ou travailleurs en fixe, français ou immigrés, etc... Et très rapidement, des retraités, invalides, travailleurs au chômage ont rejoint le Comité des Mal-Logés. En revanche ceux qui vivent du travail des autres sont bien logés.

Développer une telle unité, se transforme en rapport de force, non pas qu'il y ait là un quelconque enjeu électoral, ni la possibilité physique d'affronter la police. En revanche la bourgeoisie craint de provoquer une prise de conscience dans le prolétariat qui remettrait en cause la légitimité du fonctionnement capitaliste. Les C.R.S. n'ont pas évacué par la force la place de la Réunion, parce qu'ils ont craint l'émeute dans un quartier de travailleurs, émeute qui risquait de dévoiler le vrai visage du Gouvernement social-démocrate et du coup cristalliser un mouvement uni de travailleurs contre l'exploitation.

Cependant il n'a pas craint quelques jours plus tard de matraquer sévèrement des personnalités. Lorsque les bourgeois déclarent à propos du C.M.L. "Ces gens là cherchent la rupture" ou encore "La "Gauche" est en danger", ils dévoilent leurs craintes de voir des prolétaires prendre conscience qu'ils ne sont pas "exclus" mais bel et bien indispensables à une économie qui les oppresse toujours davantage. Ils craignent de voir des travailleurs ne plus justifier les salaires de misère, la précarité de l'emploi, du logement, le chômage, au nom d'une fatalité, au nom de la nécessaire concurrence entre multinationales. Ils craignent que les

QUI C'EST ?

C'EST LE  
PRINTEMPS !!!



travailleurs prennent conscience que leurs sacrifices ne serviront qu'à enrichir la bourgeoisie et qu'ils n'auront que des coups de matraques lorsqu'ils demanderont le minimum en retour.

Ils ne craignent pas quotidiennement de mettre en péril la vie, la santé d'enfants en les maintenant dans leur taudis. Les accidents, le redéveloppement de maladies graves ou contagieuses tel que la tuberculose, le saturnisme chez les enfants en témoigne. C'est une vaste hypocrisie collective que de parler "des familles", cela ne sert qu'à masquer que la bourgeoisie craint la réaction d'ouvriers organisés si on les place dos au mur.

Or la bourgeoisie ne peut plus se permettre de voir la main d'œuvre ne serait-ce que rechigner à la tâche. Plus la crise avance, plus la bataille de la concurrence est vitale pour les bourgeois, plus ils leur faut pour la gagner, une main d'œuvre docile et prête à sacrifier les acquis sociaux.

## Le rapport de force :

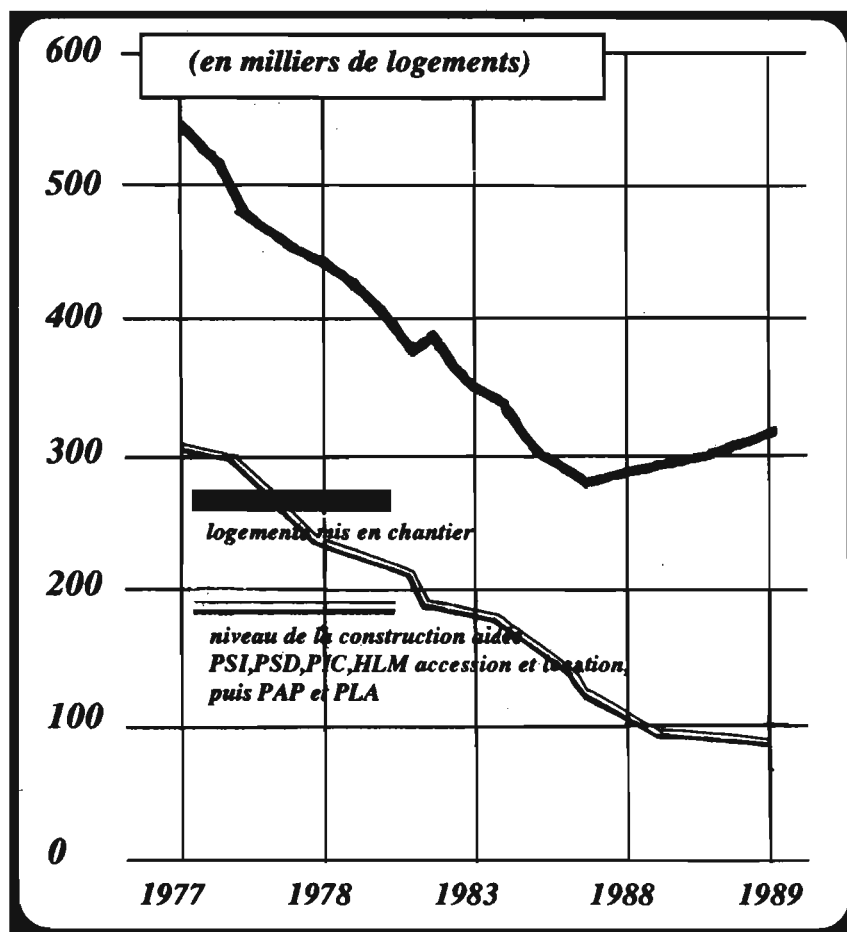
C'est ce rapport là qui dès le départ a protégé la lutte du Comité des Mal-Logés. Si le Gouvernement n'a pas expulsé dès le départ les immeubles du C.M.L. c'est qu'il craignait ce qui a commencé à se produire début Mai 1990 place de la Réunion en réponse à deux expulsions : la cristallisation d'une nouvelle unité entre travailleurs, passant au dessus des divisions qui permettent au système de se maintenir.

En expulsant deux immeubles du C.M.L. le Gouvernement a provoqué ce qu'il craignait lui-même, voir des chômeurs, des actifs, des français, des immigrés, des jeunes et des vieux au coude à coude contre lui. Montrant ainsi que les divisions peuvent se dépasser, et donc que les moyens pour les prolétaires de lutter et d'obtenir des victoires existent.

L'aspect le plus flagrant de ces perspectives d'unités, tient au fait d'avoir vu des immigrés à l'avant garde de la lutte, rompant ainsi avec l'histoire des mouvements sociaux.

L'état des contradictions existantes au démarage même du 67 rue des Vignoles et du C.M.L. se retrouvent sur la place de la Réunion. Le "Soviet" impulsé par les éléments moteurs du C.M.L. et des jeunes squatteurs, mal supporté par les "chéfaillons" blancs du 67 et les professionnels du soutien, semblera faire croire un moment à une résolution de ces divisions dans une pratique euphorisante. Or les contradictions subsistent. Au sein du Comité des Mal-Logés, dans ses assemblées générales quand elles purent se tenir, ces contradictions ont été largement débattues. Même si les discussions n'ont pas permis de résoudre les oppositions, une unité de fonctionnement et de lutte par rapport à la place à toujours su se dégager. Ce qui fut loin d'être le cas du collectif de soutien et des diverses organisations qui le composaient où là le débat a souvent été volontairement

# La construction sociale en recul



**Nombre de logements aides locatifs  
et en accession :  
en 1977 : 200 00, en 1989 : 93 000**

escamoté. L'unité qui s'y dégageait était ce que nous appelons une unité à la baisse faite du plus petit dénominateur commun de regroupements d'intérêts opposés (les pauvres familles à la rue). Ces contradictions ne pouvant de fait se résoudre, elles s'affirmèrent souterrainement, progressèrent, et semèrent durablement une confusion par rapport aux enjeux et aux formes de luttes, ceux-ci finissant par s'opposer dangereusement. La fin de l'occupation du square de la Réunion et l'éclatement en plusieurs pôles le démontrent.

Ce que la place avait pu donner comme illusion de dépassement reste à construire et le débat reste entier pour qu'une unité de classe soit trouvée.

## Un logement décent pour tous :

En revendiquant des logements décents pour tous (les bourgeois, eux en ont) et plus concrètement des H.L.M., le C.M.L. organiserait pour certains le recul des avantages sociaux. C'est à dire qu'il lutterait sur ce que la bourgeoisie finirait par octroyer si on la pousse un peu...

Effectivement il n'y a pas si longtemps, beaucoup refusaient de se voir loger dans des "cages à lapins", situées dans des banlieues dortoirs loin de tout, pour des loyers pas si modérés que ça.

Pour nous aussi l'existence de situations extrêmes de logement ne peut justifier d'accepter des reculs. Accepter des H.L.M. sous prétexte que c'est mieux que rien revient à accepter d'être éternellement battus, de voir sans cesse son niveau de vie baisser sans espoir de voir la tendance s'inverser.

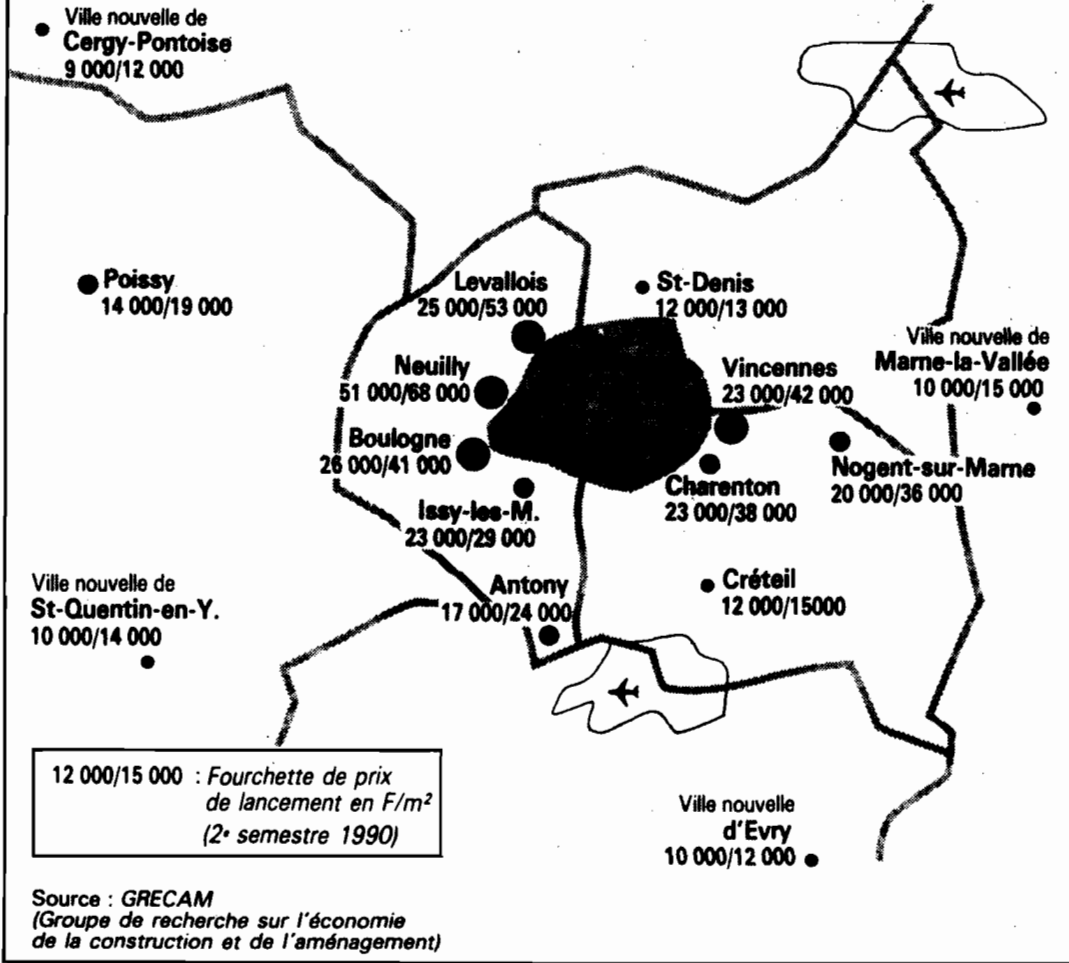
Mais comme l'Etat n'a plus la possibilité de loger à bas prix le prolétariat, (limitation de constructions H.L.M. : en 1981 182000, en 1990 85000, organisation des hausses de loyer dans le secteur aidé et surtout privé), revendiquer des H.L.M. se heurte à la logique capitaliste. En revendiquant des H.L.M., par un biais, le C.M.L. attaque un effet de la crise du système capitaliste : la baisse des revenus des travailleurs. Et en argumentant cette revendication comme le minimum en retour, par rapport aux richesses que nous produisons, c'est la nature même de l'exploitation qui est dénoncée.

La logique du C.M.L. est donc d'unifier des producteurs actifs ou potentiels pour lutter contre l'un des effets de l'exploitation : la dégradation des conditions de logements.

## S'attaquer à la propriété privée du logement ?

Etre propriétaire de logement ne signifie pas que l'on soit exploiteur et inversement être locataire ne signifie pas non plus que l'on soit exploité. D'ailleurs la bourgeoisie se sert de ces conceptions pour diviser les prolétaires.

## Les prix des nouveaux programmes de logements neufs en région parisienne



## Chômeur incendiaire

Un chômeur de La Mulatière, une commune de l'agglomération lyonnaise, ne supportait pas d'être expulsé de l'appartement dont il est le propriétaire, et dont, privé d'emploi depuis plusieurs années, il ne parvenait plus à payer les charges.

Il s'est donc rendu dans une station service, pour y remplir d'essence des bidons et des bouteilles. Revenu chez lui, il a vidé une partie de sa cargaison sur le sol avant de craquer une allumette.

Il s'est ensuite rendu chez son avocat, à qui il reprochait de l'avoir mal défendu. Dans le bureau ne se trouvait qu'une secrétaire à qui il a ordonné, sous la menace d'un revolver de petit calibre, d'évacuer les lieux. Il a ensuite vidé une autre partie de l'essence qu'il transportait, avant de craquer une allumette. Ses pensées s'orientant alors vers le régisseur de son immeuble, il s'est dirigé vers le bureau de ce gestionnaire, mais n'a réussi qu'à incendier le standard téléphonique, et à jeter par les fenêtres un peu de mobilier et des machines à écrire, avant d'être arrêté. Aux policiers, il a déclaré qu'il a situé son action dans le cadre d'un « état de légitime défense ».

J.-P. C. (avec AFP)

## Policier expulsé : suicide 231

Le suicide d'un gardien de la paix de Sartrouville, quelques heures après l'expulsion d'un logement HLM de ce policier, de sa compagne et de leurs quatre enfants, suscite une violente réaction de la CGT-Police : « Ce père de quatre enfants qui connaissait des difficultés pécuniaires a été jeté à la rue par un commissaire de police et un huissier alors que ces difficultés étaient en voie de règlement. A aucun moment le maire de Sartrouville n'a voulu prendre en compte la gravité et l'urgence de la situation de cette famille. » L'expulsion « s'est effectuée en l'absence du père, alors que la mère était seule avec le plus petit de ses 4 enfants », précise un conseiller municipal communiste de Sartrouville. Selon lui, la femme et les 4 enfants ont été hébergés par la Croix Rouge



Ainsi nombres de propriétaires occupants se croient nantis, du fait de leur statut, alors que beaucoup ne sont pas sûrs de pouvoir rembourser les prêts qu'ils ont du contracter. Dans ce cas le titre de propriété n'est qu'un bout de papier qui ne reflète pas la réalité. En fait seule une infime partie de la population propriétaire se range clairement du côté de la bourgeoisie (entre 100 et 200.000). Propriétaires, bailleurs d'un nombre important de logements, mais qui également, spéculent sur les terrains à bâtir, ou possèdent des entreprises de construction. En revanche le bourgeoisie oppose les soi-disant intérêts de 60% de propriétaires aux 40% de locataires alors que de toute évidence il n'y a pas 60% d'exploiteurs et 40% d'exploités.

Attaquer la propriété privée du logement, donc d'une marchandise ne dévoile qu'une conséquence de notre exploitation. C'est la propriété privée des moyens de production (machines, entreprises, etc...) qui permet à la bourgeoisie de payer les travailleurs infiniment moins que l'équivalent des richesses qu'ils ont produits. Une fois ce vol effectué, un travailleur peut très bien devenir propriétaire d'une marchandise, son logement par exemple. Il n'en est pas moins exploité, puisqu'il lui aura fallu produire x fois la valeur équivalent à son logement pour en devenir propriétaire.

## S'attaquer à la spéculation?

Prendre la question du logement uniquement sous l'angle de la spéculation, particulièrement dans les gros centres villes, ne dévoile pas davantage la nature de l'exploitation.

Paris, le centre des villes assez importantes, hormis quelques îlots dont les ouvriers n'ont pas encore été chassés, sont beaucoup trop chers pour les travailleurs, mais aussi pour les classes moyennes et pour la petite bourgeoisie. (83 % de la population française n'a pas les moyens financiers de se loger à Paris intra-muros, dans les logements neufs ou réhabilités).

Dans les centres des villes, qui sont des pôles économiques, les bourgeois achètent très cher le privilège de pouvoir se loger au centre des activités. La rareté du terrain disponible crée un problème d'offre et les prix flambent. Mais c'est avec l'argent volé sur notre travail, la plus value extraite sur les ouvriers, au niveau mondial, que les bourgeois s'échangent ces logements. Le prix des logements à Paris, dans les centres villes, n'ont pas une valeur complètement irrationnelle mais correspondent à ce que l'on vole aux travailleurs.

Ce qui est délirant dans les barèmes pratiqués au sein des centres villes, c'est le prix de l'exploitation de l'ensemble des travailleurs qui apparaît au travers des opérations spéculatives. Ceux, petits bourgeois, qui n'arrivent pas à exploiter suffisamment se voient aujourd'hui évincés par les plus gros d'un marché juteux.

Ainsi nombres de propriétaires occupants se croient nantis, du fait de leur statut, alors que beaucoup ne sont pas sûrs de pouvoir rembourser les prêts qu'ils ont du contracter. Dans ce cas le titre de propriété n'est qu'un bout de papier qui ne reflète pas la réalité. En fait seule une infime partie de la population propriétaire se range clairement du côté de la bourgeoisie (entre 100 et 200.000). Propriétaires, bailleurs d'un nombre important de logements, mais qui également, spéculent sur les terrains à bâtir, ou possèdent des entreprises de construction. En revanche la bourgeoisie oppose les soi-disant intérêts de 60% de propriétaires aux 40% de locataires alors que de toute évidence il n'y a pas 60% d'exploiteurs et 40% d'exploités.

Attaquer la propriété privée du logement, donc d'une marchandise ne dévoile qu'une conséquence de notre exploitation. C'est la propriété privée des moyens de production (machines, entreprises, etc...) qui permet à la bourgeoisie de payer les travailleurs infiniment moins que l'équivalent des richesses qu'ils ont produits. Une fois ce vol effectué, un travailleur peut très bien devenir propriétaire d'une marchandise, son logement par exemple. Il n'en est pas moins exploité, puisqu'il lui aura fallu produire x fois la valeur équivalent à son logement pour en devenir propriétaire.

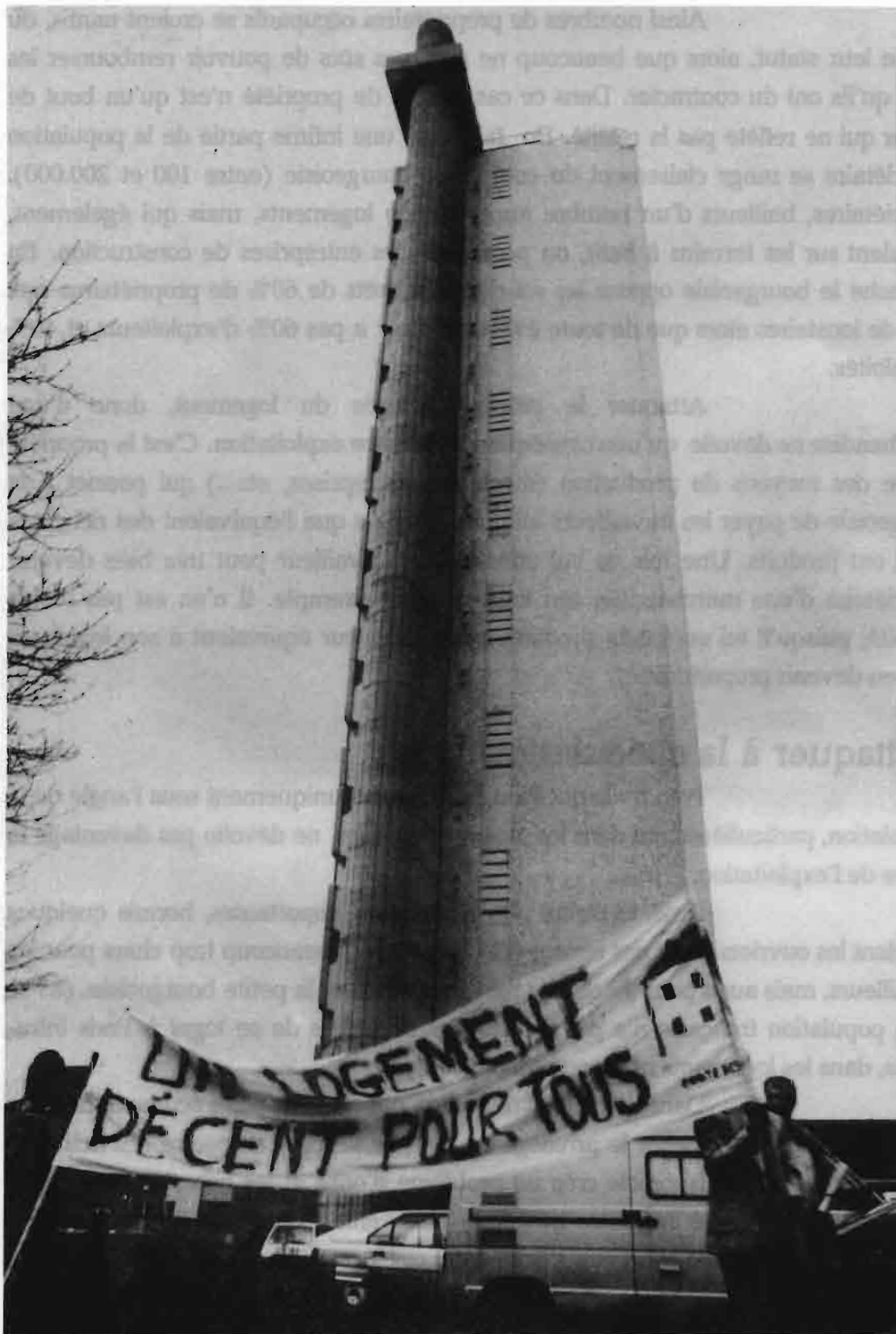
## S'attaquer à la spéculation?.

Prendre la question du logement uniquement sous l'angle de la spéculation, particulièrement dans les gros centres villes, ne dévoile pas davantage la nature de l'exploitation.

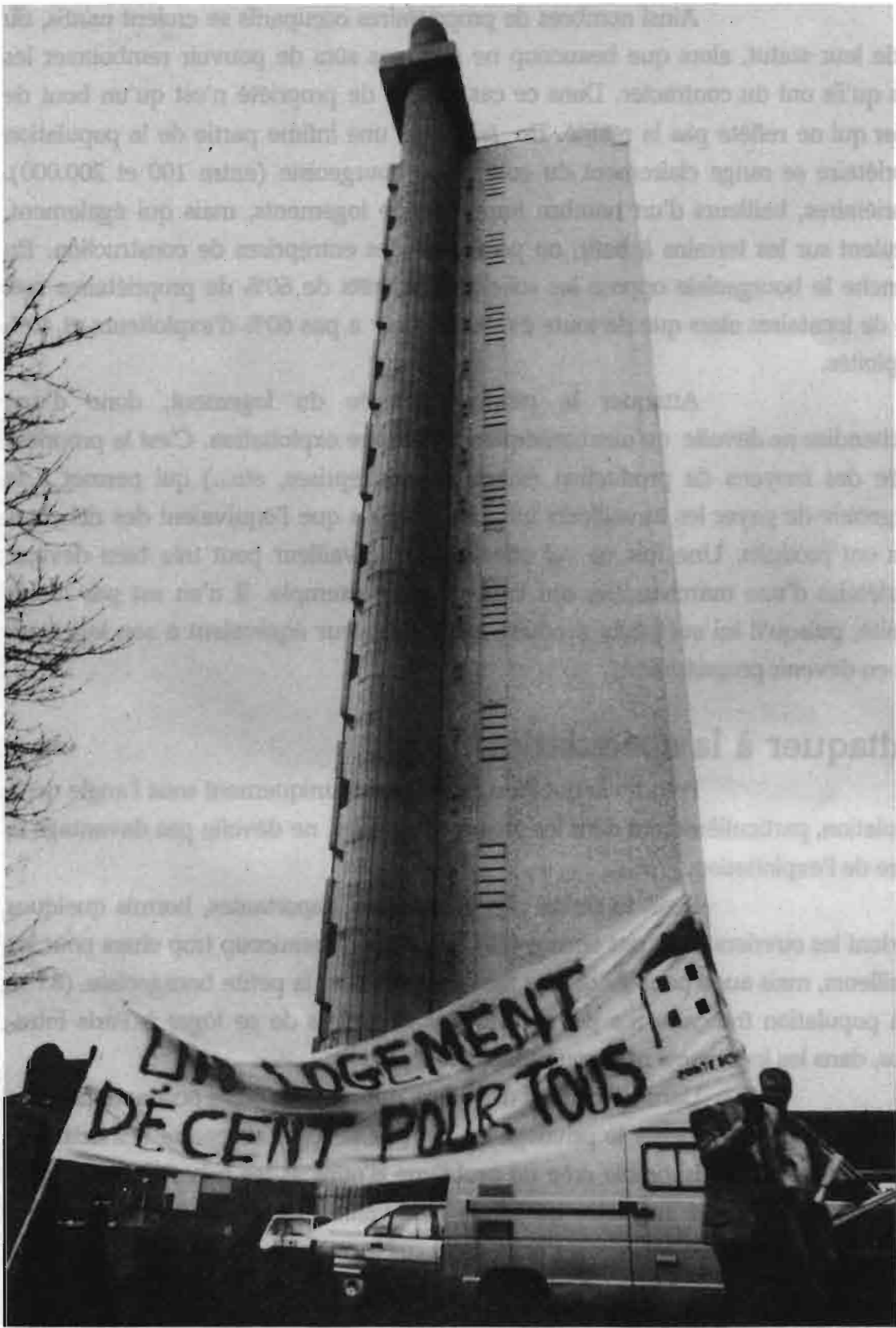
Paris, le centre des villes assez importantes, hormis quelques îlots dont les ouvriers n'ont pas encore été chassés, sont beaucoup trop chers pour les travailleurs, mais aussi pour les classes moyennes et pour la petite bourgeoisie. (83 % de la population française n'a pas les moyens financiers de se loger à Paris intra-muros, dans les logements neufs ou réhabilités).

Dans les centres des villes, qui sont des pôles économiques, les bourgeois achètent très cher le privilège de pouvoir se loger au centre des activités. La rareté du terrain disponible crée un problème d'offre et les prix flambent. Mais c'est avec l'argent volé sur notre travail, la plus value extraite sur les ouvriers, au niveau mondial, que les bourgeois s'échangent ces logements. Le prix des logements à Paris, dans les centres villes, n'ont pas une valeur complètement irrationnelle mais correspondent à ce que l'on vole aux travailleurs.

Ce qui est délirant dans les barèmes pratiqués au sein des centres villes, c'est le prix de l'exploitation de l'ensemble des travailleurs qui apparaît au travers des opérations spéculatives. Ceux, petits bourgeois, qui n'arrivent pas à exploiter suffisamment se voient aujourd'hui évincés par les plus gros d'un marché juteux.



Requisition de H.L.M. à Bagnole. La lutte continue.  
Le 16 Mars 1991



Réquisition de H.L.M. à Bagnolet. La lutte continue.

Le 16 Mars 1991

Les classes moyennes et la petite bourgeoisie ont intérêt à voir la spéculation se faire moins brutale, mais ce type de contradiction ne peut aller très loin, car la grande bourgeoisie, celle qui décide, a elle un intérêt vital à favoriser la spéculation immobilière même si les rapports de force qu'elle crée entre capitaux ne sont pas bien vécus par certains capitalistes. De tout temps la petite bourgeoisie a essayé de détourner les luttes pour le droit à un logement vers la dénonciation de la spéculation à Paris, et l'histoire a montré le danger pour les prolétaires de s'unir à la petite bourgeoisie, car le sens de sa lutte c'est d'obtenir un plus grand partage du gâteau sur notre dos. Elle cherchera, dès un rapport de force établi, la conciliation avec le pouvoir, défendant ses propres intérêts, sacrifiant le moment venu celui des travailleurs. (Nous revenons plus loin dans la brochure sur cet aspect.)

## La réquisition populaire de H.L.M. vides :

La réquisition de logements H.L.M. est la forme d'action qui exprime le plus clairement les revendications du C.M.L., puisque cela revient à prendre ce que nous demandons : rien de plus que nos droits. C'est donc l'occasion également de re-situer la lutte comme un affrontement direct et concret. De plus, en s'attaquant aux H.L.M., le C.M.L. met le doigt sur la responsabilité de L'Etat quant aux conditions de logements.

En prenant l'initiative, en s'installant dans des logements vivables et non des taudis à rénover ou aménager, on se place en situation avantageuse pour continuer la lutte. Des bas loyers (environ 20% du S.M.I.C.) sont envoyés aux Offices de H.L.M. parce qu'il s'agit de signifier à la population que la lutte du C.M.L. n'est pas de s'attaquer à la propriété privée des marchandises, puisque le rapport de force politique et organisationnel ne le permet pas dans le cadre de la société actuelle. Mais c'est surtout le cadre dans lequel les réquisitions s'inscrivent : luttés de producteurs contre la baisse des revenus, qui lui donne un contenu radical.

D'autres réquisitions ont été menées dans d'autres contextes sans provoquer une telle conflictualité. Des réquisitions ouvrières de logement avaient déjà eu lieu dans l'histoire récente et plus spécialement à Lyon en 1986, mais elles se limitaient à dénoncer les quotas racistes dans les attributions de logements H.L.M..

## Les attaques diverses contre le C.M.L.

Le C.M.L. au cours de son développement a été l'objet de nombreuses attaques, qui si elles ne l'ont pas détruit, l'ont affaibli, et ont considérablement freiné son développement.

La Mairie de Paris et le Gouvernement Socialiste par le biais de la police et des médias ont toujours cherché à enfermer le Comité des Mal-Logés

Concrétisation d'une forme d'attaque contre le C.M.L. . La personnalisation par la presse (d'un individu qui s'y complait) afin de nier le caractère collectif de la lutte.

Babar, un des porte-parole du Comité, vit dans un squatt rue des Cigoles



## Le Comité des mal logés

Créé en 1988, le Comité regroupe aujourd'hui un millier de familles à la recherche d'un logement depuis des années. Toutes sont prioritaires sur les listes HLM (enfin l'étaient jusqu'à ce qu'un arrêté officiel récent efface l'existence de ces listes d'attente) le noyau dur du Comité aide les familles à constituer un dossier et joue le rôle de porte-parole des membres auprès des mairies d'arrondissement et de l'Office des HLM.

Le Comité est la bête noire de l'office des HLM.

« Il y a des milliers de logements vides que les HLM refusent de louer. Et pendant ce temps-là, des familles entières restent à la rue ou dans des taudis comme celui-ci. » La tactique du Comité est simple et efficace. Les membres se regroupent à une bonne centaine devant des logements vides et y logent des familles en prenant garde de les y maintenir 48 heures. Passé ce délai, il est beaucoup plus délicat d'expulser les gens. Ensuite le Comité prend bien soin de payer chaque mois à l'Office un loyer qu'il estime raisonnable (800 francs par exemple) afin de démontrer sa bonne volonté : leur action n'est pas une apologie du squatt, mais la volonté de rendre accessible les logements dits « sociaux ».

Plutôt efficace, le Comité. Il faut dire que Babar est un habile médiateur dans les mairies des arrondissements où le Comité intervient ( 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>) il a ses entrées. La raison de sa popularité du côté des pouvoirs publics est peut-être simple : au milieu de cette population « louche » qu'est le Comité (Blacks essentiellement, minorités en tout genre) Babar, grand blond aux yeux bleus, courtois, souriant et impassible, est un interlocuteur auquel les pouvoirs publics peuvent s'accrocher pour ne pas couper totalement le contact avec un flot grandissant d'exclus et de mécontents qui leur fait peut-être plus peur lorsqu'il est incernable.

**Elise Fontenaille**

**Photos Christophe Casa-Zza**

### PRECISION *Lib' 30/1/80.*

A la suite des déclarations de Jean-Baptiste Eyraud sur le « seuil de tolérance » (voir *Libération* du 27 janvier), le Comité des mal-logés précise qu'il n'a jamais pris position sur cette question et que Jean-Baptiste Eyraud a donc pris position à titre personnel.

## POUR MOI, LE SEUIL

• Le seuil de tolérance, c'est quoi pour vous ? •  
Interrogées par téléphone, différentes personnalités donnent leur point de vue.

● Jean-Baptiste Eyraud, du Comité des mal logés : « C'est une réalité sur le plan économique, un fantasme sur le plan culturel et sociologique. Il est évident que la France et les pays occidentaux n'ont pas les moyens d'accueillir toutes les populations pauvres du monde. Tout dirigeant d'Etat cohérent sera obligé un jour de bloquer l'immigration des pays pauvres. Mais je ne suis pas d'accord avec la façon dont les pays riches traitent les pays pauvres ; c'est quand même un peu eux la cause de leur délabrement économique... Mais tant que les immigrés n'auront pas le droit de vote, les potentats locaux pourront toujours décider ce qu'ils veulent et, en particulier, favoriser cet électoral qui se replie sur les valeurs nationalistes et d'extrême droite. »

*LIBERATION 27/1/80*

dans un problème relevant strictement de l'immigration. Ils ont fait leur possible pour réduire le C.M.L. à un Comité d'immigrés. Des français (blancs) furent rapidement relogés, d'autres subirent des pressions policières. Si finalement ce type d'attaques n'a pas empêché le C.M.L. de vivre, c'est le contenu de sa propagande, ses revendications, qui lui ont permis de devenir une structure de lutte pour tous les travailleurs même si sa composition est majoritairement immigrée.

Très vite, en Juin 1988, le Gouvernement de "Gauche" s'est refusé à employer une répression qui risquait de se retourner contre lui. L'enjeu n'étant plus d'empêcher une agitation incontournable, mais de peser sur les contradictions du mouvement, en vue de l'orienter, le freiner, éventuellement s'en servir et le réduire le moment venu.

Les principales attaques ce sont faites simultanément dans deux sens : d'une part lors des dernières réquisitions et quelques mois durant avant les expulsions du 2 Mai 1990, noyer l'impact réel du C.M.L. en le surmédiatisant (avec l'aide des journalistes) en cherchant à détourner le sens de sa lutte, tantôt contre la gestion Chiraquienne, tantôt strictement contre la spéculation à Paris, ou développant l'idée de charité comme palliatif aux problèmes de logement. Il s'agissait pour le Gouvernement de donner la possibilité aux organisations qui lui sont proches et à son collaborateur (cela est défini au cours de cette brochure) au sein du C.M.L., de reprendre l'initiative et la direction de la lutte. En exemple l'occupation de la rue Keller qui avait été, en réunion, refusée par les membres du C.M.L. tombait à point pour détourner la responsabilité de l'Etat. Les responsables de cette "opération", malgré ce refus, se sont empressés de distribuer des tracts, faits en douce, signés du Comité des Mal-Logés. C'est à partir de cette intervention, très médiatisée bien sûr, sur des logements privés que sont réapparus les discours préconisant une meilleure défense de la propriété privée du logement aboutissant après quelques mois à l'adoption de l'article 61 du code de procédure civile, excluant les occupants sans droit ni titre du bénéfice de la loi d'hiver.

D'autre part, à coup d'opérations orchestrées (campement rue de Tourville, grève de la faim devant la Mairie du 10<sup>ème</sup>, et donc occupation du 5 rue Keller), à coups de manigances auxquelles des arrivistes ont prêté leur concours actif, le Gouvernement a cherché à faire croire aux membres du C.M.L. que l'économie d'une structure stable et organisée pour lutter était possible. Ainsi petit à petit, il a réussi à favoriser au sein du Comité des Mal-Logés un point de vue pronant le clientélisme voir l'individualisme.

C'est une fois l'unité du C.M.L. bien entamée que le Gouvernement crut pouvoir employer la répression ce 2 Mai 1990.

dans un problème relevant strictement de l'immigration. Ils ont fait leur possible pour réduire le C.M.L. à un Comité d'immigrés. Des français (blancs) furent rajoutés à ces listes d'autres subirent des pressions policières. Si finalement ce type d'attaques n'a pas empêché le C.M.L. de vivre, c'est le contenu de sa propagande, ses revendications, qui lui ont permis de devenir une structure de lutte pour tous les travailleurs même si sa composition est majoritairement immigrée.

Tous vifs, en Juin 1988, le Gouvernement de "Gauche" s'est refusé à employer une répression qui répugne de se retourner contre lui. L'angoisse n'était plus d'empêcher une agitation incontrôlable, mais de prouver aux travailleurs de l'immigration en vue de l'obtenir la même reconnaissance que les



choix en face du danger de la loi d'iver. D'autre part, à coup d'opérations organisées (comproment une de Touailles, greve de la nuit devant le Musée du 10<sup>ème</sup>, et dans occupation du 2 rue Keller), à coups de manœuvres auxquelles des activistes ont prêté leur concours actif.

Ce gros plan démontre l'importance politique que l'Etat accorde aux conditions de logement des prolétaires et au C.M.L. . .

**Le 3 Mai 1990. Place de la Réunion.**

Cherchons voir l'individualisme. C'est une fois l'unité du C.M.L. bien établie que le Gouvernement est parvenu à employer la répression ce 3 Mai 1990.





## Les expulsions du 2 Mai :

Malgré l'occupation policière du quartier et la dispersion pratiquée volontairement par la Préfecture des expulsés aux quatre coins de la Région Parisienne, l'expérience acquise au sein du Comité des Mal-Logés depuis plus de trois ans permit le regroupement au pied du 67, dans la journée même. Ce regroupement fut constitué de tous les expulsés et de leur soutien le plus immédiat (les membres du C.M.L. non expulsés et disponibles, les jeunes squatters qui ont toujours soutenu ses pratiques, et les habitants du quartier sensibilisés depuis longtemps par le travail de propagande de celui-ci). C'est parce que le C.M.L. est le lieu central d'organisation d'occupants et d'immeubles en lutte qu'il a réussi à faire vivre concrètement la solidarité et l'unité entre Mal-Logés.

C'est pourquoi la place de la Réunion a pu être occupée immédiatement, malgré l'état de siège du quartier imposé par la Préfecture.

Au bout d'une semaine les directions des diverses associations, organisations syndicales et politiques se prononcent pour la légitimité de la lutte menée par le C.M.L., pour le relogement des familles expulsées. Ces prises de positions sont pour une grande part le résultat de plus de trois années de lutte précédant l'expulsion du 92 rue de la Fontaine au Roi et du 67 rue des Vignoles. Ainsi ce sont bien des structures locales ou de bases qui ont imposé à leur directions nationales ou parisiennes de soutenir cette lutte de la place, car elles connaissaient le C.M.L. Individuellement ces gens, militants ou adhérents se sentirent concernés par la situation globale du logement des travailleurs en Région Parisienne illustrée très concrètement sur cette place occupée.

C'est l'aspect "solidarité de lutte" qui est dominant les deux premières semaines : Collectif d'Occupation de la place, où les militants, les habitants du quartier et les expulsés se sont naturellement retrouvés côte à côte, avec les militants qui n'avaient pas attendu les consignes de leurs responsables.

Plus que les réquisitions, méthode de lutte, c'est l'indépendance du C.M.L. qui est le plus attaquée. Le plus important à détruire pour la bourgeoisie, c'est l'idée que les travailleurs puissent s'unir, s'organiser eux mêmes, défendant leurs propres intérêts. Et dans cette optique elle a malheureusement de nombreux alliés conscients ou non. On l'a vu lors de l'occupation de la place, les organisations qui composaient le Comité de Soutien peuvent se mettre en avant de la lutte jusqu'à prendre physiquement des risques face aux C.R.S., jusqu'à envisager de réquisitionner des logements H.L.M. pour peu qu'elles aient, au travers de cet engagement la direction de la lutte et l'opportunité de dénaturer le contenu du combat. Cela a été le sens de leur soutien, matériel et politique. Parallèlement ils ont impulsés en concurrence les tentes installées devant la Mairie du 19<sup>ème</sup> et au Sacré Coeur durant l'occupation de la place. Dans ces entreprises les principaux acteurs négatifs du soutien : le P.C.F., Emmaüs, L.C.R., L.D.H., C.F.D.T., etc... ont fait

# Les expulsions du 2 Mai



répétitionner des logements H.L.M. pour qu'elles aient, au travers de cet engagement la direction de la lutte et l'opportunité de débattre le contenu du combat. Cela a été le sens de leur soutien, matériel et politique. Parallèlement ils ont

**L'occupation du square de la Réunion du 2 Mai 90 au 30 Septembre 90.**  
 Cœur durant l'occupation de la place. Dans ces entreprises les principaux acteurs négatifs du soutien : le P.C.F., Emmaüs, L.C.R., I.D.H., C.R.D.T., etc... ont fait

cause commune car ils ont tous eu intérêt et on encore intérêt à déstructurer le Comité des Mal-Logés. Ils sont pour la plupart complices du Gouvernement et donc de sa politique sur le logement, car ils ne remettent pas en cause la logique capitaliste. Durant l'occupation du square de la Réunion le C.M.L. a toujours pu imprimer ses principes de lutte (non sans affrontements) à l'intérieur d'une gestion matérielle et politique qui lui échappait peu à peu sous la pression des organisations et autres sus-citées. Ces derniers créèrent une autre structure, afin d'imposer :

-D'une part la manifestation de la honte du 16 Juin 1990 où le P.S., Parti des expulseurs serait présent.

-D'autre part un discours où l'on ne parlait plus de travailleurs en lutte pour leur droit au logement mais de pauvres familles à la rue.

Cette structure se situait bien en dehors de celle mise en place par les membres du C.M.L., où les principes de l'autonomie de la lutte étaient défendus par beaucoup.

C'est bien dans cet esprit, que l'Abbé Pierre, figure si combien médiatique d'Emmaüs, a été mis en avant de manière outrancière lors de cette lutte.



Durant cette période ce camion en tête de chaque manifestation symbolisera l'autonomie, la détermination des membres du C.M.L.

**Le 10 Mai 1990.**

# La journée des exclus

Environ cinq mille personnes ont manifesté, samedi 16 juin à Paris, de la place de la République au Châtelet, pour protester contre les expulsions dans la capitale. L'abbé Pierre a lu la lettre ouverte qu'il venait d'adresser au premier ministre et au maire de Paris. Dimanche 17 juin, il participait, à l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime), au « Grand-Jury RTL-le Monde » et il devait être reçu lundi 18 à l'Élysée par le président de la République.

Venus de Belleville, de Ménilmontant, de Charonne et de la Goutte-d'Or, de la place de la Réunion, des marches du Sacré-Cœur ou du parvis de la mairie du dix-neuvième, ils ont quitté leurs squats, leurs campements ou leurs quartiers pour se rassembler place de la République et gagner, ensemble, le Châtelet. Une « manif » sous le soleil qui a regroupé, samedi 16 juin, plus de cinq mille personnes sur le thème : « Relogement des expulsés. Pas d'expulsions sans relogement ».

On avait pour l'occasion laissé aux vestiaires les traditionnels masques, déguisements, musiques qui animent généralement ce genre de manifestation. On jouait grave et sérieux. Ils étaient tous là. Ceux qui, depuis le début, à l'appel du Comité des mal-logés se battent au côté de la soixantaine de familles africaines et maghrébines expulsées de ces vieux immeubles parisiens, tout de guingois, promis aux bulldozers de la rénovation et ceux qui avaient pris le train en marche.

Il y avait les vieux habitués, blanchis et ridés, le temps passe si vite, qui année après année battent le macadam parisien. Il y avait aussi ceux qui, pour la circonstance, ont éprouvé le besoin de descendre dans la rue, comme cette responsable de l'Armée du salut. Et puis, sagement alignés, en rangs serrés, les gros bataillons de la place du Colonel-Fabien, formant le principal de la troupe. Il y avait, enfin, Henri Malberg, président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville, Alain Krivine (chemise ouverte), Roland Castro, l'architecte de « banlieue 90 » (veste rose framboise), l'éternelle bicyclette de Mouna, Harlem Désir et sa superbe garde noire, bon chic bon genre, à des années lumière de ces pauvres Maliens et Mauritaniens, toujours à la recherche d'un trois-pièces cuisine et placés en tête du cortège.

On se réunit donc en compagnie des unions départementales de la CGT, CFDT et FEN. Mais aussi du MRAP, de la LICRA et du PS. Un quarteron de Verts de l'Île-de-France apporte sa touche à l'union de la gauche retrouvée. « Une unité rarement réalisée par les temps qui courent », constate Alain Krivine, qui ajoute : « C'est l'épreuve de force avec le maire de Paris et le gouvernement, qui ont les moyens



*d'intervenir pour faire cesser la situation insupportable des expulsés. De l'argent, il y en a : combien a coûté l'intervention de l'armée française au Gabon ? »*

La foule grossit, se range sous ses banderoles, piétine en dénonçant la « spéculation », la « hausse des loyers » et la « loi Méhaignerie ». Elle réclame, bien sûr, « le droit au logement pour tous ». Autour, on vend les derniers numéros du *Bolchevik*, de *l'Avant-Garde*, du *Libertaire*, et de *Socialisme international*. « Ça fait chaud au cœur de voir autant de monde », lance Henri Malberg, qui précise : « Expulser des gens sans les reloger, c'est moyenâgeux. La force qui se lève aujourd'hui ne va cesser de grandir. » Et il précise : « Le maire de Paris et le préfet, représentant du gouvernement, doivent arrêter de se renvoyer la balle à propos des logements dans la capitale. »

Soudain, surprenant tout le monde, une voiture débouche à la hauteur du boulevard Saint-Martin. En descend un petit homme noir assis et caché par un halo de caméras, de photographes et de micros. L'abbé Pierre grimpe dans un camion brinquebalant des compagnons d'Emmaüs. Et protégé de la meute par le pare-brise, il lit la longue lettre qu'il vient d'adresser à « Michel Rocard, premier ministre, et à Jacques Chirac, maire de Paris » sur la situation des mal-logés dans l'Hexagone (voir encadré). Le brave abbé, qui n'a plus d'âge, s'est souvenu qu'il avait été, lui aussi, un squatter. Un de ces sans-logis qui, à midi, ne savent pas où ils coucheront le soir. Sa lecture achevée, il quitte la place de la République. Aussi seul qu'il était arrivé.

Et le cortège s'ébranle. On crie : « Expulsions, ça suffit ! », on scande : « Stop à la spéculation ! », on clame : « Solidarité immi-

grés ! », on répète, haut et fort, à la suite de la CGT : « Chirac, Rocard, on veut vivre à Paris ! ». Des pancartes coléreuses exigent : « Assez de zaccage ! », d'autres affirment : « La rénovation publique pour nous loger, pas pour nous vider ! ». Bref, sous le ciel bleu, on s'avancait tranquillement vers le Châtelet.

## « Allez chercher l'abbé Pierre »

C'est alors qu'une immense banderole barre le boulevard Saint-Martin : « Délégés, délogeurs, la manif de la honte ». Ce sont les « ultra-gauches » venus des bicoques squattées ou occupées de l'est parisien. Rageurs, vêtus de noir, le visage parfois caché par un foulard, postés juste avant le théâtre de la porte Saint-Martin, ils se souviennent des heurts récents et violents qui les ont opposés à la police. A l'arrivée du cortège, ils hurlent : « Socialos, des logements » et sifflent les contingents communistes, solides et indifférents.

Mais on avait encore rien vu. En effet, regroupé derrière sa banderole, un mince commando du Parti socialiste, emmené par les députés de Paris, MM. Daniel Vaillant, Jean-Michel Cambadélis et Jean-Marie Le Guen, et les conseillers de Paris, M<sup>me</sup> Gisèle Stiévenard et M. Jean-Yves Autexier, s'approche. Une pluie de pots de yaourt et de crème vides s'abat brutalement sur les hommes à la

rose. « Barrez-vous, barrez-vous ! », scandent les assaillants. Ils se jettent sur la chaussée, lancent violemment des sacs poubelles bien garnis sur les socialistes parisiens. Aux cris de : « Retournez à Matignon ! », « Joxe ça suffit ! », « P comme pourri, S comme salauds ! », ils tentent de les exclure de la manifestation. Pleuvent les injures à l'égard du chef de l'Etat. Puis viennent les coups. On brise une pancarte. Les libertaires sont maîtres du pavé. MM. Jean-Marie Le Guen est blanc. Il transpire beaucoup. M. Daniel Vaillant murmure : « Allez chercher l'abbé Pierre, vite, vite ! » Mais rien n'y fait. Poussés, bousculés, les socialistes sont expulsés du cortège. Mais ils reprendront leur place. Anonymes, sans banderoles. A aucun moment le service d'ordre de la manifestation n'est intervenu...

Après cette « conduite de Grenoble », nul autre incident ne troubla la journée. A 17 heures, place du Châtelet, l'ordre de dispersion est lancé. Alors que les enfants oubliés de Bamako ou de Nouakchott regagnaient leurs tentes sur les hauteurs de la capitale, à quelques mètres d'eux, une soixantaine d'hommes et de femmes étaient couchés sur le bitume de l'avenue Victoria, face à la maison commune. Ils protestaient contre le plan anti-sida récemment annoncé par la mairie. Décidément, ce samedi 16 juin, était, à Paris, la journée des exclus.

JEAN PERRIN

Bien que n'ayant jamais "couvert" l'occupation de la place de la Réunion, ce journaliste du "Monde", que nous n'avons jamais rencontré, a bien senti avec le peu d'éléments qui étaient en sa possession, les contradictions autour de notre lutte et les enjeux de cette manif.

## Le rôle des "souteneurs" professionnels : étouffer la lutte :

### L'Abbé Pierre et les Emmaüs :

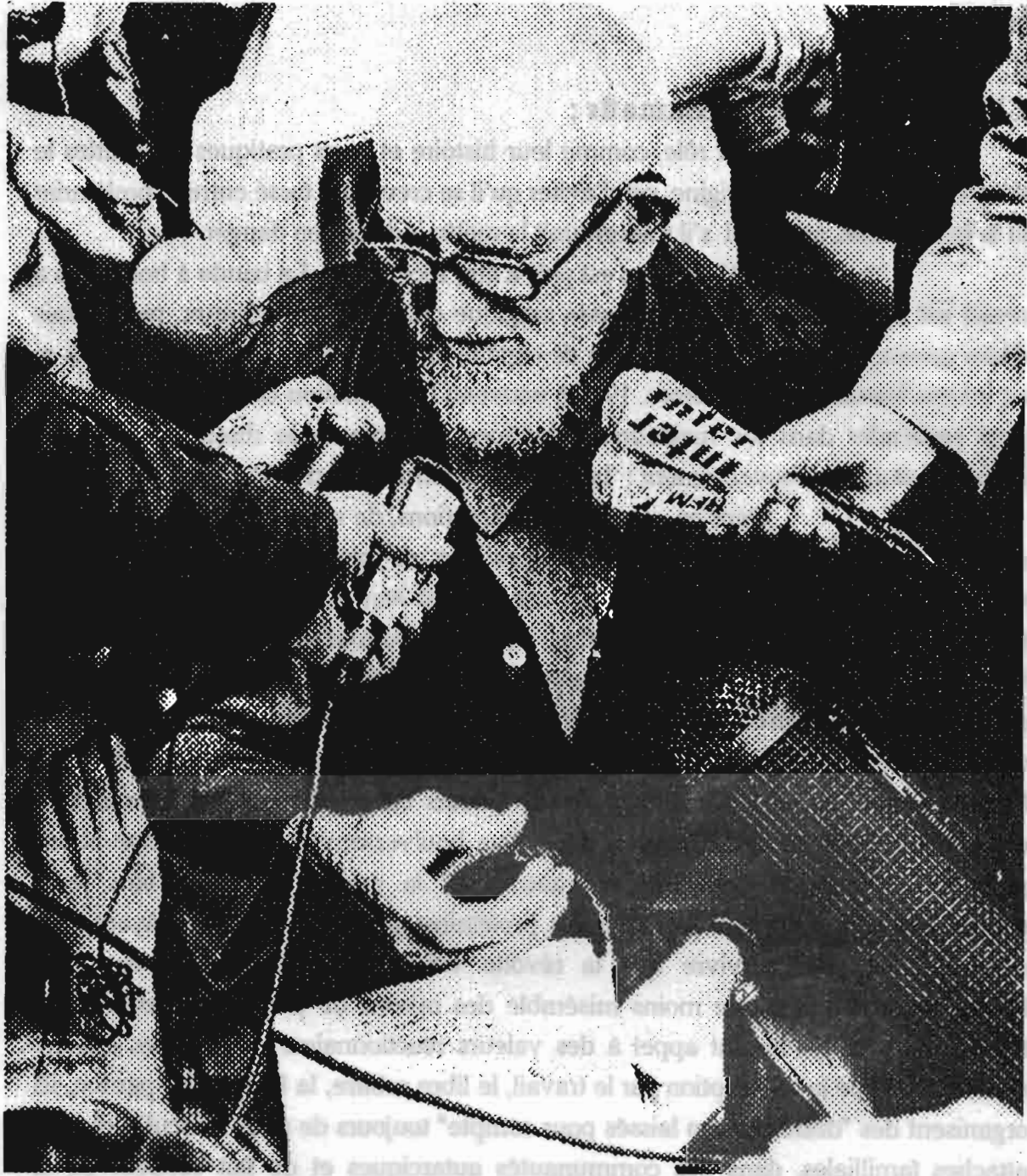
Leur rôle, comme leur histoire et leurs pratiques constantes le démontrent depuis leur origine, est d'éviter qu'il se creuse un fossé entre le prolétariat et la bourgeoisie, fossé qui s'il s'accroissait la mettrait de fait en danger. -

1945, le pays est prêt à être reconstruit. La bande à bourgeois a réussi son cyclique tour de passe-passe magique qui vise à transformer, par le biais d'une guerre, sa perte d'accumulation de capital, en marchés à nouveau réouverts et en misère humaine grandissante. 1945 à nouveau l'exploitation du monde du travail peut reprendre dans les meilleures conditions. Et comme le disait le camarade Maurice, alors au Gouvernement : "la grève c'est l'arme des trusts".

Dans ce contexte de restrictions, de rationnement, de précarité absolue que connaissait des centaines de milliers de prolétaires, des luttes et des mouvements sociaux apparaissent, qui connaîtront leur apogée et finalement leur écrasement dans les années 1951-1958. Au milieu de tous ces prolétaires, qui soit tentent de s'organiser et de lutter, soit se replient dans une soumission à la fatalité diabolique de la misère, l'Abbé Pierre ex-député et d'autres prêtres lancent les communautés de survie, les chiffonniers d'Emmaüs. Dans un environnement de bouillonnement social où beaucoup de travailleurs encore croyaient à la possibilité d'une reconquête de leurs droits et donc d'un bouleversement social, l'Abbé et ses premiers compagnons viennent se vautrer sur la misère. Il s'agit dans leurs conceptions d'éviter à tout prix que des prolétaires pris à la gorge et n'ayant plus d'autre choix pour survivre que la révolte voire la révolution, trouvent dans l'organisation d'une survie moins misérable des raisons de patienter et de ne pas franchir le pas. En faisant appel à des valeurs réactionnaires considérées comme nobles telles que la rédemption par le travail, le libre arbitre, la bonté et le pardon, ils organisent des "désérités ou laissés pour compte" toujours de sexe masculin et sans attaches familiales, dans des communautés autarciques et de fait coupées de la réalité sociale.

Ce sont ces communautés qui leur permettent de structurer des zones de survie en 1954, dans les environs immédiats des quartiers les plus dévastés et touchés par la crise (ce sont de véritables villages de tentes installés dans des terrains vagues) appelant la bourgeoisie, les classes moyennes et les ouailles de toutes les paroisses de France à soulager un peu de misère afin d'éviter l'explosion. Emmaüs n'est rien d'autre qu'un rouage critique mais intégré du système capitaliste. Auparavant, certains travailleurs mal-logés ayant connaissance de l'ordonnance du 19 Octobre 1945 instituant le droit de réquisition des logements vacants au profit des sans logis, mais qui était restée quasiment sans application dans certaines grandes

La tôle des "souteneurs" professionnels : étouffer la



attaches familiales des communautés autochtones et

Ce sont ces communautés qui leur permettent de structurer des zones de survie en 1954, dans les environs immédiats des quartiers les plus dévotés et touchés par la crise (ce sont de véritables villages de tentes installés dans des terrains vagues) éprouvant la pression des gouvernements et les ouailles de toutes les parcelles.

**Le brave berger dans la tourmente;**  
**Mai 1990. Place de la Réunion.**

Enfin n'est rien d'autre qu'un rouage cédé mais intégré au système capitaliste. Auparavant, certains travailleurs mal-logés ayant connaissance de l'ordonnance du 19 Octobre 1982 instituant le droit de réquisition des logements vacants au profit des sans logis, mais qui était restée quasiment sans application dans certaines grandes

viles, occuperont collectivement et populairement dès 1947 des villas, appartements, et immeubles. Des militants audacieux, par leur action, permirent à plus de 5000 familles de se reloger à Marseille, Nice, Lille, Rouen, Angers. A la traine de ces mouvements sporadiques et pas toujours organisés, l'Abbé et ses compagnons à partir de leurs bases d'implantation, feront parti en 1954 (grâce à leur logistique) en créant des rapports de dépendance matérielle, d'un soutien mou à ces réquisitions. C'est dans cette situation que des familles se verront inculpées à de nombreuses reprises par les pouvoirs judiciaires et que toute ouverture de porte devra par la suite recevoir l'aval ou le soutien des curés "anarchisants". Le pouvoir peut alors transformer le grand élan populaire de soutien, en mouvement d'opinion et de compassion pour ces "pauvres sans logis" qui se révoltaient. L'insurrection populaire urbaine qui couvait pouvait alors être transformée par le pouvoir politique en "insurrection de la bonté". La France pleurait dans les chaumières sur ces enfants morts de froid pendant cet hiver 53-54. Combien y en avait-il eu avant? L'hiver était rude, l'Abbé veillait, et le problème du nécessaire logement des travailleurs ne se posait plus en termes de structures économiques à bouleverser. La petite bourgeoisie et les bourgeois n'avaient plus à craindre qu'une révolte des gueux ne leur ôte leurs privilèges.

C'est bien dans le même sens que l'Abbé et sa logistique sortirent de leur retraite au moment de l'occupation du square de la Réunion. L'objectif en était bien, comme à l'accoutumé, de briser, de noyer ou de marginaliser la lutte de classe impulsée par le Comité des Mal-Logés sur le logement, pour prendre la direction médiatique et politique de celle-ci. Le pouvoir pouvait se permettre de dire qu'il relogeait des "pauvres familles sans abris dormant sur le sable, au 20<sup>ème</sup> siècle, pour raisons humanitaires", certainement pas de laisser l'exemple d'une lutte revendicative, de travailleurs Mal-Logés, qui paie. Ce sont, par exemple les responsables d'Emmaüs qui au travers de l'A.R.I.L. (l'A.R.I.L.: Association pour le Relogement en Ile de France est une structure mise en place par le Gouvernement, sous couvert de gestion sociale, pour orienter les dossiers de demandes de logements "pris en compte" par les Préfectures, dans un objectif certain qui est de calmer les "remous" pouvant exister dans ce domaine ! ) gèrent jusqu'au bout une partie des dossiers de relogements et notamment les baux glissants. Dans un autre registre ce sont également eux qui sont responsables pour une partie de la "distribution" du R.M.I.. Ce sont eux qui auront tenté jusqu'au bout encore de s'imposer dans la lutte par le biais du paiement de nourriture et de tentes, objectifs toujours contrariés, même imparfaitement par le C.M.L. Les travailleurs Mal-Logés ne réclament pas l'aumône (les moyens matériels de survivre sous une tente) mais l'obtention d'un droit réel à un logement.

A la suite de la place, lors des différentes actions du Comité des Mal-Logés consécutives à de nouvelles expulsions (oct-nov 1990), comme

villes occupèrent collectivement et populairement dès 1947 des villas, appartements,



Aucune organisation n'osa décrocher cette judicieuse banderole placée sur le parcours de la manifestation du 16 Juin 1990 ; le P.S. en fut, à raison, expulsé.

Convenant, sans concert de grand social pour éviter les dangers de demandes de logements "pris en compte" par les Préfectures, dans un objectif certain qui est de calmer les "remous" pouvant exister dans ce domaine ( ) grand succès pour nos parties des dossiers de logements et notamment les deux suivants. Dans un

s'imposer dans la lutte par le biais du paiement de nouvelles et de tentes, objectifs toujours contrariés, même imparfaitement par le C.M.L. Les travailleurs Mal-Logés ne réclament pas l'aumône (les moyens matériels de survie sont tentés) mais l'obtention d'un droit réel à un logement.

A la suite de la place, lors des différentes actions du Comité des Mal-Logés consécutives à de nouvelles expulsions (oct-nov 1990), comme



l'implantation de la tente de la Mairie du 18<sup>ème</sup>, les compagnons de l'Abbé feront systématiquement le forcing auprès du C.M.L. afin d'organiser une réquisition d'hôpital désaffecté pour y loger les familles qui risquaient de se faire expulser. Proposition bien évidemment refusée en assemblée générale par ses membres. Lorsque l'on réclame des logements décents, ce n'est pas en organisant des solutions de précarité absolue (des asiles pour clochards, exemple classique) que les familles de travailleurs obtiendront leurs droits. La seule réquisition possible c'est celle de logements qui nous sont dus.

Quand au fonctionnement interne de leurs troupes, nous avons pu constater qu'un de leurs compagnons, conducteur d'un des camions qui nous livra les tentes, par le fait qu'il se rapprochait du point de vue de la lutte du Comité des Mal-Logés se verra à titre punitif, "déclassé", retiré de la place et envoyé au tri de la ferraille durant une quinzaine de jours. Bonjour les scouts ! Mais lors des deux interventions musclées des C.R.S. (l'une lors du déchargement des tentes, l'autre lors de la tentative d'expulsion d'un squatt de jeunes de la rue Ligner) les responsables d'Emmaüs feront partie des résistants et se prendront, avec autant de courage que d'humilité, de violents coups de matraque. Ca rapproche du peuple !!

### **Le P.C.F. :**

Vu l'ampleur de la solidarité, le P.C.F. a soutenu par obligation la lutte place de la Réunion et malgré ses déclarations sur le droit des travailleurs à se loger, en orientant ses revendications sur le droit de vivre à Paris, (revendications interclassistes par excellence) il a sacrifié une fois de plus, fidèle à son histoire, les intérêts généraux du prolétariat : en particulier la fraction dont le niveau de revenus l'exclu durablement d'un logement décent. Il est prêt à lutter avec les gens dont la défense des intérêts immédiats est conciliable avec la logique capitaliste à Paris et en banlieue : l'aristocratie ouvrière, la petite bourgeoisie, et même les classes moyennes. Il craint aussi que l'extension de l'autonomie ouvrière et ses formes d'actions n'atteignent les Municipalités qu'il gère. C'est pour cela que sur Paris, il soutient les occupations et réquisitions et qu'à Ivry, St Denis, Champigny, Bagnole, etc..., il étouffe ou condamne les Mal-Logés qui s'auto-organisent.

Témoin l'exemple récent de la réquisition de H.L.M. à Bagnole le 16 Mars 1991. Le P.C.F., bien que prévenu par une diffusion de tracts à la manifestation "prière" (mon Dieu donnez-nous des logements) à la quelle il avait appelé et organisé avec la clique de l'Abbé Pierre devant Notre Dame, non seulement ne viendra pas soutenir les travailleurs occupants cinq appartements, mais de plus critiquera vertement par la suite cette action. Les arguments développés au travers de sa presse ou de l'amicale des locataires de cette cité : l'O.S.C.A.R., (association faisant partie de la C.N.L.) mettront en avant les divisions organisées par la bourgeoisie entre les travailleurs. Du style : "Ce sont des Africains de Paris qui sont

# COMBIEN DE TEMPS PEUT-ON CAMPER DANS PARIS ?

**L**ES sans-abri sont toujours sur la place de la Réunion. Depuis le 2 mai, installés en camping, sous des tentes Emmaüs. Cela fait donc presque un mois. En presque un mois, les sans-abri sont passés par tous les stades de la météo. Canicule, orages, pluie, temps frisquet. Au début mai, la technique conjointe du « laissons pourrir », regroupant la Mairie de Paris, le préfet de Paris et le ministre de l'Intérieur a d'abord compté sur la météo. On a espéré que les sans-abri se « nettoieraient » en quelque sorte d'eux-mêmes. Au premier orage. Et quitteraient la place, poussés ailleurs, on ne sait où, par la pluie et les gadoues. Rien ne les a « nettoyés ». Ils sont restés. Ils ont entamé leur première semaine d'occupation, leur seconde, atteint leur 27<sup>e</sup> jour d'occupation. Le camping provisoire, qui ne devait pas passer le cap des huit jours, est devenu un camping provisoire qui dure, dans Paris. Non seulement il dure. Mais il fait des petits. On campe à ciel ouvert, sans abri, devant le parvis du Sacré-cœur. Et devant la mairie du XIX<sup>e</sup>. Il y avait 300 sans-abri. On en trouve maintenant, dans Paris, 80 de plus.

La technique du « laissons pourrir » est tombée sur des sans-abri récalcitrants. Elle avait pensé qu'ils disparaîtraient. Ils se multiplient. Plus ou moins espéré que la place de la Réunion resterait un « bubon » isolé dans le XX<sup>e</sup>. La place de la Réunion est en train de devenir un « lieu symbole ». Et que l'expulsé devenu un sans-abri resterait un solitaire, un petit bouchon qui coulerait bien vite. 3 000 F de dons, de nourriture, d'argent lui parviennent tous les jours, qui lui permettent de durer. Ces expulsés étaient une plaie. Ils deviennent un mouvement : « Le mouvement des mal-logés se développe dans la capitale. D'ici rénaissant, il va falloir compter avec les mal-logés » (« Libération » du 28 mai).

Mieux ou pire, alors qu'il y a un petit mois c'était ces campeurs qui faisaient désordre dans Paris. maintenant, quand on veut les détracter, on leur trouve trop d'ordre. Beaucoup trop d'ordre. Dans cette organisation qu'ils ont réussie, vaillent que vaillent, laissés à leur mitigeuse condition. « Depuis le 2 mai, sur la place de la Réunion, la vie s'est organisée sous le contrôle de la CGT, la Ligue

communiste révolutionnaire et sous la bénédiction de l'abbé Pierre et d'un certain nombre d'associations. » Ces illégaux que l'on détracte ont organisé des commissions : « La "commission bouffe" sert 300 repas midi et soir, avec plats africains à la demande ou, pour ceux qui le désirent, cuisine française. La "commission mômes" s'occupe des 153 enfants. La commission sécurité monte la garde tous les soirs pour prévenir, tou-

Paris un mouvement des expulsés où « tout le monde se sent concerné », parce que quand tout un quartier voit des femmes, des familles, des enfants, ces 153 enfants de la « commission mômes », camper dehors, durant des jours et des jours, pluie ou pas, avec un seul point d'eau bouché, le quartier ne se demande plus pendant cent ans si ces sans-abri sont absolument légaux ou un petit peu illégaux, si le squat est bien

MAIRIE DE PARIS



Enfin un effort pour les expulsés du XX<sup>e</sup> !

jours selon l'AFP, toute éventuelle descente policière. Autrement dit, l'ordre règne place de la Réunion. Pas celui de la République. » (« Le Quotidien de Paris » du samedi 26 et du dimanche 27 mai.) C'est « l'ordre des expulsés ». Il vaut mieux qu'il existe. Parce que, en presque un mois, l'ordre de la République qui a envoyé les CRS pour transformer les squatters en sans-abri n'a pas donné beaucoup d'ordres pour faire de ces sans-abri des relogés. Un seul de tous les « campeurs » a réussi à obtenir un bail. Quant aux autres, ils n'ont reçu qu'une seule proposition de relogement : dans une cité décréetée insalubre et murée de Seine-Saint-Denis, qu'on a hâtivement démurée pour eux. C'est une proposition qui ne manque pas de sel pour des personnes qu'on expulse toujours en brandissant le danger de péril des immeubles qu'ils occupaient. A force de laisser-pourrir, on va peut-être arriver à créer en plein

ou mal, si la Ligue révolutionnaire est venue pour les envouter et leur faire répéter « Pas d'expulsions sans relogement ». Il ne philosophe plus abstraitement sur la crise du logement à Paris, la société à deux vitesses, et l'entente des hommes politiques qui se renvoient les campeurs comme des petites balles - qui doit les « nettoyer » et comment s'en débarrasser ?

Il voit le résultat devant lui. Sur le pavé.

Ainsi, en moins d'un mois, les expulsés qui étaient des gens qu'on pouvait virer, sans que cela fasse trop de bruit, d'immeubles pourris en cités paumées, là-bas, plus loin, où ça ne se voit pas, sont devenus des « scandales vivants » qu'on peut voir laissés pour compte sur les places et parvis de Paris. De « misères » qu'on balaie sans se gêner, ils sont devenus, spectaculaires, visibles, « encombrants ». Un pauvre qu'on voit, quelle plaie !

Sylvie Caster

Bien que cet article du "Canard Enchaîné" ne mentionne pas le C.M.L., il retranscrit bien, par certains aspects qu'en étendant ses principes d'organisation à l'occupation de la Place, le C.M.L. ait pu élargir la lutte, et contrecarrer les manoeuvres politiciennes durant la période décisive.

venus à Bagnolet", "le Comité des Mal-Logés est un Comité Parisien". Nous prétendons, nous, fidèles à une longue tradition de pensée et d'action du mouvement communiste que le combat des prolétaires contre leur exploitation ne connaît ni patrie, ni frontière, et encore moins de limites communales.

### La C.F.D.T. :

Elle a servi notablement de courroie de transmission au P.S. dans la lutte afin d'orienter celle-ci dans une bagarre contre Chirac, pour dédouaner le Gouvernement. Concrètement : l'U.D. C.F.D.T. mobilisa régulièrement et en nombre aux rassemblements hebdomadaires devant la Mairie du 20<sup>ème</sup>, mais sûrement pas place de la Réunion. A l'occasion de la troisième manifestation, celle du 19 Mai, une note interne du P.S. conseillait à ses militants de se placer dans le cortège de la C.F.D.T. afin de ne pas être isolés.

### La L.C.R. :

Parce que la L.C.R. détermine ses activités en fonction de la politique des grandes organisations réformistes (P.S., P.C.) elle a privilégié une unité de partis et d'associations de "Gauche" au détriment de l'unité des concernés eux-mêmes : les travailleurs défendant leurs droits et de fait en lutte contre leurs expulseurs : le Parti Socialiste.

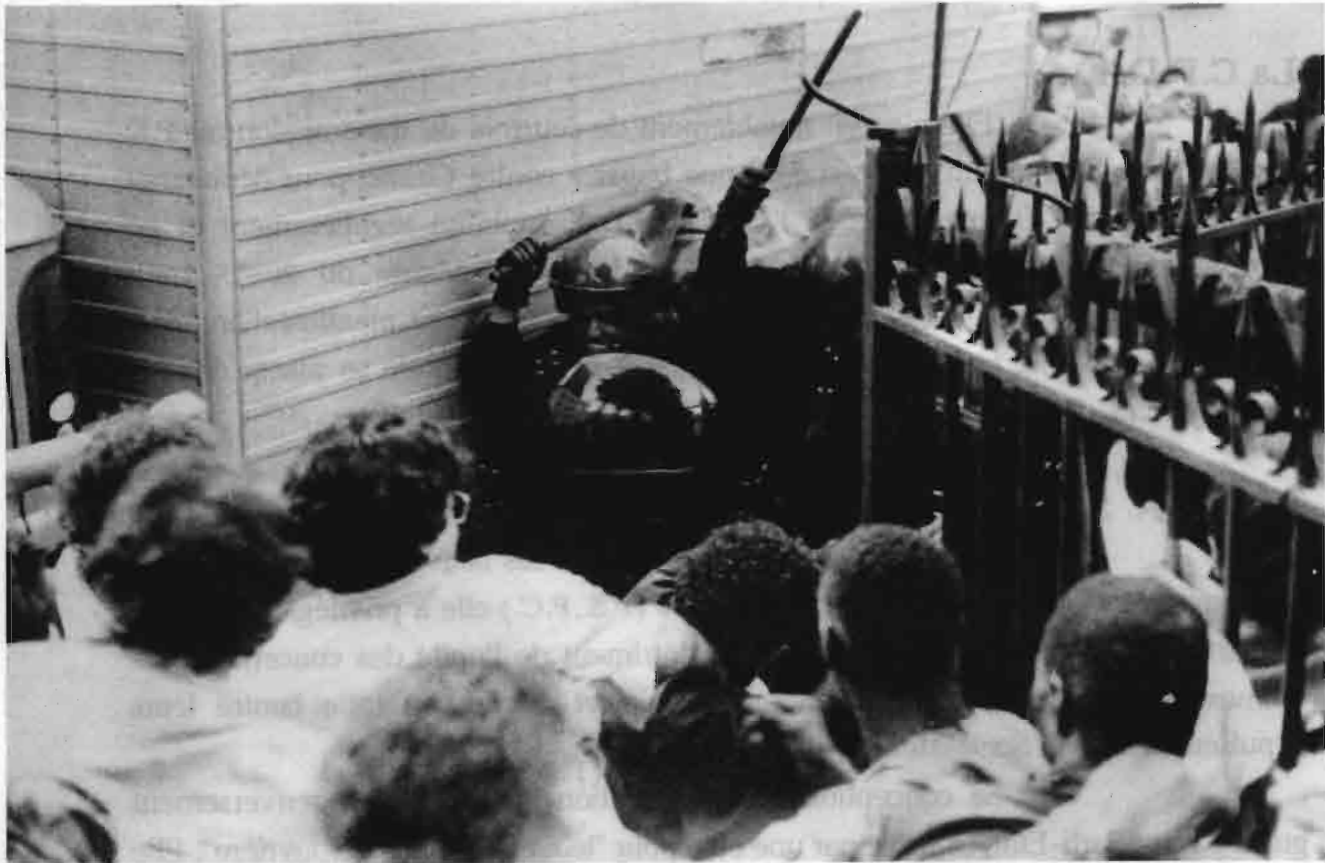
Sa conception de la révolution est celle d'un renversement guidé par un Parti-Etat, contrôlé par une élite pour "le bien de la classe ouvrière". Elle ne peut supporter l'idée de voir les ouvriers défendre eux mêmes leurs propres intérêts.

### La L.D.H. :

De notoriété publique la L.D.H. est un des pions du P.S.. Sous le couvert d'arguments généreux et humanistes elle défend un point de vue interclassiste et renvoie dos à dos l'opresseur et l'oppressé dans un oecuménisme bon enfant. Nous ne nous étonnons pas que la L.D.H. n'ait jamais soutenu le C.M.L. lorsqu'il réquisitionnait publiquement des H.L.M. vides pour affirmer, par le fait, le droit des travailleurs qui produisent les richesses à disposer d'un logement décent. En effet cela heurterait pour elle le droit des promoteurs d'entreprendre ou des marchands de biens, privés ou publics, de disposer librement des biens volés à la classe ouvrière.

Par contre on l'a vue intervenir avec un retard notable à l'allumage, lorsque l'état des contradictions existantes lui permettait de soutenir la frange la plus opposée au discours de classe soutenu par le Comité des Mal-Logés. Ce n'est en effet que lorsqu'il y a moyen de nier ou de noyer la lutte des travailleurs pour leurs droits, dans une lutte qui puisse être intégrée par le système dominant, que la L.D.H. sort de son apathie. Des centaines d'enfants sont atteints de saturnisme

venue à Bagoret, le Comité des Mal-Logés est un Comité Parisien. Nous prétendons, nous, liées à une longue tradition de pensée et d'action du mouvement communiste que le combat des prolétaires contre leur exploitation ne connaît ni patrie, ni frontières, et encore moins de limites communales.



ne peut supporter l'idée de voir les ouvriers défilant sur leurs terres propres  
publique

La L.D.H. :

**Première tentative le 3 Mai 1990 du déchargement des tentes. Les flics reculèrent. Le lendemain malgré leur présence elles furent dressées et eux vexés.**

le couvert et renvoie des à des l'oppression et l'oppression dans un occurrence  
interclassiste et nous ne nous étonnons pas que la L.D.H. n'en jamais soutenu le C.M.L.  
don enfant. Nous ne nous étonnons pas que la L.D.H. n'en jamais soutenu le C.M.L.  
localité réquisitionnant publiquement des H.L.M. vides pour éliminer par le fait, le  
droit des travailleurs qui produisent les richesses à disposer d'un logement décent. En  
effet cela pourrait pour elle le droit des promoteurs d'entreprises ou des marchands  
de biens privés ou publics, de disposer librement des biens vus à la classe ouvrière.  
En contre on l'a vu intervenir avec un retard notable à  
l'alliance, lorsque l'état des contradictions existantes lui permettait de soutenir la  
tendance la plus opposée au discours de classe soutenu par le Comité des Mal-Logés.  
Ce n'est en effet que lorsqu'il y a moyen de nier ou de noyer la lutte des travailleurs  
pour leurs droits, dans une lutte qui puisse être intégrée par le système dominant,  
que la L.D.H. sort de son apathie. Des centaines d'enfants sont atteints de saturnisme

ou de tuberculose, des milliers sans abris, des dizaines de milliers sont frappés de retard scolaire à cause des conditions désastreuses de logement qui sont faites à une partie de plus en plus importante de la classe ouvrière ; cela n'effraie pas son sens aigu des droits de l'homme et du citoyen. Tout est bien dans le meilleur des mondes possibles, il suffit simplement que des familles ne dorment pas à la rue ça fait "tâche". Dans des taudis cela se voit moins.

C'est une fois que l'unité autour de la place et des principes défendus par le C.M.L., le S.M.O., la C.N.T., V.P., et autres, ainsi que diverses personnes, a été suffisamment entamée par l'action conjointe des "petits chefaillons blancs" du 67 épaulés par les militants de la L.C.R., du P.C.F., d'Emmaüs de S.O.S. racisme et des Verts que la L.D.H. est intervenu dans le but de peser sur le détournement en cours de ce mouvement populaire naissant. La suite de ces menées donnera, en accord avec le P.S. et les institutions gouvernementales, naissance au D.A.L. (Droit Au Logement). C'est bien parce que la place était chaude et toute préparée pour cette naissance que les fondateurs du D.A.L. n'ont fait aucune difficulté pour quitter le Comité des Mal-Logés lors de sa première Assemblée Générale de l'après relogement.

### **Le D.A.L. :**

De l'aveu même de militants indécis au moment de la création de cette structure, les locaux du D.A.L. présentent tous les aspects d'un bureau d'aide sociale. On retrouve bien là les pratiques sécurisantes mais au combien déresponsabilisatrices qui avaient déjà cours au 67 rue des Vignoles, à des fins très précises : déposséder les travailleurs de leurs possibilités d'organisation autonome dans la lutte en leur faisant prévaloir que la confiance aveugle en des gestionnaires de dossiers "ayant le bras long" leur fera faire l'économie de cette lutte et de la construction d'un rapport de force. Il faut rappeler que la grande majorité des familles et des célibataires du 67 n'auront prit leurs cartes du Comité des Mal-Logés qu'au lendemain du 2 Mai 1990 alors que la permanence existait déjà depuis trois ans et demi en ce lieu et protégeait de fait le 67.

L'existence du D.A.L. n'est que la conséquence même d'un faire valoir, sous forme d'une association loi 1901, mise en place par la plupart des principales organisations citées plus haut. Ces organisations étant de façon claire les représentantes de la petite bourgeoisie, qui elle, ne cherche qu'à maintenir ses privilèges sur le dos du travail ouvrier. De plus elles ne conçoivent pas de laisser se développer sans contrôle toute forme de lutte revendicative dans le domaine du logement ouvrier qui tendrait à moyen ou long terme à une remise en cause globale du système capitaliste. Dans un premier temps, lors de l'occupation de la place et même antérieurement, ces organisations, regroupées par la suite avec le D.A.L. au sein d'un Comité de vigilance contre les explosions, ont tenté de déstructurer et

d'anéantir le Comité des Mal-Logés, soit en essayant de contrôler ses diverses luttes, soit au sein même du C.M.L. avec l'aide de certains de ses militants bien décidés à créer des divisions et refusant de respecter sa Charte. Tout au cours de la résistance place de la Réunion ces organisations ont rapidement compris qu'il ne leur serait pas possible de voler l'autonomie de la lutte des membres du Comité des Mal-Logés. Cette tentative d'anéantissement n'ayant pas réussi, ces organisations décident d'épauler une certains nombres de gens, dont certains membres du C.M.L., qui le quittent sans tambour ni trompette, afin de créer le D.A.L. chargé entre autre de continuer leur entreprise de destructuration du Comité des Mal-Logés.

Quelques techniques utilisées, et que nous avons pu vérifier à maintes reprises : faire croire aux gens que le C.M.L. n'existe plus, ou bien que le D.A.L. et le Comité des Mal-Logés c'est la même chose. Certains membres de celui-ci menaient un travail politique depuis plus d'un an en son sein afin de s'allier aux organisations traditionnelles pensant que cela ferait plus de poids auprès des autorités pour l'obtention des logements dont ils avaient besoin. C'était ne pas comprendre que ces organisations ne se déplacent que si un rapport de force concret existe non pas dans le but de soutenir une lutte juste de travailleur (c'est à dire une unité et une pratique commune de travailleurs défendant leurs droits et vivant des rapports de solidarité et de corresponsabilité transformant en partie leurs vies) mais de réorienter celle-ci, sous leur égide si possible, dans une pratique servant leurs intérêts particuliers.

Ce sont ces membres là, dont certains habitaient le 92 rue de la Fontaine au Roi, qui avaient pratiquement abandonné la lutte un an avant leur expulsion. Ce qui dirige idéologiquement ces comportements et ces choix c'est une conception petite bourgeoisie de la lutte. Les revendications de la petite bourgeoisie n'iront jamais jusqu'à remettre en cause la société telle qu'elle est, mais plutôt à obtenir plus d'avantages et de privilèges qu'elle n'en a déjà. Mais quand elle n'en a pas les moyens, sa pratique est de rallier les luttes ouvrières afin d'utiliser le rapport de force de ces ouvriers dont les conditions de vie lui importe peu. On s'en rend encore mieux compte dès qu'elle a atteint ses objectifs. Un exemple, alors que la famille Diouara occupait encore la tente devant la Mairie du 18<sup>ème</sup> dans le but d'obtenir un logement suite à son expulsion, une proposition de logement fut faite via un des responsables du D.A.L., par la Préfecture qui le croyait, représentant du C.M.L.. Celui-ci, envoya un de ses émissaires sous la tente pour prendre la température (voir si la famille Diouara était prête à adhérer au D.A.L. ce qui se solda par un refus catégorique). Celle-ci s'avérant plus que fraîche, il se garda bien de mettre au courant de la proposition de relogement la famille qui vivait depuis plus de deux mois sous la tente dans le froid et la pluie. Ce n'est que bien plus tard que Mr Diouara en prit connaissance de la bouche même d'un des administratifs de la sous-direction du logement de la Ville de Paris.



Sous la tente que pensent-ils du "Déficit Social" ?  
**Du 23/09 au 5/12/90 campement devant la  
mairie du 18ème Place Jules Joffrin.**

Un des objectifs qu'ont confié ces diverses organisations au D.A.L. est de destabiliser et de réduire à zéro, si possible, le C.M.L.. Car pour la bourgeoisie, le Comité des Mal-Logés, de part la justesse de sa lutte, empêche entre autre celle-ci de réaliser le plus sereinement possible l'évacuation des derniers quartiers ouvriers de Paris. Pour ce faire le D.A.L. est embauché à cette tâche et de fait se contente de mener une "lutte" contre les diverses Municipalités de Paris et sa Mairie en se gardant bien de "montrer" les dents auprès des représentants gouvernementaux tels que Préfectures et autres. La petite bourgeoisie tient à conserver ou à acquérir à n'importe quel prix, sur le dos de luttes de travailleurs, ses privilèges, aussi minimes soient-ils. Elle ne souhaite surement pas prendre le train de banlieue avec les "protos". Elle a également besoin de la place qui sera ainsi laissée libre. Or, à elle seule elle n'a pas la force de résister contre les promoteurs, c'est donc la force des ouvriers qui s'organisent qu'elle brandira en menace pour obtenir "Le droit de vivre à Paris" pour elle-même. Droit accompagné de passages piétons, crèches parentales, lieux de culture, espaces verts, etc... Mais cette force ouvrière est à contrôler également où à détruire dès l'instant qu'elle affirme son autonomie. Le Comité des Mal Logés se fera expulser une permanence dans le 19<sup>ème</sup>, au 13 rue du Tunnel, en Octobre 1990 et une tente devant la Mairie du 18<sup>ème</sup> en Décembre 1990, après les relogements des familles occupants la place de la Réunion, dans l'indifférence la plus totale malgré le froid. Une permanence d'assistance sociale (le D.A.L.) et une grève de la faim d'une pauvre démunie attireront par contrecoup organisations et les honneurs de la presse. La petite bourgeoisie n'aime l'ouvrier que pauvre et à aider.

Il ne faut donc pas que la confusion qui fut, est et sera entretenue par le D.A.L. et ses sympathisants, fasse perdre de vue que c'est sur la base de contradictions politiques et de profondes divergences d'intérêts qu'il existe ces deux structures. Il est également important de dire pour une meilleure compréhension que la création de cette association a bénéficié du soutien d'une partie des familles du C.M.L., essentiellement celles ayant déjà obtenu leurs relogements sur la place de la Réunion.

## Le Comité des Mal-Logés doit vivre !.

Pour beaucoup de ceux qui sont venus sur la place de la Réunion durant le printemps et l'été 1990, cette mobilisation restera dans les annales de leur mémoire comme la consécration de tous les espoirs. Or cette occupation et le soutien pratique qui a été apporté (par les Squatters Mal Organisés, les membres du S.C.A.L.P., la C.N.T., les habitants du quartier, les inorganisés divers et variés et toutes les tendances "révolutionnaires" des militants politiques parisiens, etc...) n'a été en fait qu'un épisode de plus dans la résistance de beaucoup face à la dégradation de leurs conditions de vie. Cela a montré malgré tout qu'une lutte au point de vue de



Un des objectifs qu'ont connus ces diverses organisations au D.A.L. est de déstabiliser et de réduire à zéro, si possible, le C.M.L. Car pour la bourgeoisie, le Comité des Mal-Logés, de par la justice de sa lutte, empêche entre autre celle-ci de réaliser le plus soigneusement possible l'évacuation des derniers quartiers ouvriers de Paris. Pour ce faire le D.A.L. est embauché à cette tâche et se fait le continer de mener une "lutte" contre les diverses Municipalités de Paris et se fait en se gardant bien de "montrer" les dents auprès des représentants gouvernementaux tels que l'architecture et autres. La petite bourgeoisie tient à



pour les conditions politiques et de promotion économique il n'est pas facile ces deux structures. Il est également important de dire pour une meilleure compréhension que la création de cette association a bénéficié du soutien d'une partie des familles du C.M.L., essentiellement celles ayant déjà obtenu leur logement sur la place de la Réunion.

**Le Comité des Mal-Logés doit vivre !**

**" La lutte ! la lutte ! jusqu'à la victoire !! "**

**Le 10 Mai 1990**

Réunion durant le printemps et l'été 1990, cette mobilisation restera dans les annales de leur mémoire comme la consécration de tous les espoirs. Or cette occupation et le soutien politique qui a été apporté (par les Spécialités Mal-Logés, les membres du S.C.A.L.P., le C.N.T., les habitants du quartier, les militants divers et variés et toutes les tendances "révolutionnaires" des militants politiques parisiens, etc...) n'a été en fait qu'un épisode de plus dans la résistance de beaucoup face à la dégradation de leurs conditions de vie. Cela a montré malgré tout qu'une lutte au point de vue de

classe affirmé, si momentanée ou si parcellaire soit-elle peut amener à un très grand rassemblement. Le Comité des Mal-Logés quand à lui a choisi avec les militants qui étaient alors disponibles, de continuer la lutte en son sein même, au travers de la refonte et de la création de nouvelles permanences, du maintien des réunions centrales, de diffusions de tracts, de propagande, sans se cristalliser sur ce qui se passait dans le square. L'épisode de la place de la Réunion n'était qu'un "remake" plus massif, mais moins radical que d'autres pratiques du C.M.L. cette lutte devait de toutes façons s'arrêter, parcequ'à ce jour l'état du rapport de force contre la bourgeoisie ne permettait pas d'aller plus loin. Le Comité des Mal-Logés n'est pas une organisation politique révolutionnaire, mais bien un Comité de lutte de travailleurs. Ceux qui lui reprochent implicitement de ne pas être le "fer de lance de la révolution" sont loin d'avoir compris ce qui est sa raison d'être et sa marge de manoeuvre.

La radicalisation de la lutte alors que la majorité du prolétariat reste globalement désorganisée, aurait conduit inévitablement à l'isolement, la récupération ou la défaite. Négocier une victoire même partielle n'est pas sans compromission. Compromissions que l'ensemble des prolétaires, fussent-ils les militants les plus radicaux, acceptent quotidiennement (la radicalité de leur vocabulaire ne fait que masquer la misère de leur pratique sociale).

Le Comité des Mal-Logés à sa création, de part son isolement, n'a pas été en mesure d'éliminer tous les points de vue individualistes et petit bourgeois en son sein, points de vue sur lesquels s'appuie la bourgeoisie pour miner les luttes. Aujourd'hui fort de l'expérience et de l'histoire, la possibilité existe de regrouper des prolétaires dans des perspectives de construction d'un rapport de force.





Sur la place de la Réunion.



Dans un duplex réquisitionné.

# CHRONOLOGIE :

Le Comité des Mal Logés est un Comité de lutte qui se donne pour tâche d'unifier les luttes sur le logement prolétaire et de dénoncer les responsables de la situation catastrophique des travailleurs dans ce domaine. Pour nous ce Comité constitue un premier moment d'organisation, il est le lieu où les prolétaires qui font le choix de la lutte, s'unissent, se donnent les moyens de résister.

Différentes actions et différentes mobilisations de solidarité.

1987 :

**MARS 87 :** -Intervention contre des escrocs qui vendaient des chambres à squatter à des travailleurs au 55 rue Compans, les escrocs ont du rembourser et "déménager".

**MARS 87 :** -Diffusion d'une demande collective d'H.L.M. qui a recueillie 400 signatures.

**AVRIL 87 :** -Réquisition populaire de deux logements H.L.M. vacants au 140 rue de Ménilmontant pour deux familles nombreuses. x

**MAI 87 :** -Occupation au 50 rue Turbigo des services de l'hygiène par les habitants de plusieurs immeubles pour la réouverture d'un compteur d'eau.

**MAI 87 :** -Organisation avec la Coordination des locataires d'hôtels Meublés au conseil municipal du 14<sup>ème</sup> arrondissement contre l'expulsion d'un hôtel meublé.

**MAI 87 :** -Coordination de deux journées de mobilisation et de discussion à Belleville, le 2 mai et lors de la fête de l'A.I.D.

**JUIN 87 :** -Action spectaculaire à Beaubourg (pose d'une banderole sur la façade du bâtiment).

**JUIN 87 :** -Suite à une mobilisation pour le procès des deux réquisitions du 140 rue de Ménilmontant, départ groupé du Palais de Justice et occupation de la direction de l'Office H.L.M. avec dépôt de la demande collective de H.L.M..



## LES MAL-LOGÉS CHEZ RAYMOND BARRE

Samedi, en fin de matinée, une cinquantaine de sans-abris et mal-logés ont assiégé le quartier général de Raymond Barre, au 195, boulevard Saint-Germain. Une occupation pacifique qui s'est déroulée sans incident.



## LES MAL-LOGÉS CHEZ RAYMOND BARRE

Samedi, en fin de matinée, une cinquantaine de sans-abris et mal-logés ont assiégé le quartier général de Raymond Barre, au 195, boulevard Saint-Germain. Une occupation pacifique qui s'est déroulée sans incident.



Réquisition d'un H.L.M. au 32/34 de la rue du Volga;  
Le 10 Mai 1988

**JUILLET 87 :** -Manifestation dans les secteurs Ménilmontant-Belleville-l'Orillon. A noter que c'est à cette occasion que la presse télévisée (FR3) diffusera pour la 1ère fois un reportage rendant compte des activités du C.M.L.

**AOUT 87 :** - Procès en appel de la réquisition du 140. La cour d'appel confirmera l'expulsion mais annulera les amendes fixées en première instance, et, considérant au vu des dossiers que l'office avait failli à son rôle social, elle accordera un sursis de 2 ans et condamnera l'OPHLM de la ville de Paris aux dépens.

## 1988 :

**FEVRIER 88 :** -Intervention au conseil municipale du 20<sup>ème</sup> arrondissement pour le relogement de tous les occupants du 67 rue des vignoles.

**MARS 88 :** - Sortie du Bulletin N°1

**AVRIL 88:** -Occupation du quartier général de Raymond Barre au 192 Bd St Germain Paris, pendant la campagne présidentielle.

**MAI 88 :** -Début de la résistance à l'expulsion d'un hôtel meublé au 46 rue de la Réunion. Grâce à leur lutte ces habitants ont tous été relogé au bout de deux ans à Paris et en H.L.M..

**MAI 88 :** - Réquisition populaire du 32/34 rue du Volga 75020. Huit F3 neufs sont occupés sur les dix logements que compte ce bâtiment H.L.M.. ✕ L'immeuble était vide depuis plus d'un an et le chauffage marchait en permanence pour les peintures, papiers peints et moquettes ne s'abiment pas.

**JUIN 88 :** -Occupation pendant deux jours et une nuit du siège de l'Office public H.L.M. de la ville de Paris, 49 rue Cardinal Lemoine, par deux cent membres du Comité des Mal-Logés. Des centaines de C.R.S. furent nécessaires pour l'évacuation.

**OCTOBRE 88 :** -Manifestation à la Préfecture de Paris pour demander l'application de la loi de réquisition et l'accélération des dossiers des membres du C.M.L.. Le Préfet recoit.

**OCTOBRE 88 :** -Le lendemain installation d'une tente, pour 4 familles expulsées du 20<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>, place de la Réunion. Tout le monde sera relogé, sans comité de soutien.

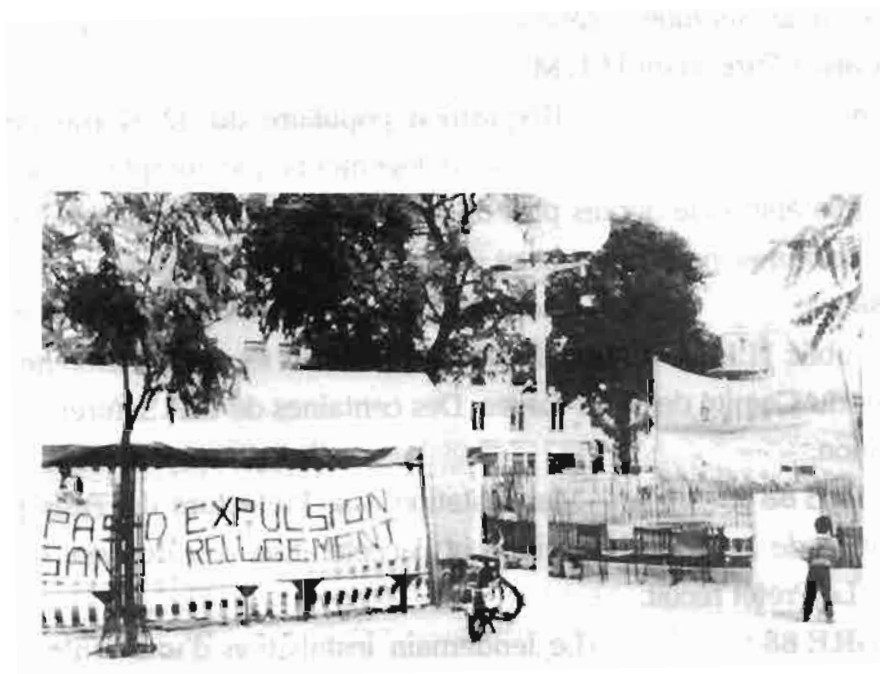
**DECEMBRE 88 :** - Sortie du bulletin N°2

**DECEMBRE 88 :** -Malgré l'ilotage des cités H.L.M. par des vigiles privés, nouvellement mit en place par l'office pour, entre autre, empêcher nos actions, réquisition de deux logements H.L.M. le jour de Noël, cité des hauts de Belleville ✕ dans le 20<sup>ème</sup>.



Manifestation pour l'application de la loi de réquisition avec dépôt de 150 dossiers de demande de H.L.M. des membres du C.M.L. à la préfecture de Paris (Sully Morland)

**Le 25 Octobre 1988 rue de Charonne**



Première tente du C.M.L. place de la Réunion du 16/10 au 11/11/88



## 1989 :

**JANVIER 89 :** -Réquisition d'un immeuble H.L.M. entier neuf et non encore habité, dont les travaux étaient terminés au 92 rue de la Fontaine au Roi (11<sup>ème</sup> Paris). 22 logements du duplex au studio, furent ainsi récupérés et une nouvelle permanence du C.M.L. vit le jour. L'O.P.H.L.M. pour se venger leur coupera l'eau. ✕

**FEVRIER 89 :** - Occupation du 50 rue Turbigo (sous-direction de la construction et du logement, et direction des services de l'hygiène) pour le rétablissement de l'eau du 92. Nous en serons expulsés le soir par les policiers de Mr. Joxe qui durent grimper sur des échelles pour passer par les fenêtres du 1er étage. Retour en manifestation jusqu'au 92 rue de la Fontaine au Roi où celà prit fin. EDF en avait profité pour couper l'électricité cet après-midi là.

**JUIN ET JUILLET 89 :** -Manifestations pour l'eau pour le 92 rue de la Fontaine au Roi et pour d'autres immeubles à l'Hôtel de Ville de Paris, l'eau sera obtenue pour deux bâtiments seulement : le 72 rue des Haies 75020 et le 124 Bd Ménilmontant 75020.

**AOÛT 89 :** -Attaque de vigiles contre le 32,34 rue du Volga. En riposte nous réquisitionnerons deux logements que nous n'avions pas pris en mai 88 et qui étaient restés vacants.

**OCTOBRE 89 :** -Réquisition de quatre pavillons H.L.M. à Champigny (94) appartenants à l'Office Départemental du Val de Marne. ✕

**NOVEMBRE 89 :** -Réquisition rue de l'Orme de sept logements H.L.M. dans le 19<sup>ème</sup>. ✕

## 1990 :

**MARS 90 :** - Mobilisation massive (+ de 400 un jour de semaine) pour le procès des familles de la rue de l'Orme. A l'issue des débats nous enchaînons par l'occupation du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, avenue de Ségur 75007, encore et toujours pour le rétablissement de l'eau d'immeubles en lutte.

La première équipe n'ayant pu bloquer le sas d'entrée nous investissons le ministère par une fenêtre du rez-de-chaussée négligement ouverte. Une délégation est reçue. Résultats : promesse de réouverture du compteur d'eau pour un immeuble d'Ivry (94) ; des citernes d'eau seront livrées au 92 rue de la Fontaine au Roi (son expulsion était en fait déjà prévue par le gouvernement) et des palettes de bouteilles d'eau minérales pour le 36 rue de la Mare, le 5 rue Keller 75011, et le 26 rue Petit.

**AVRIL 90 :** - Avec le collectif du 36 rue de Mare nous lançons des rassemblements hebdomadaires (tous les jeudi soir) devant la mairie du 20<sup>ème</sup> contre toutes les expulsions sans relogement. Ceci afin de créer un pôle régulier de



En attendant le signal  
**Réquisition de 4 pavillons H.L.M. à  
 Champigny le 29 octobre 1989**



Champigny : l'occupation a réussi ça creuse, on se fait une bouffe...

regroupement que pourraient rejoindre des expulsables que nous ne connaissons pas et élargir la lutte.

**2 MAI 90 :** -Expulsion du 67 rue des Vignoles 20ème et du 92 rue de la Fontaine au Roi 11ème Paris, qui abritaient chacun une permanence du C.M.L. Ou il y a des incidents avec les C.R.S. pour le campement qui durera cinq mois. Suivi du relogement de toutes les familles (voir détails plus loin).

**3 MAI 90 :** -Première manifestation après l'expulsion (rassemblement devant la mairie du 20ème d'ou nous sommes repartis en manifestation jusqu'à la place de la Réunion), avec affrontement avec les policiers de Joxe lors du déchargement de quelques tentes.

**JUIN 90 :** - Mis devant le fait accompli le C.M.L. se voit contraint de participer à une manifestation où le P.S. avait été expressement invité par ses initiateurs. Y participer revenait à défilier avec ses expulseurs, ne pas y participer revenait à risquer d'être exclus des négociations en cours. Ce fut la 4ème et dernière concernant la place de la Réunion. Nous l'appelons, comme beaucoup d'autres qui en furent dégoûtés : la manif de la honte.

**JUIN 90 :** -Concert à l'U.N.E.S.C.O. en solidarité avec la lutte du C.M.L., des milliers de jeunes et de moins jeunes y assistèrent. Le campement sur la place avait fait grand bruit, quand une personne de l'U.N.E.S.C.O. nous proposa de faire un concert de soutien au C.M.L., c'est ainsi qu'il eu lieu dans la grande salle de conférence.

**JUIN 90 :** - Ouverture de deux permanences, en remplacement de celles expulsées, au 13 rue du Tunnel 19ème et 34 rue des vignoles 75020.

**SEPTEMBRE 90 :** - Une semaine avant le fin du campement du square de la Réunion nous installons une tente devant la Mairie du 18ème pour une famille du Comité expulsée. Trois autres familles les rejoindront par la suite.

**OCTOBRE 90 :** - Rassemblement devant la mairie du 18ème.

**OCTOBRE 90 :** -Expulsion d'une permanence du C.M.L., située 13 rue du Tunnel 19ème.

**DECEMBRE 90 :** -Expulsion de la tente du 18ème et en riposte occupation de l'antenne de l'O.P.A.C. de la place des fêtes 19ème.

## 1991 :

**FEVRIER 91 :** - Ouverture d'une nouvelle permanence du C.M.L. au 53 rue de la Fontaine au Roi 11ème.

**MARS 91 :** -Réquisition de cinq logements H.L.M. à Bagnolet, expulsion trois jours après mais deux relogements fermes et définitifs furent obtenus.

Par ailleurs plusieurs interventions locales ont eu lieu telles que réintroduction dans les lieux de camarades expulsés illégalement, occupations de mairies pour des cas particuliers à Paris et en banlieue etc... Des manifestations significatives de l'extension de la lutte du C.M.L. se déroulèrent



pendant l'occupation du square de la Réunion en 90 : 500 personnes, 2500, 5000, 6000.

Collages affiches et journaux muraux du Comité des Mal-Logés, diffusions de nombreux tracts, et recueil de milliers de signatures sur diverses pétitions. Initier les gens à maîtriser la législation en vigueur par la diffusion écrite et orale de leurs droits (lors des permanences). Utilisation de tout biais juridique permettant le maintien dans les lieux ou le retard des expulsions. Construire, renforcer un tel Comité signifie entre autre : affronter la réalité de l'atomisation des prolétaires.

Toute cette chronologie s'est déroulée ainsi que toutes les activités du C.M.L. dans le cadre de la Charte du Comité des Mal-Logés (pour information ci-dessous retranscrite dans son intégralité).



2 Mai 1990 les matelas arrivent ,  
déchargement.

pendant l'occupation du square de la Réunion en 90 : 500 personnes, 2500, 5000, 6000.

Collages affiches et journaux muraux du Comité des Mal-Logés, diffusions de nombreux tracts, et recueil de milliers de signatures sur diverses pétitions. Initier les gens à maîtriser la législation en vigueur par la diffusion écrite et orale de leurs droits (lors des permanences). Utilisation de tout biais juridique permettant le maintien dans les lieux ou le retard des expulsions. Construire, renforcer un tel Comité signifie entre autre : affronter la réalité de l'atomisation des prolétaires.

Toute cette chronologie s'est déroulée ainsi que toutes les activités du C.M.L. dans le cadre de la Charte du Comité des Mal-Logés (pour information ci-dessous retranscrite dans son intégralité).



2 Mai 1990 les matelas arrivent ,  
déchargement.

# CHARTRE

## DU COMITE DES MAL-LOGES

*Le Comité des Mal-Logés est un Comité de lutte sur la question du logement et non une association d'aide, parce que le nombre de logements vides, la préférence donnée à la construction de bâtiments luxueux (d'habitations ou de bureaux) dans les centres ville, prouvent que les conditions misérables de logement ne sont pas une fatalité mais une injustice organisée.*

*Pour le Comité, chacun, quelque soit ses revenus, son salaire, la taille de sa famille ou son pays d'origine, doit pouvoir disposer d'un logement salubre, spacieux, proche de son lieu de travail ou de son lieu d'activité, et dont le loyer ou le crédit n'exède pas 20% de ses revenus :*

*- Cette revendication s'oppose aux hausses constantes des prix des loyers et des charges, aux expulsions pour non paiement de loyer, aux expulsions sans relogement, aux conditions de vie sordides dans les taudis, foyers, refuges divers, à la précarisation du logement, aux déportations de population vers des banlieues de plus en plus lointaines, à la destruction/dégradation des tissus sociaux, et à la discrimination raciste et financière (ou autre...).*

*- Cette revendication s'adresse aux responsables des conditions de logement : Gouvernement, Mairies, Préfectures, Offices publics de H.L.M., et acteurs immobiliers du secteur privé.*

*- Cette revendication n'est pas une utopie, mais une lutte concrète et immédiate : relogement de membres du C.M.L., expulsions différées, etc...*

*Le principal moyen que se donne le Comité pour avancer et vaincre dans sa lutte c'est d'unifier au delà de leurs différences ceux qui souffrent de leurs conditions de logement. C'est à dire regrouper sans cesse plus de Mal-Logés prêts à lutter, à s'organiser et à être solidaires les uns des autres. A travers ses actions (réquisitions populaires, occupations, manifestations, etc...) et à travers sa propagande, le C.M.L. dénonce les conditions de vie qui nous sont faites ; il met en évidence les mécanismes*

*économiques et sociaux qui créent les conditions misérables de logement, il désigne et dénonce ses ennemis responsables de la situation.*

*Afin de maintenir son unité et son indépendance le Comité s'est fixé des règles de fonctionnement basées sur les principes de l'unité et de la solidarité en son sein. Ces règles sont donc applicables à tous et dans tous les cas. Il n'y a pas de chefs au Comité, chacun est responsable des initiatives décidées collectivement.*

*Le C.M.L. se donne les moyens d'être indépendant financièrement et ne veut subordonner son activité à aucune force extérieure (politique, religieuse, syndicale, humanitaire, etc...).*

*Pour faire partie du Comité, il faut au minimum payer régulièrement ses cotisations (20 F par mois), participer aux Assemblées Générales, participer aux initiatives centrales et faire respecter nos principes de lutte.*

*Le Comité est structuré par secteurs géographiques. Ainsi chaque semaine, des permanences et des réunions se tiennent dans des quartiers afin de mettre en oeuvre les interventions qui ne nécessitent pas la convocation de tous les membres du Comité.*

*Ce sont les Assemblées Générales du Comité des Mal-Logés qui sont souveraines. Elles sont le centre de débat et de décisions du Comité. Donc, le plus souvent possible, tous les membres s'y réunissent, discutent, prennent des décisions et votent si cela est nécessaire.*

*Puisqu'il est impossible de réunir tous les membres, pour toutes les décisions, un bureau est désigné. Son rôle est de veiller à l'application des décisions de l'assemblée générale, de répondre rapidement aux problèmes qui se posent, de coordonner les actions du Comité, de faire circuler les informations au sein du Comité. Les membres de ce bureau sont régulièrement désignés à chaque Assemblée Générale parmi ceux qui ont montré leur intégrité et leur attachement à la lutte et aux principes du Comité.*

*Le Comité est donc ouvert à tous ceux et à toutes celles qui adhèrent à ces principes de lutte et de fonctionnement. Des dizaines d'autres associations existent pour ceux et celles qui conçoivent différemment la lutte.*

**S'ORGANISER POUR LUTTER  
LUTTER POUR VAINCRE**



# LOGEMENTS ET EXPLOITATION.

**Les logements comme tout autre produit sont le résultat du travail d'ouvriers qui transforment la matière.**

Depuis l'extraction du sol des matières premières, en passant par leur transformation en ciment, plâtre, acier, etc... leur transport, par la conduite et l'entretien des machines nécessaires, jusqu'à la construction, ce sont des ouvriers qui à partir du sable, de l'argile, de la bauxite, des minerais, transforment la matière en logements.

Lorsqu'une machine vient remplacer l'homme elle n'est elle même que le produit du travail d'autres ouvriers qui l'ont fabriqué. Si un bâtiment ou autre produit a une valeur, elle correspond au travail humain nécessaire pour sa réalisation. Sans ce travail, aucune matière première, aucune énergie n'a de valeur et ne représente donc aucun intérêt.

Or lorsque nous transformons la matière, nous ne sommes pas rémunérés en équivalence des richesses que nous avons produit. Avec leurs paies, les ouvriers qui sont à un stade ou à un autre de la production de logements, n'ont pas de quoi s'en acheter, voire même les louer.

Les capitalistes sont les propriétaires des moyens de production. Ils sont propriétaires, des terrains d'où sont extraites les matières premières, des moyens de transports (bateaux, camions, chemin de fer) et des moyens de transformations (machines, outils) et par conséquent du produit final. Ils sont donc les maîtres de tout le processus de production et grâce à cette maîtrise, ils imposent leur volonté. Ce contrôle ce fait par la force : lois qui leur garantissent cette propriété. La Justice, la Police et l'Armée qui veillent au grain.

Et parce qu'ils se font concurrence cette dernière aboutie à des guerres dont l'enjeu est de savoir lequel détiendra le plus de moyens de production : champs de pétrole, mines, voies de communication, etc...

Ainsi la masse des producteurs ne sont pas payés pour ce qu'ils ont produit. Ils reçoivent ce qui est nécessaire pour continuer à produire et perpétuer le système. Ainsi dans certains pays les ouvriers sont payés juste de quoi se nourrir, et encore, si le travail est suffisamment déqualifié, s'il y a suffisamment de chômeurs en réserve, on n'hésite pas à en massacrer en cas de rébellion.

C'est d'une part parce qu'ils sont indispensables mais également par leurs luttes organisées, que les ouvriers ont obtenu de meilleures conditions et infléchis la marche du système.

Les capitalistes eux cherchent en permanence à payer le moins cher possible la force de travail. C'est notre capacité à produire, ou "force de travail" que nous vendons aux bourgeois lorsqu'ils nous employent. Notre travail lui, vaut infiniment plus cher.

Par ailleurs ce sont eux qui gèrent la force de travail que nous sommes contraint de leur vendre. Ce sont eux qui décident s'ils nous employent à des travaux productifs, ou simplement nécessaires à leur organisation (tertiaire), ou encore nous laissent au chômage, fixent notre retraite etc...

Ainsi généralement, ouvriers, employés, fonctionnaires, actifs ou au chômage, etc... avons en commun de n'avoir que notre force de travail à vendre pour survivre. Nous ne contrôlons pas la façon dont les capitalistes se servent de notre force de travail et donc nous perdons le contrôle sur l'ensemble de notre vie.

En conséquence non seulement les ouvriers de production, mais aussi l'ensemble de ceux qui n'ont que leur force de travail à vendre pour survivre, tendent à se voir exclus du bénéfice des richesses produites. Et logiquement c'est dans cette population que l'on voit aujourd'hui, les sans domiciles fixes, les mal-logés, ou encore ceux avec des loyers impayés ou crédits surélevés.

# LE LOGEMENT : UNE MARCHANDISE.

**C'est un paradoxe de voir dans les pays où les techniques se développent, et rendent possible ce qui hier était des rêves, une partie très conséquente de la population franchement mal-logée : deux millions de foyers en France et des milliers de Sans Domicile Fixe.**

C'est que, c'est le propre du système capitaliste de produire des biens non pas pour satisfaire les besoins de la population, mais pour les vendre et en tirer profit. Les promoteurs, les entrepreneurs, ne font pas construire des logements par humanisme... Mais pour les vendre ou les louer le plus cher possible.

Ce qui va déterminer la production de logements, ce ne sont pas les besoins de la population mais la possibilité pour les capitalistes de les vendre de les louer pour en tirer profit. La tendance est d'en produire pour qui peut les acheter ou les louer. Les capitalistes n'ont pas d'intérêt au premier abord à en construire pour des populations dont les revenus sont faibles.

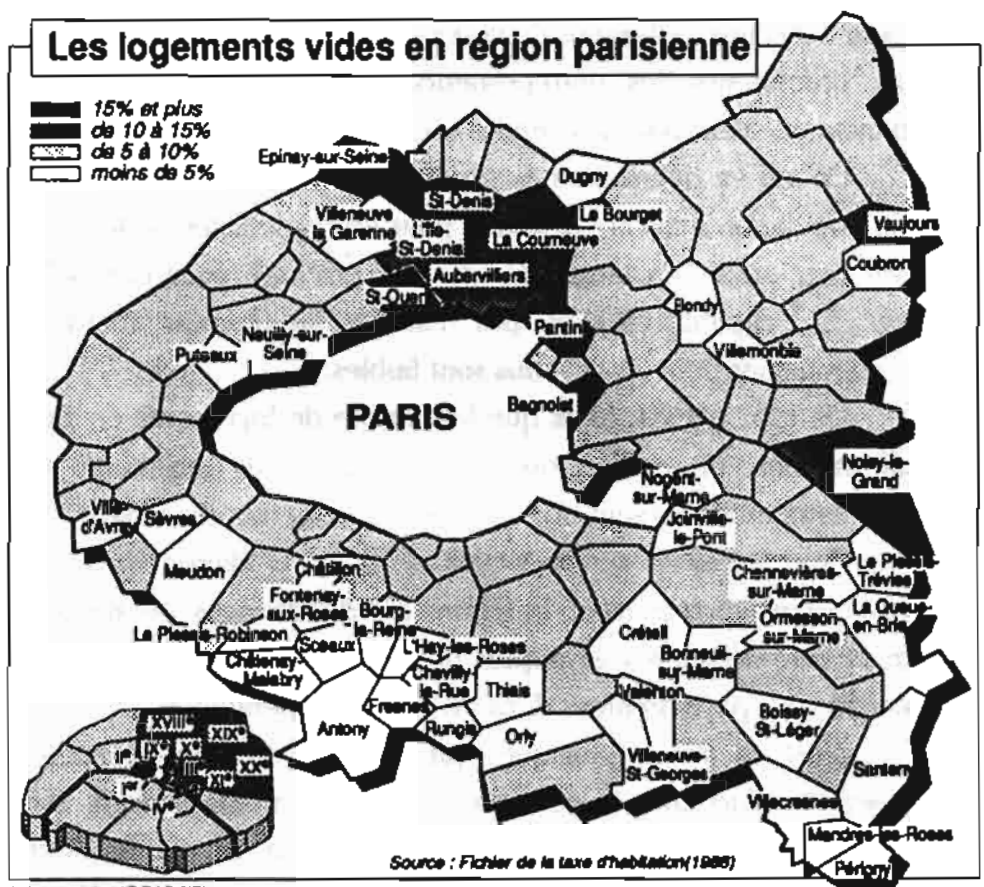
De 1962 à 1984, alors que le nombre de logements en France augmentait de huit millions, un million devenait vacants. Les logements vides (actuellement près de deux millions) sont une surproduction de marchandises.

Dans le cas de surproduction de produits alimentaires, on les brûle ou on les expédie dans les régions où la famine fait des ravages, ce qui permet de faire croire à une charité désintéressée auprès des populations occidentales et de maintenir les populations des pays dominés dans un état de dépendance.

C'est la même logique qui est responsable d'autant de logements laissés vacants, alors que la construction de logements sociaux est en baisse constante depuis quinze ans et qu'en parallèle le nombre de mal-logés et de sans abris ne cesse d'augmenter.

Les logements vacants sont une surproduction de marchandise du point de vue capitaliste, car il ne manque pas de volontaires pour y loger même moyennant des loyers qui représenteraient de gros sacrifices. Mais mettre ceux-ci sur le marché casserait l'effet de pénurie qui entretient la hausse des loyers et du coup provoquerait la baisse de l'ensemble du marché.

# Deux fois plus de logements vides que de mal-logés à Paris



# INVESTISSEMENT DE LA BOURGEOISIE DANS LE LOGEMENT OUVRIER.

Dans le passé la bourgeoisie a été amenée à investir pour le logement des travailleurs. A l'époque où le développement industriel fut définitivement engagé, la bourgeoisie a du faire des efforts pour loger la main d'oeuvre. Car le logement a un effet déterminant, sur le travail, la santé, la scolarité, la consommation de la population.

## Pour reconstituer la force de travail.

Au début de l'ère industrielle, les épidémies se propageaient dans les taudis où logeaient les ouvriers, à un tel point que la production en était désorganisée. Les capitalistes ont donc compris leur intérêt à lutter contre l'insalubrité des logements.

## Pour reproduire la force de travail.

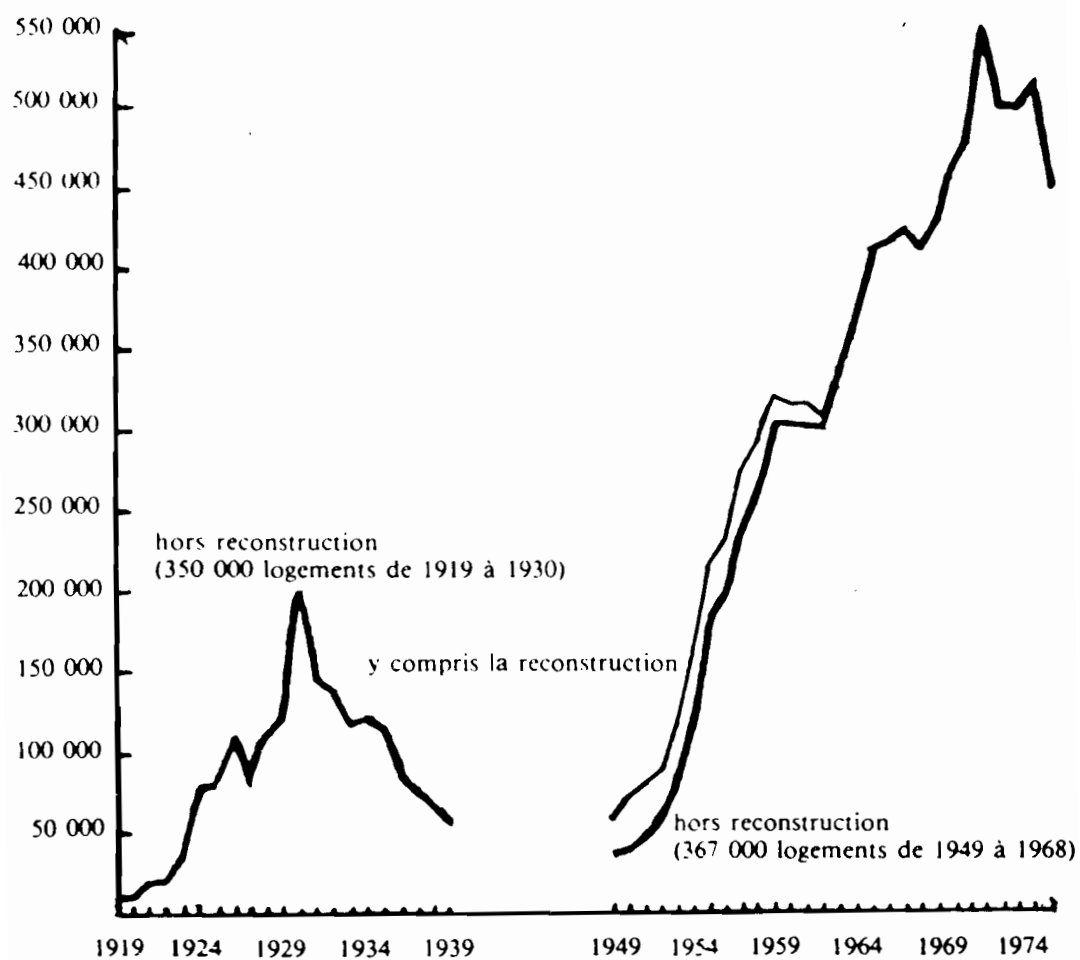
Lorsque l'industrie a besoin de main d'oeuvre qualifiée, elle la forme et cherche à inciter les ouvriers à rester dans la région. Elle se soucie également de la scolarisation des enfants des ouvriers afin que ceux-ci soient capables de s'adapter aux futures techniques de production. D'ou l'intérêt d'investir dans toute une infrastructure : logements, écoles, etc...

L'exemple des corons est des plus significatifs. On a vu les entreprises minières fournir des logements à proximité des mines, où elles ont insufflé tout un mode de vie dont la mine est le centre, où le métier se transmet de père en fils, où les valeurs sont liées au travail. Pour leurs profits les compagnies minières ont ainsi créé des micro-sociétés où l'ensemble de la vie des mineurs dépendait des impératifs de l'extraction du charbon.

On le voit bien avant l'Etat, les capitalistes privés ont investi pour le logement des travailleurs, afin de garantir leurs profits à long terme.

# GRAPHIQUE 1

## NOMBRE DE LOGEMENTS ACHEVÉS PAR ANNÉE (1919-1976)



SOURCES. C.G.T., *op. cit.*, tableaux 20 et 21 ; *Données sociales 78*, tableau 135.

## Pour stimuler la consommation de masse.

Dans les dernières décennies, les capitalistes ont cherché à réaliser leur profit, en écoulant une partie des marchandises dans l'ensemble de la population des pays développés.

Or le logement et son prix ont bien évidemment un effet déterminant, sur les possibilités de consommation. Tout foyer cherchera en premier lieu à se nourrir, à se loger, bien avant de penser à acheter des meubles, une voiture, des gadgets, de partir en vacances ou de penser aux loisirs. Dans la même logique plus la part du budget familial sera investie dans le logement, plus la part consacrée à d'autres dépenses sera réduite, tous les commerçants vous le confirmeront.

Assurer le minimum de logements à la population est une condition nécessaire au développement de la "société de consommation". C'est pourquoi pour fournir à l'industrie une main d'oeuvre exploitable, pour stimuler la consommation populaire ainsi que pour désamorcer des conflits sociaux, l'Etat au sortir de la guerre a mené une politique sociale du logement.

Lorsque le P.S. prône une économie "mixte", avec un Etat puissant garant de la justice sociale, il fait l'impasse sur l'histoire. Les capitalistes privés ont dû dans leur intérêt promouvoir les premiers un minimum de logements sociaux. C'est parce que l'écoulement massif de marchandises nécessitait une politique globale, ingérable par les intérêts privés que ces derniers ont renforcé le rôle de l'Etat en particulier dans le logement.

Cette économie n'est pas "mixte" mais unilatérale c'est à dire capitaliste, et dans cette situation l'Etat n'est que l'instrument de ce capitalisme. D'ailleurs depuis que le P.S. est au pouvoir, l'Etat poursuit une politique (engagée par la Droite) qui ne cesse de préserver les intérêts capitalistes au détriment des prolétaires.

## LA RENTE FONCIERE.

L'exploitation n'a de sens que si les capitalistes peuvent vendre les richesses que nous produisons. Accumuler, des logements par exemple, n'aurait pas de sens, il leur faut les échanger (les vendre) contre d'autres richesses, des moyens de production généralement, pour qu'ils perpétuent et augmentent leur domination.

Les logements sont donc mis sur le marché et leur prix dépend de lois économiques propres au système actuel : concurrence, coûts de production, loi de "l'offre et de la demande".

Si les prolétaires avec l'argent dont ils sont propriétaires (issue des salaires, indemnités, allocations, etc) n'ont pas de quoi acheter ou louer des logements décents, c'est qu'ils sont payés infiniment moins que l'équivalent des richesses qu'ils produisent (on l'a déjà dit mais on le répète quand même !).

L'exploitation se situe avant le stade de la location ou de l'achat. Au moment de la location nous échangeons nos salaires contre des logements, le problème c'est qu'il s'agit de salaires et qu'en plus ils sont bas. Le prix des logements lui n'est pas surévalué, il est fonction des possibilités financières des populations (bourgeoisie et prolétariat confondus) existantes dans le monde.

La rente a une influence particulière sur le prix des constructions et donc des logements. En s'appuyant sur une pénurie organisée, les rentiers propriétaires de terrains à bâtir ou de logements, se positionnent dans un rapport de force faisant jouer la loi de l'offre et de la demande.

- La demande c'est notre nécessité de nous loger, mais c'est également la volonté de la bourgeoisie de se loger d'installer ses bureaux dans les meilleurs endroits, volonté qui permet la hausse des prix.

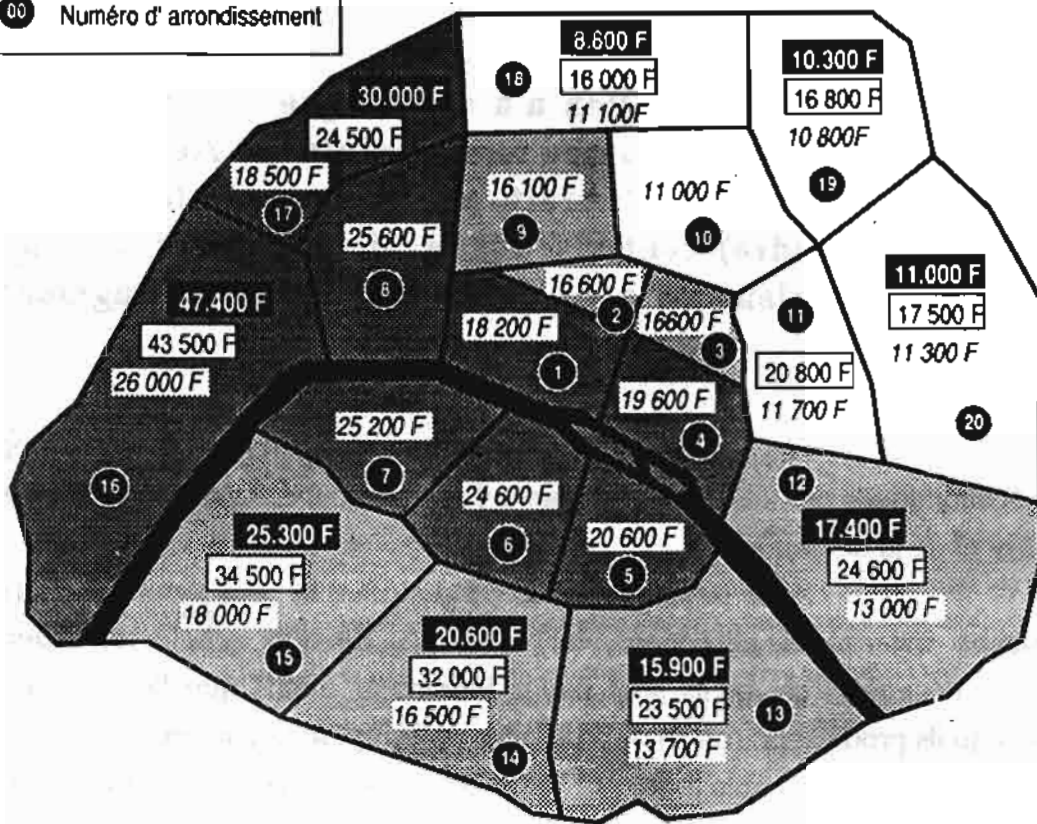
- L'offre se sont les centres villes et leur rareté, les logements et leur pénurie que l'on organise (logements vides, baisse des prêts à la construction).

Les rentiers cherchent ainsi à récupérer l'argent en circulation, plus une construction sera bien située, plus elle sera convoitée, plus elle se vendra cher, ce, dans la limite de la richesse du potentiel de l'acheteur donc de l'exploitation qu'il aura fait subir à des prolétaires.



# LES PRIX DU TERRAIN ET DES LOGEMENTS AU M2 A PARIS EN 1988

- 00000 F Prix du terrain
- 00000F Logement neuf
- 00 000 F Logement ancien
- En francs
- 00 Numéro d'arrondissement

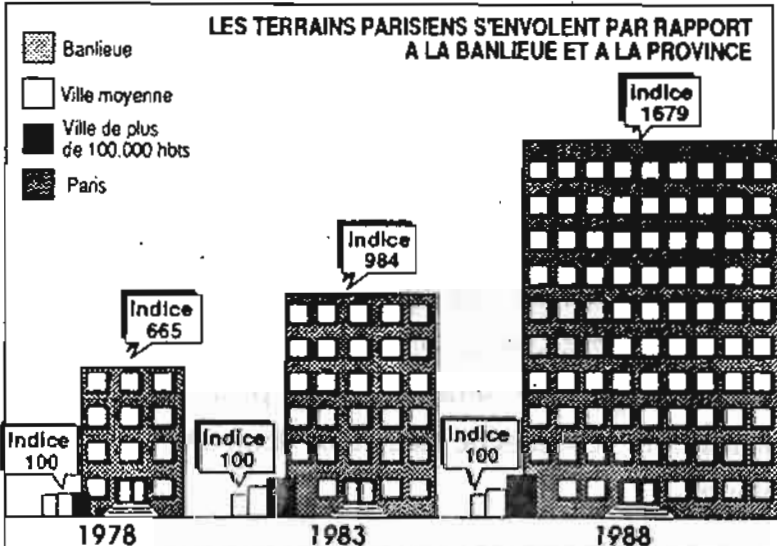


**Ci-dessus :** Les prix des terrains sont extraits des statistiques IMO de la direction générale des impôts. Les transactions ont été nulles ou en nombre infime pour donner des prix moyens dans les 11 premiers arrondissements.

Les prix des logements neufs sont extraits d'une étude du Crelec portant sur l'ensemble de l'année 88. La nullité ou l'insuffisance du nombre de ventes dans les dix premiers arrondissements ne permet pas de donner de prix moyen.

Les prix des logements anciens sont extraits d'une étude de la chambre des notaires, à partir d'un recensement des ventes du second semestre 88.

## LES TERRAINS PARISIENS S'ENVOLENT PAR RAPPORT A LA BANLIEUE ET A LA PROVINCE



## LE PRIX MOYEN DES TERRAINS A PARIS



**A gauche,** statistiques IMO de la direction générale des impôts. **A droite,** évolution des prix des terrains à bâtir de 78 à 88 (IMO).

C'est avec l'argent volé sur notre travail que sont achetés les immeubles de luxe, les bureaux, les hôtels, etc...

Cette récupération d'argent se fait dans un cadre de concurrence.

- Locale : la concurrence impose une échelle de tarif qui croît au fur et à mesure que l'on s'approche d'un centre ville. C'est flagrant pour le prix des terrains à bâtir en région parisienne qui sont facilement dix fois plus chers à Paris qu'à quelques kilomètres en banlieue.

- Nationale : Paris en tant que capitale de la France bat les records de cherté (80% environ de la population n'a pas les moyens financiers de se loger dans les logements nouvellement mis sur le marché à Paris).

- Internationale : En vendant ou louant des bâtiments, à des investisseurs étrangers, la bourgeoisie d'une métropole récupère l'argent issue d'une exploitation opérée ailleurs. Les métropoles entrent ainsi en concurrence, à qui fera le mieux jouer la rente. C'est entre autre le sens des opérations de prestige que se disputent Mitterand et Chirac.

C'est surtout sur le terrain à bâtir que s'exerce la rente (25 à 30% du prix total d'un immeuble en moyenne, jusqu'à 60% à Paris). Le prix de ces terrains se justifie en partie par le travail humain qui s'y est accumulé.

- Soit directement : aduction d'eau, d'électricité, etc...

- Soit indirectement : proximité d'un aéroport, d'une gare ferroviaire ou d'une station de métro ou de R.E.R., etc...

Mais cela ne peut justifier par exemple que de 1985 à 1989 le prix du terrain à Paris ait plus que doublé pour atteindre en moyenne 14 000 Fr le mètre carré.

C'est la rareté de l'habitat Parisien et la solvabilité des acheteurs qui explique ce phénomène.

A de tels prix uniquement pour le terrain, les logements construits dessus ne peuvent être bons marchés, fussent-ils "H.L.M.". Le simple remboursement du terrain au travers de loyers donne des mensualités hors de portée des SMICards (qui ont encore la "chance" d'être salariés à ce tarif !).

De fait à Paris même les habitats alternatifs, foyers autogérés, sont réservés à des couches aisées ; quant aux récents "hôtels sociaux", "baux glissants" destinés aux plus démunis ils sont généralement et à long termes inapplicables à Paris.

L'Etat intervient sur le prix du foncier, avec ses réglementations, lois, prêts, etc... La flambée spéculative du prix des terrains à bâtir à Paris est la conséquence d'une politique économique nationale, Chirac ne fait qu'intervenir dans un cadre fixé par l'Etat.

## Le prix des terrains augmente fortement mais de façon inégale

L'Observatoire régional du foncier en Ile-de-France (1) vient de publier une étude sur l'évolution comparée des prix des terrains de 1985 à 1987 à Paris et dans les départements de la petite couronne : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis. Ces prix ont augmenté en moyenne sur deux ans de 50 %, avec des différences importantes suivant les départements, comme le montre le tableau ci-dessous.

	1985 (F/m <sup>2</sup> )	1987 (F/m <sup>2</sup> )	Variat. (en %)
Paris . . . .	6 200	11 800	+ 90
Hauts-de-Seine . . .	1 650	2 700	+ 63
Val-de-Marne . .	800	1 100	+ 40
Seine-St-Denis	650	800	+ 23

Paris a connu pendant cette période une revalorisation impressionnante de ses prix fonciers, et, plus les prix sont élevés, plus ils augmentent (notamment dans les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements).

De ce fait, les écarts s'accroissent entre Paris et la petite couronne, même avec le département des Hauts-de-Seine. Dans ce département, seuls les marchés fonciers de Boulogne-Billancourt (actif) et de Neuilly (moins actif) sont de « nature parisienne ». Partout ailleurs, les prix demeurent très inférieurs tout en ayant connu des hausses sensibles.

La valorisation foncière se produit presque partout en petite couronne. A l'intérieur de la banlieue, elle se différencie au gré des décisions locales. Certaines communes qui ont pu initier des opérations de revalorisation urbaine voient leurs prix fonciers augmenter plus et plus vite que leurs voisines, tout en restant dans une fourchette de prix modérés. D'autres communes, en contrôlant strictement les mutations foncières, ont ralenti ce phénomène de valorisation.

(1) Association regroupant des représentants des élus, des professionnels et des administrations, 33, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

## Logements : 15/12/89. les prix multipliés par 3,5 en dix ans

Le prix moyen des logements anciens à Paris a été multiplié par 3,5 au cours des dix dernières années. Selon une étude de la Chambre interdépartementale des notaires de Paris, portant sur 100 000 transactions immobilières. Le prix moyen au mètre carré des appartements anciens vendus libres dans la capitale est passé de 4 997 F durant le premier trimestre de 1979 à 17 497 F durant la même période de 1989. Un boom frappant qui se traduit par une augmentation moyenne de 170 % hors inflation. Certains arrondissements ont même vu, sur cette période, leur prix multiplié entre 4 et 4,5 : le 8<sup>e</sup> en tête suivi par le 7<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup>, le 6<sup>e</sup>, le 17<sup>e</sup>, le 9<sup>e</sup>, le 16<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup>. Le phénomène n'épargne pas la petite couronne. Les prix moyens y ont fortement augmenté : multiplié par trois pour les Hauts-de-Seine, par 2,6 pour le Val-de-Marne et 2,45 pour la Seine-Saint-Denis.



## Rénovation et spéculation

Le prix du foncier tend constamment à augmenter tant que l'exploitation s'étend et tant que les populations des pays impérialistes restent solvables.

Pour vendre au prix fort les logements et bureaux, ils rénovent avant l'heure les quartiers des centres urbains. Dans l'opération ils évincent la partie insolvable de la population en place car elle constitue un obstacle social à la hausse des prix. Les travaux, constituent un prétexte au déménagement des indésirables. Les quartiers visés sont généralement frappés d'une absence d'entretien, d'un laxisme surprenant de la part des pouvoirs publics quant à l'application des réglementations en matière de logement et à la répression de la délinquance, jusqu'au moment où le désir de la population de voir le quartier restructuré est suffisamment fort pour que les opérations commencent.

C'est à l'approche des travaux que les prix du terrain flambent, la perspective de voir une population plus fortunée s'installer, stimule la spéculation. Les spéculateurs, généralement marchands de biens soutenus par des banques ou trusts, achètent à bas prix des taudis ; les anciens propriétaires voient leur immeuble subitement frappé d'obligation de ravaler les façades (légalement obligatoire tous les dix ans), d'arrêts d'insalubrité, (après des années d'oublis) et contraints de vendre à bas prix. Souvent des syndicats de copropriétés en cheville avec des spéculateurs, ou spéculateurs eux-même, ont gelé les travaux d'entretien pour faire baisser davantage les prix.

Ces bâtiments sont ensuite revendus x fois le prix d'achat (puisque les nouveaux arrivants ont de quoi payer), principalement pour l'emplacement qu'ils occupent. Dans quelques cas les immeubles sont incendiés ou volontairement mis en péril par des "travaux un peu trop lourds", pour en déloger les occupants. Puisque de toutes façons c'est sur le prix du terrain qu'est fait le bénéfice, les immeubles sont le plus souvent promis à la démolition.

La rénovation achevée, toute une partie de la population n'a pas les moyens de payer les nouveaux loyers et ne peut être relogée sur place.

Ainsi, de cette façon, Paris et les centres villes se vident de leur population ouvrière depuis des décennies.

Dans le récent contexte de désengagement de l'Etat du logement social, les opérations de rénovation deviennent de plus en plus brutales.

Parcequ'une frange de plus en plus importante de la population se voit financièrement exclue de tout logement légal, il ne s'agit plus de déporter des populations mais de les réduire à la précarité la plus extrême. Et effectivement cette population tend à se reloger dans d'autres quartiers promis eux-mêmes à la

# Les terrains à bâtir font flamber les prix

*Explosion sans précédent du coût des terrains à construire : de 1985 à aujourd'hui le prix du mètre carré a augmenté de 50 % en moyenne dans notre région. Hausse record à Paris : + 90 % !*

**D**E 550 F à 13 000 F le mètre carré... Le prix des terrains à construire en Ile-de-France accuse un déséquilibre qui ne cesse de s'accroître. La palme revient aux quartiers du centre et de l'ouest parisien : plus de 13 000 F pour un mètre carré de terrain nu. Il suffit souvent de franchir le périphérique pour que les prix soient vingt fois plus chers.

Un exemple : le secteur de la porte de Versailles — côté Paris — affiche des tarifs records (de 13 000 F à 15 000 F le mètre carré), tandis que la commune voisine de Malakoff (Hauts-de-Seine) négocie ses terrains entre 550 F et 990 F.

L'étude que vient de publier l'Observatoire régional du foncier souligne une évolution unique des prix à Paris et dans les trois départements de la petite couronne : en 1985, il suffisait de 6 200 F en moyenne pour acheter un mètre carré de terrain nu... celui-ci coûte désormais 11 800 F. Soit une hausse de 90 % ! Les Hauts-de-Seine n'ont pas été épargnés par l'explosion des prix : 2 700 F contre 1 650 F en 1985 (40 % de hausse). Jusqu'à la Seine-Saint-Denis, longtemps considérée comme parent pauvre, qui n'échappe pas à la valse des coûts : 650 F en 1985... 800 F aujourd'hui... un boom de 23 %.

« Les hausses importantes se localisent dans les quar-



tiers centraux de Paris et leur voisinage immédiat, souligne-t-on à l'Observatoire du foncier, ce phénomène n'est pas particulier à l'agglomération parisienne : il se retrouve dans les grandes métropoles (Londres, Tokyo, New York).» Conséquence... Plus le prix

des terrains à construire grimpe, plus il est difficile de réaliser des logements à des prix bas. Paris perd ainsi ses habitants les plus modestes... et le prix des immeubles de bureaux ne cesse de s'accroître : 3 900 F le mètre carré en location à Paris, 10 400 F à Tokyo,

7 000 F à Londres, 3 000 F dans le centre de New York. L'argent appelle l'argent... La hausse appelle la hausse... L'Observatoire constate que plus les prix des terrains à bâtir sont élevés, plus ils augmentent dans des proportions exponentielles — c'est le cas

dans le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> arrondissement — et cette situation contribue à creuser les écarts : entre Paris et la petite couronne (même au département des Hauts-de-Seine), et entre les communes de l'est et de l'ouest

Rémy Nivry

rénovation, là où des propriétaires lui loueront des taudis en dehors de toute réglementation, un bail entrainerait plus tard une obligation de relogement.

Parceque la rente si elle est moins spectaculaire en banlieue ou en province qu'à Paris ne s'en exerce pas moins dans toutes zones urbaines, la proche banlieue de Paris devient une cible de la spéculation. La déportation de ceux qui peuvent prétendre aux logements réglementés se fait de plus en plus loin (grande banlieue).

En conséquence ces prolétaires n'ont d'autres choix que de s'accrocher aux taudis qu'ils occupent dans des quartiers du 20<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et de la proche banlieue, malgré les rackets de marchands de sommeil, l'insalubrité et les menaces réelles (puisque il ne faut pas l'oublier, qu'en dernier recours les bâtiments peuvent être incendiés.)

Le mouvement se poursuit et l'Etat y accorde une attention toute particulière. Le processus de déportation sur Paris aujourd'hui quasiment achevé, il se prépare à gérer celui de la proche banlieue et l'affaire s'annonce rude.

A travers le livre blanc sur l'Ile de France il esquisse les projets de rénovation là ou le prix des logements est deux voire trois fois moins chers que ceux pratiqués à Paris (parfois distants de cent mètres).

Projet qui implique la déportation de population à une échelle encore plus importante, et notamment lors de la rénovation des cités "chaudes". Plutôt que de laisser les logements vides visiblent aux yeux de tout le monde, il a préféré dynamiter une barre de la cité des 4000 à la Courneuve, comme il l'avait déjà fait aux Minguettes à Lyon et ailleurs. D'où la dégradation des dites cités et les efforts médiatiques du pouvoir prétendant lutter contre les ghettos et justifiant à l'avance l'expulsion des populations insolvables.

En exemple à Saint-Denis, cité des Francs-Moisins, cité chaude par excellence, à deux pas de celle des 4 000, le projet de rénovation prévoit des duplex, des ateliers d'artistes... Qui pourra en payer les loyers? sûrement pas les travailleurs et leurs enfants, et donc sûrement pas les actuels locataires.

# La piaule du cœur



(Photo A.P.)

● C'est à Phoenix en Arizona qu'on est en train de tester cette « boîte à dormir » destinée aux milliers de jeunes sans-logis qui vivent dans les rues. Leach Wilson et Alan Harrington, qui viennent de passer la nuit dans la boîte, sont enchantés. Ils n'ont pas eu froid.

# LA CRISE

**Dans les années 70, face à la crise, les capitalistes et l'Etat avaient amorcé une restructuration de la production.**

- En abandonnant la production de marchandises peu rentables, ou sur lesquelles la concurrence internationale était trop forte (sidérurgie, métallurgie, liquidation définitive des houillères et du textile, etc...).

- En concentrant les capitaux ainsi libérés sur la production de marchandises nouvelles (technologie de pointe, télécommunication, armement, espace, matériaux composites, etc.. ).

- En abaissant les coûts salariaux, par le blocage des salaires, la suppression des temps morts, l'augmentation des cadences et l'aménagement des horaires.

-En déplaçant les structures de production là où la main d'oeuvre est plus concurrentielle que la main d'oeuvre en France et créant ainsi une masse de chômeurs ; main d'oeuvre en réserve influençant l'ensemble des salaires vers la baisse.

Les restructurations économiques ont donc entraîné une baisse générale du niveau de vie du prolétariat ainsi que la tendance à la baisse de la consommation de masse. A partir de là l'Etat n'a plus le même intérêt à intervenir en faveur d'une main d'oeuvre dont une partie est inactive.

-d'une part, comme il n'y a plus de pénurie de main-d'oeuvre il peut se permettre de baisser le prix de vente de notre force de travail (salaires, revenus, protection sociale etc...).

-d'autre part parce qu'il n'a plus intérêt à stimuler la consommation de masse de par la réorientation de la production.

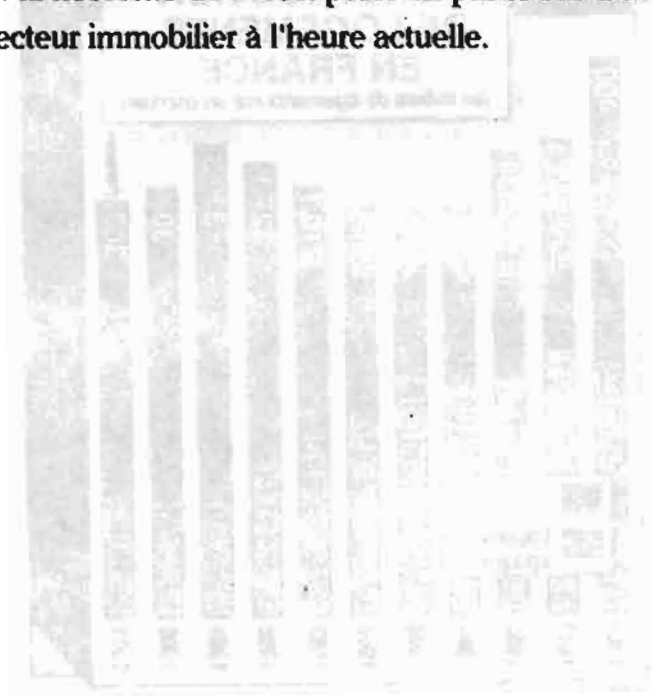
De plus en plus il s'agit simplement de faire survivre le prolétariat : après avoir, il y a une dizaine d'années, réduit de manière magistrale les indemnités de chômage, les allocations concernant le chômage économique ont été réduites de près de cinquante pour cent et diminuées de manières conséquentes quant à leur durée. La période d'indemnisation dans le régime général du chômage s'est également vu tronquée de près de deux ans. Très vite un "chômeur longue



durée" se retrouve à toucher 2300 Frs par mois. Non content de cette baisse catastrophique de droits sociaux, l'Etat transforme l'assurance chômage en R.M.I. Il est important de signaler que le R.M.I. ne dépend pas des caisses de chômage telle que l'U.N.E.D.I.C. ou autre mais de la Caisse d'Allocations Familiales, ce qui en soi démontre un recul conséquent des acquis du prolétariat. Par ce biais l'Etat tente d'établir un rapport de dépendance et d'assistanat à l'égard des travailleurs privés d'emploi. Récemment le R.M.I. a été complété par la loi Besson en matière de logement.

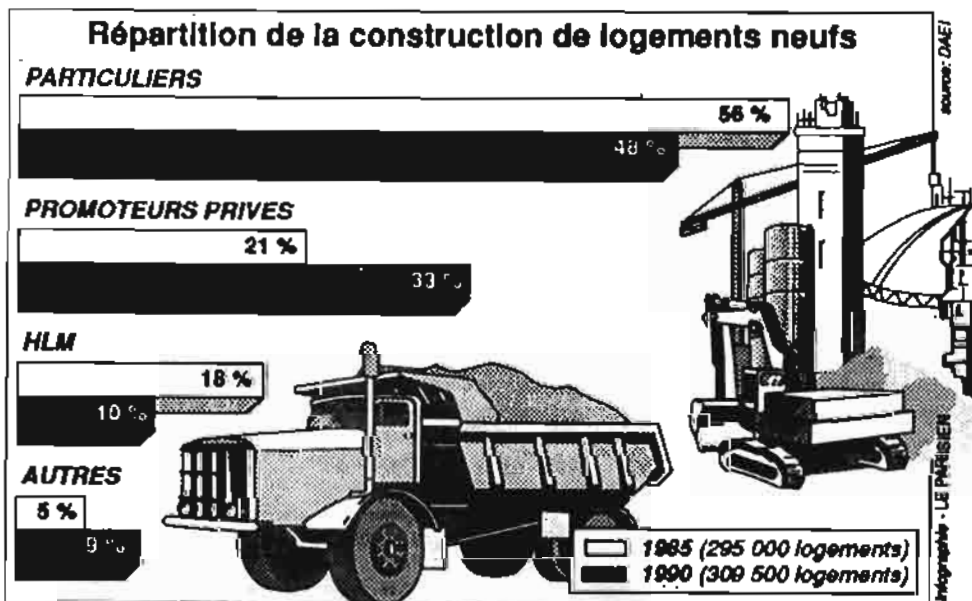
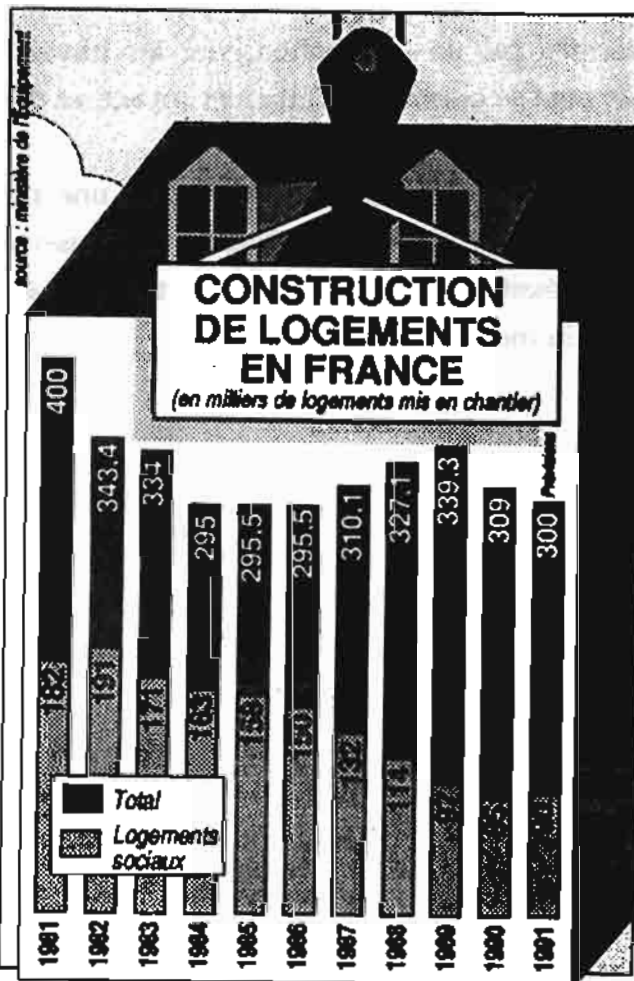
Désorientés par de telles offensives, les travailleurs se sont désorganisés et la bourgeoisie peut se permettre d'attaquer les acquis des travailleurs et de renforcer sa domination sociale.

La consommation de masse n'étant plus une perspective de développement, elle a entraîné une perte de réalisation de plus-value pour les capitalistes Français, d'où la nécessité de la récupérer en partie sur d'autres terrains, et en particulier dans le secteur immobilier à l'heure actuelle.



# Logements neufs : les mises en chantier s'effondrent

VENDREDI 22 FÉVRIER 1991



# ENGAGEMENT ET DESENGAGEMENT

## DE L'ETAT.

Les premières interventions de l'Etat en faveur du logement social datent du début du siècle ; création des H.B.M. en 1912. Mais c'est au sortir de la seconde guerre mondiale jusque dans les années 60 que seront mis en place les principales dispositions. Il s'agit pour l'essentiel d'une "aide à la pierre" sous forme de prêts très avantageux et à très longs termes (jusqu'à 45 ans) octroyés aux Offices H.L.M. et dans le cadre de réhabilitations. Ces prêts sont gérés par la Caisse des Dépôts et Consignation et la S.C.I.C. créée par l'Etat pour l'occasion. Les fonds correspondant à ces prêts provenant pour l'essentiel des livrets A.

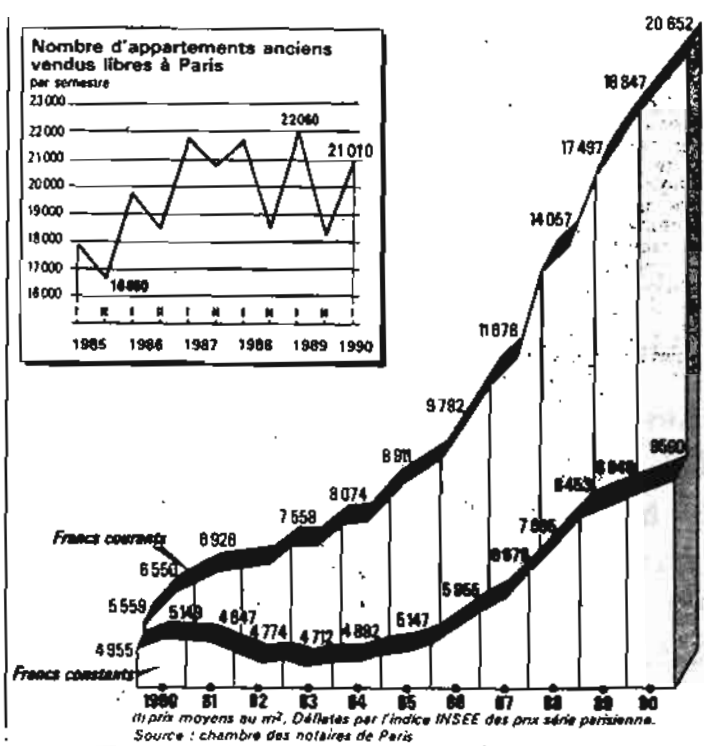
Dans la même période les statuts H.L.M. des sociétés sera précisé, des plans visant à la résorption de l'habitat insalubre seront mis en place, le 1% patronal sera institué.

Parallèlement la loi 48 qui initialement visait à inciter les propriétaires privés à mettre les logements aux normes de confort avant augmentation des loyers fut maintenue malgré son inefficacité, bloquant de fait une partie importante des loyers du secteur privé.

L'effet le plus apparent de cette politique fut le développement des cités H.L.M., qui à l'époque ont représenté une amélioration notable des conditions de logements ; généralisation de l'eau courante, du chauffage, disparition des bidons- villes.

Mais cela ne signifie pas pour autant que l'Etat ait "pris en charge" le logement des prolétaires. Il existe aujourd'hui environ trois millions de logements H.L.M. pour vingt trois millions de résidences principales, ce qui implique qu'une large partie de la population peu fortunée est logée dans le secteur privé.

Le principal effet de la politique "sociale" sur le logement fut d'influencer l'ensemble du marché immobilier. En injectant sur le marché des



## Paris : la cote du neuf...

	1987	1988
11 <sup>e</sup> .....	17 800*	20 800
12 <sup>e</sup> .....	18 700	24 600
13 <sup>e</sup> .....	27 960*	23 300
14 <sup>e</sup> .....	22 570*	32 070
15 <sup>e</sup> .....	26 000*	34 500
16 <sup>e</sup> .....	34 800	43 500
17 <sup>e</sup> .....		24 470
18 <sup>e</sup> .....	15 500	
19 <sup>e</sup> .....	16 800*	16 780
20 <sup>e</sup> .....	16 600*	17 510

\* A titre indicatif, le nombre de programmes lancés étant très faible et, d'une façon générale, n'ont été retenus que les arrondissements où le volume des constructions neuves était suffisamment important.

(Source CREIEC.)

## ... et de l'ancien

Arrondissement	Prix moyen (F/m <sup>2</sup> )	Arrondissement	Prix moyen (F/m <sup>2</sup> )
1 <sup>e</sup> .....	15 438	11 <sup>e</sup> .....	11 159
2 <sup>e</sup> .....	10 448	12 <sup>e</sup> .....	14 256
3 <sup>e</sup> .....	15 937	13 <sup>e</sup> .....	12 279
4 <sup>e</sup> .....	22 720	14 <sup>e</sup> .....	14 656
5 <sup>e</sup> .....	19 890	15 <sup>e</sup> .....	17 022
6 <sup>e</sup> .....	22 160	16 <sup>e</sup> .....	23 383
7 <sup>e</sup> .....	25 068	17 <sup>e</sup> .....	15 079
8 <sup>e</sup> .....	18 536	18 <sup>e</sup> .....	10 863
9 <sup>e</sup> .....	13 743	19 <sup>e</sup> .....	10 789
10 <sup>e</sup> .....	9 778	20 <sup>e</sup> .....	10 232

(Source : Chambre des notaires de Paris.)

logements à "bas prix" (H.L.M.), en bloquant une partie des loyers du secteur privé, l'Etat a freiné la tendance à la hausse sur le secteur privé.

A l'inverse lorsqu'aujourd'hui il se désengage du logement social, il libère le secteur privé d'un carcan. La pénurie (organisée) de logements refaisant son apparition, les prix du secteur H.L.M. montant en flèche, la loi de 48 disparaissant, le secteur privé se trouve en position de force pour augmenter les prix et la spéculation se renforce.

A partir de 1975 l'Etat va revenir sur sa politique du logement. A cette époque monsieur Barre, grand défenseur de la "réalité" des prix, sera l'auteur d'un rapport qui inspirera la loi de 1977 dont le sens général est de réduire l'aide à la pierre (construction de logement H.L.M.) en l'échange d'une Aide Personnalisée au Logement qui ne tient pas compte de la chute des revenus et de la précarisation du prolétariat. Par ailleurs cette loi réoriente les prêts en faveur de l'accès à la propriété. C'est la carotte (devenir propriétaire) pour pousser les ménages à sacrifier une part plus importante de leur budget dans le logement.

Dans la continuité une série de décrets et de lois vont déstructurer le financement des logements H.L.M. et leur réglementation.

- Transformation des Offices d'H.L.M. en O.P.A.C. en 1986, les autorisant à réaliser des bénéfices et les libérant de l'obligation de rendre publique leur comptabilité

- Autorisation de vendre les logements H.L.M. à leur occupant. Ce serait soit disant la solution pour combler les déficits...

- Déréglementation des loyers H.L.M. ( loi Méhaignerie)

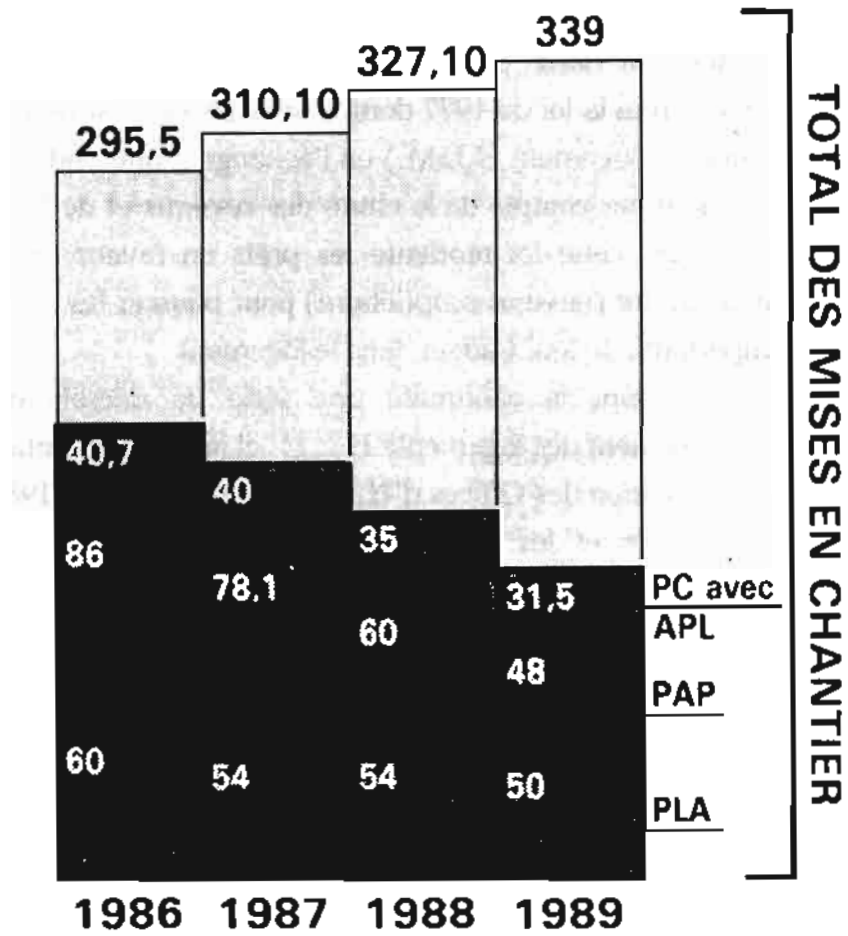
- Baisse conséquente des prêts à la construction.

En conséquence, les logements "H.L.M." récemment construits ou réhabilités deviennent des logements d'Etat, pour classes moyennes, et sont inaccessibles aux faibles revenus. Le taux des prêts à la construction étant moins avantageux, le prix du terrain à bâtir ayant augmenté, la différence se traduit par une hausse des loyers.

L'A.P.L. n'étant pas crédible, les technocrates appelés à gérer les H.L.M. comme des P.D.G. d'entreprises privées, refusent de la prendre en compte dans les revenus lors des attributions. On voit ainsi des travailleurs contraints de payer bien plus cher dans le privé parce que leurs revenus sont trop faibles pour les H.L.M.

Le calcul de l'A.P.L. tient pour une bonne part à la situation familiale (nombre d'enfants), qui se modifie alors que les locataires cherchent à rester dans l'appartement. Surtout l'A.P.L. ne comblera pas la baisse du budget familial en cas de chômage d'où des risques d'impayés. En fait elle permet de maintenir sur place une population qui ne peut supporter les hausses, mais ne permet pas dans les faits l'attribution de logements. Elle module un mouvement de changement de population dans les

## Construction neuve : diminution des mises en chantier du secteur aidé



PC : Prêts conventionnés

APL : Aides personnalisées au logement

PAP : Prêts aidés à l'accèsion à la propriété

PLA : Prêts locatifs aidés

Source : HLM

H.L.M. qui sans elle serait extrêmement brutal et risquerait de provoquer des explosions.

La baisse de la construction H.L.M. entraîne un phénomène de pénurie de logement qui favorise la réapparition de marchands de sommeil. Les cités de banlieues sont visées par des opérations spéculatives. A l'exemple de la rénovation des centres villes, on laisse les cités se dégrader (défaut d'entretien, absence de lieux collectifs, etc...), pour justifier des réhabilitations qui, sous prétexte de lutte contre la délinquance ou autre phénomène de ghettos, se traduiront par une modification de la population. Les pauvres, "fauteurs de troubles", iront loger ailleurs et seront remplacés par ceux dont les revenus correspondent aux futures hausses. L'ensemble de la classe politique s'entend pour "valoriser ainsi le terrain" et les Municipalités locales y voient l'intérêt de se débarrasser de populations insolvables quand aux impôts locaux.

Quand aux Prêts à l'Accésion à la Propriété, leur mise en place a tourné à la catastrophe. L'incitation à devenir propriétaire a été trop forte alors que les situations financières des ménages sont de plus en plus précaires. Le slogan "devenez propriétaire pour le prix d'un loyer" s'appuie sur le calcul des mensualités sur l'A.P.L. et des prêts bancaires complémentaires aux P.A.P. (pas au même taux). En cas de chômage, de modification familiale (chute de l'A.P.L. et des allocations familiales en cas de départ d'un enfant), ou encore d'escroquerie (maison livrée sans finition) c'est la catastrophe. Sans compter que bien souvent les travaux de rénovation sont nécessaires avant le remboursement définitif des prêts, ce qui conduit à s'endetter encore davantage. L'accésion à la propriété a eu des effets si catastrophiques, que c'est la principale application de la loi d'aide aux ménages surendettés.

La même volonté d'adaptation des lois à la "réalité du marché" a prévalu dans le secteur privé. Baux ramenés à trois ans, autorisation de sortie de la loi de 48. Facilitée lors des renouvellement de bail, loyers libérés lors des nouvelles locations. Autant de mesures qui incitent les propriétaires à se débarrasser de locataires insolvables au vu des hausses rendues possibles.

La loi Besson et les décrets parus dans la même période sont le complément "social" du désengagement de l'Etat. En atténuant les injustices les plus flagrantes, le prix des logements peut d'autant plus augmenter sans provoquer de conflit sociaux. Dans la même logique on avait réduit les protections contre le chômage avant d'instituer un R.M.I.

Les prolétaires, premières victimes du chômage et de la baisse des revenus voient la part de leur budget investie dans le logement augmenter au delà des normes admises pour l'attribution de logements sociaux. Les sans-domiciles fixes (des dizaines de milliers) deviennent l'exemple vivant de la menace qui pèse sur des millions de locataires qui du coup s'accrochent à leur résidence actuelle

## Qui possède les logements loués ?

Hormis 3 millions de logements sociaux, gérés principalement par un millier d'organismes d'HLM, plus de 5 millions de logements loués relèvent du secteur public.

La majeure partie du parc privé appartient à des personnes physiques. Si 68 % des propriétaires individuels ne possèdent qu'un seul logement, 270 000 propriétaires détiennent plus de la moitié du parc locatif, selon l'INSEE, soit plus de 10 logements mis en location par bailleur. Moyenne qui frise les 35 pour une petite minorité (12 000 bailleurs) possédant 400 000 logements.

A Paris, sur 700 000 logements locatifs (près de 10 % du parc hexagonal), 160 000 appartements appartiennent à la Ville (ou se trouvent placés sous sa gestion).

(25 mai 1989.)

## 25 millions de logements

	1962	1968	1975	1982	1984	1988
Résidences principales	14 565,2	15 778,1	17 743,8	19 590,4	20 093	20 700
% du parc .....	88,9	86,4	84,2	82,6	82,8	82,8
Résidences secondaires .....	973,1	1 255,4	1 694,6	2 264,6	2 288	2 263
% du parc .....	5,9	6,9	8	9,6	9,5	9
Logements vacants.....	854	1 222,7	1 634,4	1 853,9	1 868	2 044
% du parc .....	5,2	6,7	7,8	7,7	8,2	
Total (en milliers)....	16 392,3	18 256,1	21 072,7	23 708,8	24 249	25 007

Source : INSEE - Recensement.



acceptant hausses de loyers, l'absence d'entretien, et bien souvent l'insalubrité ou l'absence de statut légal.

L'Etat est le premier responsable de cette situation, car c'est lui à travers les lois (code de la construction), les décrets, les crédits, qui fixe les règles de l'immobilier et de l'urbanisme. Les autres pouvoirs publics, Mairies, Offices H.L.M., Justice etc... et les intervenants privés n'agissent sauf quelques exceptions que dans le cadre des règles établies par l'Etat. Sa politique, il l'établit (c'est sa nature) en fonction des besoins de la bourgeoisie, contre les intérêts du prolétariat.

Si hier il leur fallait nous loger un minimum pour mieux nous exploiter, aujourd'hui le maintien de leur profit passe par une dégradation de nos conditions de vie jusqu'à la catastrophe. Dans les deux cas de figure nous sommes toujours davantage exploités, dans les deux cas, la solution à nos problèmes passe par la transformation de la société en une société sans exploitation. Et aujourd'hui, même si on ne lutte que pour obtenir un minimum vital, c'est la logique de la bourgeoisie et de l'Etat que l'on affronte.

Les événements place de la Réunion sont à cet égard significatifs. Si le Préfet de Paris a cru judicieux de déplacer des milliers de C.R.S., s'il a fallu l'intervention du premier ministre, du président de la République, pour expulser puis reloger une cinquantaine de familles majoritairement solvables au vu des loyers H.L.M. normalement pratiqués, c'est que les enjeux de la lutte dépassaient et de loin le simple sort de ces familles et l'Etat a eu effectivement du mal à convaincre des organismes d'attribuer les appartements qu'ils refusaient puisque cela va à l'encontre de sa propre politique.

# VIOLENCE D'ETAT, VIOLENCE INDIVIDUELLE, VIOLENCE PROLETARIENNE.

Lorsqu'un employé de bureau ou un ouvrier dans une boîte quelconque doit continuellement baisser la tête afin de préserver ses moyens de survie, qu'il n'a pas choisi mais, qui lui ont été imposés par les rapports sociaux existants dès sa naissance, il s'agit là d'une violence, qui même si elle ne s'exprime pas toujours physiquement et n'atteint pas toujours en blessures sanglantes l'individu dominé, entrouvre les portes d'un désespoir ou d'un fatalisme qui ne peut que reproduire cette forme de violence dans des comportements dominateurs généralisés individuellement à l'ensemble de la société, mais dans les formes requises par les maîtres de nos vies, les bourgeois possesseurs et dépossédés.

## L'Etat violent :

La violence de l'Etat n'est autre que la manière imposée de préserver les intérêts et le statut dominant de la bourgeoisie. Que ce soit au niveau du contrôle des mouvements sociaux revendicatifs quels qu'ils soient (lutte de salariés, luttes de minorités sociales, femmes, homosexuels, immigrés, jeunes marginalisés, retraités, chômeurs, Mal-Logés, etc...), ou que ce soit au niveau du contrôle personnalisé des individus par les circuits habituels (S.S., A.S.S.E.D.I.C, O.P.H.L.M., services sociaux, R.M.I., réinsertion, éducateurs, ou mieux encore, pub, idéologie dominante, modes, lois et principes imposés etc...), l'Etat gère et légifère dans le sens des intérêts des possédants.

Là est la violence qui peut s'exprimer alors de diverses manières : police, armée, milices, juges, matons, sociologues, éducateurs, etc...

Face à cette violence imprimée de manière quotidienne à l'ensemble des couches potentiellement productives de la société découle divers comportements, attitudes, fonctionnements, engendrant eux mêmes des formes de violences variées (bagarres, esprit de domination, violence physique, morale, etc....) qui ne remettent pas en question le fonctionnement global de la société opprressive, mais permettent à l'Etat, garant des bourgeois dominateurs, de perpétuer les germes de division qui le font régner.

## Violence individuelle

Quand la pression se fait trop forte au niveau d'individus se regroupant pour y répondre (bris de vitrines divers, feux de joie variés...), certains voient apparaître le "visage mythique de la violence prolétarienne", le visage de la révolte, le visage de la Commune. Or, il ne s'agit que de formes de violences produites, prévues et intégrées par l'Etat gestionnaire de nos vies, survies et situations, qui ne permettent pas d'affronter durablement et effectivement la force colossale et nationalement voire internationalement organisée qui nous est opposée (en cas de guerre : guerre du Golfe par exemple). Les visages de Gavroche, de Rosa Luxembourg et du Che Guevarra sont bien valorisés et vendus par la bourgeoisie bien que ce soit des révolutionnaires qui l'ont combattue les armes à la main. On voit bien là son intérêt à réduire toute activité révolutionnaire à une prise d'arme dont elle sait parfaitement se prémunir par son armée, ses flics et ses vigiles. La violence qui sera nécessaire à la réappropriation des moyens de production par le prolétariat sera plus complexe et nécessitera plus de moyens et de courage que de simplement prendre une arme.

Ces formes de violences ne sauraient bien évidemment nous laisser indifférent dans le sens où lorsque ce sont des réponses immédiates et agissantes contre l'exploitation qui nous asservit, mais également ne sauraient nous faire prendre le bout du chemin pour l'orée du bois. Il en faudra bien plus, bien évidemment pour nous libérer à tout jamais de cette société de classe qui ne survit que par le vol quotidien de nos vies.

## Il en faudra bien plus... Violence prolétarienne:

La bourgeoisie est bourgeoisie, parcequ'elle vole au prolétariat les fruits de sa production. La plus grande violence qu'il puisse lui faire c'est de reprendre le contrôle de cette production.

Cette violence là, désarme la bourgeoisie, car elle ne peut détruire un prolétariat qui la nourrit alors que à l'inverse celui-ci a tout intérêt à la détruire.

La violence prolétarienne s'oppose en résistance à la violence que le prolétariat subit, par voie de grève, manifestation, occupation des lieux de

productions, blocage momentané de cette production, sabotage, absentéisme, occupation des lieux de décisions (tel que les Préfectures), Mairies, Offices privés, réquisitions populaires de logements normalement dûs aux ouvriers et détournés pour les classes moyennes (H.L.M.) etc...

Pour que cette violence atteigne son but il ne suffit pas d'affronter quelques centaines de C.R.S. lorsque la situation politique le permet, même si cela aboutit à une victoire provisoire. Il faut bien percevoir les enjeux et les possibilités réelles de transformations sociales qui découlent des luttes menées. A savoir : les possibilités de s'organiser politiquement.

La véritable violence qui peut être faite à la bourgeoisie c'est l'organisation des prolétaires dans la remise en question du système capitaliste et dans la prise du pouvoir.



# L'ORGANISATION. LE PARTI.

L'aggravation des conditions de logement que nous voyons à l'heure actuelle est inérante à la nature de la société dans laquelle nous vivons.

Il y a un lien évident entre le développement du chômage, la baisse des salaires, la dégradation des conditions de travail et la dégradation des conditions de logement. Le développement de la crise entraîne pour les prolétaires la dégradation de l'ensemble de leurs conditions de vie.

Lorsqu'au sortir du gigantesque carnage que fut la deuxième guerre mondiale, l'économie capitaliste s'est redéveloppée, en France et dans les pays occidentaux, les prolétaires ont vu leurs conditions de vie s'améliorer, parce que l'industrie de plus en plus performante exigeait une main d'oeuvre relativement bien traitée.

## Fin du Communisme ?

Dans le passé des tentatives de révolutions ont porté les espoirs des prolétaires, notamment en Chine et en U.R.S.S. malgré la différence de leurs projets politiques de développement. Leurs échecs sont autant de déconvenues et la bourgeoisie s'en sert pour décourager les critiques. Les révolutionnaires et des réformistes sont divisés sur le bilan à tirer de telles expériences.

Pour nous :

Dans ces pays les prolétaires n'ont jamais cessé d'être exploités quelque soient les transformations, ces dernières sont restées dans le cadre d'une économie capitaliste. Il y a donc une tromperie à appeler communistes des pays qui ne l'ont jamais été et qui ont choisi bon an mal an le capitalisme d'Etat comme mode de développement. En tout cas, même au lendemain des révolutions, l'exploitation a subsisté et ces sociétés ne peuvent donc représenter une alternative à l'exploitation.

Si des révolutionnaires communistes ont pris le pouvoir, ont le voit aujourd'hui, cela n'a pas suffi à libérer les populations et eux-même de l'exploitation. Face à de nombreuses difficultés ceux-ci sont devenu les gestionnaires

de sociétés capitalistes en développement. Les répressions qu'ont subies et que subissent encore les populations de ces pays sont liées au développement de l'économie capitaliste dans ces pays avec la constitution d'une classe bourgeoise qui à travers le Parti/Etat affirme son pouvoir.

## S'organiser pourquoi?.

C'est parce que la bourgeoisie contrôle toutes les richesses produites : les profits qu'elle en tire, leur destination ou utilité, les conditions de leur fabrication, qu'elle détient le pouvoir et donc l'organisation de la société.

Elle détermine toutes les inégalités pour ses profits. Elle va adapter notre culture, nos aspirations, nos goûts (à travers la publicité, les mass-médias, la gestion de notre quotidien, etc...) pour justifier la destination et l'utilité des produits que nous fabriquons et dont elle tire tous ses profits.

Elle n'a pas d'autre logique que de faire des profits, nous exploiter toujours plus (exemple notoire en période de crise), et de ce fait aggrave continuellement nos conditions d'existence. En vendant notre force de travail à la bourgeoisie c'est donc l'ensemble de ce qui fait notre vie que nous lui vendons.

Pour défendre nos intérêts, pour faire face à cette logique, il faut nous organiser : c'est à dire mettre en commun toutes nos capacités dans un même but. Il est clair que si nous regroupons volontairement nos connaissances et nos efforts nous pouvons bâtir une organisation autrement plus efficace que la bourgeoisie qui par la constance de ses contraintes gâche les potentialités de l'être humain.

Lorsque un travailleur "lutte" de façon individuelle sur un ou plusieurs aspects de son exploitation (salaire, logement, rapport homme/femme, etc...) c'est d'une part, forcément sur le dos des autres prolétaires, mais d'autre part il est d'office absorbé par le système. Lorsque la bourgeoisie accepte de faire aboutir une "lutte" individuelle c'est bien sûr, toujours à son avantage : tenter d'anéantir ou faire reculer les luttes collectives des droits des travailleurs, semer le trouble au sein de la classe ouvrière, etc... et à condition que "l'individualiste" change de camp. Toute lutte individuelle est vouée à l'échec. Il est donc nécessaire de s'organiser collectivement. S'organiser dans ce cadre, c'est se donner les moyens d'affronter une organisation qui n'est autre que l'un des rouages de l'exploitation (Office H.L.M., loi, prison, mass-médias, etc...). Lorsque des prolétaires luttent pour des améliorations de leurs conditions de vie, de fait ils luttent pour l'ensemble de la population.

Pour les bourgeois octroyer des augmentations de salaire, de meilleurs conditions de logement à des ouvriers c'est prendre les risques de devoir céder à l'ensemble de ceux-ci mais aussi améliorer les conditions de vie de tout ceux qui vivent de l'exploitation. Augmenter les salaires des ouvriers implique évidemment d'augmenter celui des cadres. Alors que dans l'autre sens cela n'existe pas. Loger les

prolétaires décevant oblige à prévoir des meilleurs logements pour les classes moyennes.

En conséquence dans leur lutte les prolétaires affrontent immédiatement les plus hauts niveaux de l'organisation capitaliste. C'est ainsi que l'on voit fréquemment l'Etat intervenir dans des luttes très limitées en apparence sous forme de médiateurs ou d'escadrons de Gendarmerie.

Les succès ou défaites de telles luttes dépendent en fait des rapports de force présents dans l'ensemble de la société et dépassent les problèmes concrets des acteurs de cette lutte. La lutte des prolétaires de fait est politique, par l'impact qu'elle a sur l'ensemble de la société, s'organiser uniquement sur des aspects immédiats ou partiels ne peut permettre de maîtriser l'ensemble des enjeux et conduit à l'échec.

C'est une nécessité pour les prolétaires d'appréhender les problèmes globalement donc de s'organiser politiquement.

## L'organisation comment ?

### **La classe ouvrière seule révolutionnaire jusqu'au bout.**

Dans les pays impérialistes tels que la France, les ouvriers sont devenus minoritaires, mais une large partie de la population est restée prolétaire dans le sens qu'elle n'a que sa force de travail à vendre pour survivre, mais elle n'intervient plus directement dans la production.

Cette mutation de la société a entraîné une modification dans les luttes, leur sens, et les organisations ont bien du mal à s'y adapter.

Si l'organisation du capitalisme a évolué, la nature du système reste capitaliste et basée sur l'exploitation de ceux qui transforment la matière.

Tout le système continue à vivre sur l'exploitation d'ouvriers à la production (déplacement des aires de production dans les pays dominés, où là, par contre le nombre d'ouvriers à la production ne cesse d'augmenter). La gestion de ces nouvelles divisions du travail au niveau mondial et leur coordination génèrent le développement du secteur tertiaire dans les pays impérialistes.

En conséquence c'est le point de vue d'ouvriers contre l'exploitation qui doit être le moteur des organisations révolutionnaires. C'est une nécessité pour les ouvriers de s'organiser politiquement pour abattre le système capitaliste s'ils veulent en finir avec leur exploitation car d'autres couches sociales peuvent se contenter d'aménagement du système capitaliste en guise de révolution (y compris se contenter de la phase socialiste). Ce qui implique que les ouvriers, ceux qui transforment la matière, doivent être partie prenante des organisations. La centralité ouvrière ne peut vivre dans l'organisation comme simplement l'appartenance de la majorité de ses membres au monde ouvrier, parcequ'aujourd'hui en France, cela signifierait exclure de l'organisation une majorité

prolétarienne de la population et en conséquence isoler les ouvriers de leurs alliés les plus proches. D'autant plus qu'avec la précarisation croissante des conditions d'exploitation et la diversification/multiplication des tâches sur un même poste, le même individu peut au cours de son cursus prolétarien se voir employer à des postes de production qu'à la périphérie de celle-ci.

Par ailleurs le monde ouvrier ne peut être pris, comme un bloc homogène et révolutionnaire.

- La bourgeoisie se plaît à différencier les status ouvriers et amènent une fraction de ceux-ci à collaborer avec elle pour éviter l'explosion générale.

- En l'absence de lutte, les ouvriers subissent, intègrent et reproduisent l'idéologie bourgeoise. Ils peuvent se faire les défenseurs de l'idéologie réactionnaire avec la même virulence qu'ils déploient, en d'autres périodes, en affrontant le système capitaliste.

On ne peut donc se borner à prêcher les buts finaux. Il faut confronter les intérêts du prolétariat à ceux de la bourgeoisie au travers des conflictualités. Dans ces confrontations les militants révolutionnaires peuvent s'appuyer sur des faits concrets pour dévoiler les antagonismes de classe et faire prendre vie au discours communiste. C'est ainsi que dans la dynamique de la lutte s'ouvrent des failles dans l'idéologie dominante et que se révèlent aux yeux même du prolétariat sa force et les possibilités d'un monde différent.

La centralité ouvrière, doit se situer dans la conscience collective de l'organisation, et doit l'amener à centrer son intervention contre l'exploitation à la production comme la cause des injustices que génère le système capitaliste.

C'est en reprenant le pouvoir sur la production et son organisation, que ceux qui subissent l'exploitation peuvent imposer leur volonté à la bourgeoisie. Au travers de la nature des produits fabriqués (leur utilité), leur distribution (répartition des richesses), les prolétaires pourront modifier la nature des rapports sociaux dans la société, en premier lieu au travail.

De la même façon, qu'une production destinée aujourd'hui à l'accumulation par une minorité, génère l'exploitation et l'aliénation. Une production destinée à satisfaire les besoins de la population, effacera les rapports d'exploitation et détruira la classe des exploités.

Le rôle central de la production se vérifie y compris dans la construction de rapport de force, de lutte revendicatives.

Les moyens de lutte s'exercent sur l'organisation de la production, donc sur l'extraction de plus value, et les rapports sociaux qui en découlent.

- Directement : grèves, blocages de la production, occupations d'usines.



-Indirectement : mouvements d'opinion qui agissent sur la productivité (démoralisation), et sur les structures sociales nécessaires à la bonne marche de la production.

Les ouvriers ont donc un rôle central et immédiat dans tout rapport de force contre la bourgeoisie.

C'est ce rapport de force qui généralement ouvre la voie à d'autres contestations de la société.

### **L'avant-garde.**

C'est une nécessité pour obtenir des victoires, pour faire avancer le rapport de force, de s'unifier, de réduire les inégalités, les spécialisations entre nous. Et c'est justement dans les luttes que cette nécessité apparaît et se concrétise. Ce serait donc une absurdité que ceux qui à travers leur lutte ont compris la nécessité de détruire la logique capitaliste, attendent que la masse des exploités ait eu la même compréhension, pour agir. Au contraire les révolutionnaires doivent se regrouper, s'organiser pour, aux travers de luttes faire partager leurs connaissances et engager un processus de réappropriation du savoir. Même si ces tâches les placent dans un rapport d'avant-garde vis à vis d'autres prolétaires, rapport qui ne correspond pas à l'idéal à atteindre.

En effet la plupart du temps les prolétaires luttent contre des effets immédiats de leur exploitation (bas salaires, loyers chers, protections sociales, etc...). Même si quelquefois ils entrent massivement en lutte contre un Gouvernement, leur démarche est à priori d'améliorer leurs conditions de vie dans le système et non de l'abattre.

Puisque ce n'est pas la nature du système qui est critiquée, les prolétaires tendent à reproduire dans les luttes les divisions que le système génère : chef, délégation de pouvoir, suivisme, corporatisme, etc.... Et tant que la bourgeoisie imposera sa domination, tant que le rapport de force ne sera pas renversé, ces divisions même réduites ne disparaîtront pas totalement.

Des prolétaires, même devenus révolutionnaires, ne continuent pas moins à subir dans tous les instants de leur vie les pressions de l'idéologie bourgeoise. Et quelque soit la radicalité de leur action, ils doivent au sein d'une organisation, comme en dehors, chercher à briser les divisions : travail manuel et intellectuel, création et exécution, dirigeants et dirigés, etc....

C'est la réflexion et la confrontation collective qui permettent de faire avancer la conscience et de se réapproprier le savoir.

Il est bien évident que les prolétaires, fussent-ils militants, ne peuvent prétendre individuellement se réapproprier la totalité des connaissances existantes et utiles pour mener une lutte de renversement de pouvoir ni même par la suite se réapproprier la totalité du savoir qui permettrait de mener dans la réalité un projet communiste de société.

---

Tel en tout cas ne serait pas notre but, en considérant que cela puisse être possible (individu supra conscient, puits de savoir, bibliothèque vivante). En effet c'est en tant que classe et non en tant que somme d'individus que le prolétariat doit se réapproprier la globalité du savoir nécessaire à sa lutte d'émancipation. La propriété de ce savoir doit être collective et non détenue par une élite.

Les organisations communistes mènent ce travail spécifique de réflexion collective, d'analyse et de théorisation des luttes passées présentes et à venir. L'objectif n'étant pas de faire de ce savoir leur propriété privée (par exemple pour s'assurer la direction d'une lutte), mais d'être le moteur du processus de réappropriation du savoir par le prolétariat en le réinvestissant dans les instances de lutte.

Ce savoir bien évidemment n'est pas une révélation mystique, mais bien une recherche et une synthèse collective des expériences de lutte passées ainsi qu'une analyse (collective également) des contradictions actuelles et futures de la société.

Une partie de ce savoir dont nous pouvons disposer à l'heure actuelle est la propriété collective et le fruit du travail du prolétariat mondial et du mouvement communiste, acquis au travers des luttes, des victoires et des défaites, des avancées et des reculs, et cette propriété doit rester collective.

## Le Parti.

Lorsque les capacités de lutte du prolétariat se renforcent, à l'inverse, la bourgeoisie menacée répond par la répression.

Si le processus de montée des luttes, de prise de conscience, passe par l'existence de plusieurs organisations représentant des démarches différentes, il arrive un moment où la violence de la confrontation avec la bourgeoisie exige la centralisation des luttes vers le renversement du rapport de force global sur la société, en faveur du prolétariat.

Lorsque le prolétariat est en lutte, qu'une fraction importante de celui-ci (l'avant garde) oriente clairement sa lutte vers le renversement des rapports capitalistes, lorsque les possibilités existent de renverser le pouvoir en place et de détruire son appareil d'Etat, les avant-gardes doivent concentrer et regrouper leurs efforts pour attaquer avec succès la bourgeoisie.

C'est pour nous dans cette démarche que se justifie et est nécessaire l'organisation des révolutionnaires en un Parti unique et donc hégémonique. S'organiser de la sorte est évidemment en contradiction avec l'idéal pour lequel nous luttons. C'est pourquoi un tel Parti doit naître et être l'oeuvre de la masse de ceux qui luttent pour cet idéal afin qu'ils puissent à tout moment renverser une direction qui s'écarterait des intérêts du prolétariat.

---

Ce sont les prolétaires conscients de la nécessité d'en finir avec l'exploitation qui doivent être les bâtisseurs d'un tel Parti, et à ce titre imposer leur pouvoir, à la façon des ouvriers face à leur patron, à ceux qui tendraient à transformer le Parti en instrument d'exploitation. Car on l'a vu, le danger est grand, de voir la bourgeoisie et surtout les classes intermédiaires, plutôt que de s'opposer à la révolution, chercher à en prendre la direction pour mettre en avant leur propre intérêt.

La prise du pouvoir par les révolutionnaires n'est qu'une phase de la lutte pour la société sans classes. Parceque les révolutionnaires peuvent contrôler les moyens de productions, ils peuvent commencer à tranformer la société. La vie des soviets et conseils d'ouvriers étant le garant de ces transformations. Dans un premier temps il s'agit de redistribuer les fruits de l'exploitation à la population (socialisme) pour progressivement en finir avec l'exploitation (communisme).

Cette progression ne doit pas rester une idée vague, mais doit se mesurer à des réalités concrètes : diminution du temps de travail, amélioration du niveau de vie, évolution des rapports sociaux, disparition de la propriété privée des moyens de production, puis de la propriété privée, de la monnaie par exemple; l'essentiel étant l'adhésion de plus en plus grande des populations au projet communiste, et donc diminution du rôle du Parti et de l'Etat de transition.

Si dans cette phase les révolutionnaires ont pris le pouvoir, cela ne signifie pas que la bourgeoisie soit définitivement battue.

- Elle peut être au pouvoir dans d'autres parties du monde, et déclencher la guerre contre révolutionnaire.
- Elle peut subsister minoritairement et chercher à reprendre le pouvoir.
- Enfin des révolutionnaires, parce qu'au coeur de la lutte ils acquièrent des privilèges, peuvent chercher à les défendre et finalement changer de camp.

On a vu ainsi dans les expériences Russe et Chinoise, des tendances qui n'étaient pas déterminées à en finir avec l'exploitation, se maintenir dans le Parti, mais aussi dans les structures de base du prolétariat : Soviets, Syndicats, progressivement affirmer leur pouvoir et faire le lit de la bourgeoisie.

Après la prise du pouvoir, rien ne sera donc joué et il est sûr que la lutte de classe devra s'amplifier, qu'elle pourra être aussi violente que dans la phase qui précède la prise de pouvoir. En effet nous pensons que bien que l'ennemie ne soit plus aux commandes de l'Etat et des trusts, il persistera a être présent dans les structures de la nouvelle société, y compris révolutionnaires. Il y aura nécessité de remise en cause permanente de l'idéologie bourgeoise et des rapports sociaux hérités du capitalisme à tous les niveaux de responsabilité.

COMITE DES MAL-LOGES  
 67 rue des Vigroles 75020 Paris  
 Permanence les dimanches de 10H à 14H  
 REUNION : SAMEDI 18H  
 Nom : *Christine*  
 N° *10*



4/2/95	4/2/95	4/2/95	
M	J	J	A
S	O	N	D

